

LA MÉTÉO:  
PASSAGES NUAGEUX, VENTS DU N.-O. DE 30-50 KM/H.  
MINIMUM: -24°, MAXIMUM: -14°.  
DEMAIN: BEAU. DÉTAILS PAGE A 2



35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents

MONTREAL, MERCREDI 9 JANVIER 1985, 101<sup>e</sup> ANNÉE, N° 80, 100 PAGES, 7 CAHIERS •

## Les coupures se jettent sur Le Temps d'une paix

■ Ceux qui ont cru que les coupures de \$85 millions imposées par le gouvernement fédéral à Radio-Canada n'affecteraient pas les émissions que l'on voit à la télé, rêvaient.

### LOUISE COUSINEAU

Hier, Radio-Canada a décidé que le téléroman *Le Temps d'une paix*, qui devait être diffusé en 20 tranches d'une heure la saison prochaine, atteignant ainsi au statut de grande série, reviendra à son format initial de demi-heures. Les coupures budgétaires sont responsables de ce revirement.

C'est un nouveau malheur qui s'abat sur *Le Temps d'une paix*, qui fut la saison dernière le téléroman le plus populaire de Radio-Canada, avec plus de deux millions de téléspectateurs chaque semaine.

On se souvient que le 31 octobre, la mort du comédien Pierre Dufresne, qui tenait le grand rôle masculin dans la série, a interrompu la diffusion de l'oeuvre. Déjà cet été, le comédien Yvon Dufour, victime d'une paralysie partielle, n'avait pas pu tourner ses scènes où il est le curé du village.

Mais pour consoler la population, Radio-Canada annonçait une décision qu'elle avait déjà prise en début de saison: l'an prochain, on allait diffuser la série en tranches d'une heure, et non plus en demi-heures. Et au lieu de 10 heures, on allait en offrir 20, pour compenser la privation d'une saison sans *Temps d'une paix*.

Cette décision faisait aussi l'affaire des comédiens et de l'auteur Pierre Gauvreau: en diffusant la saison prochaine l'équivalent de deux saisons en une, personne ne perdait d'ar-

voir COUPURES en A 2

# Accord Shultz-Gromyko pour reprendre les négociations



MM. Gromyko et Shultz affichaient un air satisfait hier, à l'issue de leurs deux journées d'entretiens à Genève.

d'après AFP, Reuter et AP

■ GENÈVE — Après quatorze heures trente de réunions sur les bords du lac Léman, divisés en quatre entretiens, dont le dernier a duré cinq heures et vingt minutes, les États-Unis et l'Union soviétique ont annoncé simultanément, hier soir, qu'ils étaient parvenus à un accord en vue de reprendre des négociations « sur un ensemble de questions concernant les armes nucléaires et spatiales, à la fois stratégiques et de portée moyenne ».

La date et le lieu des nouvelles négociations seront fixés d'un commun accord d'ici à un mois, ont annoncé les deux pays. Une brève déclaration conjointe a été rendue publique par les deux délégations à Genève annonçant les négociations futures, qui paraissent marquer le dégel des relations entre les deux super-grands après treize mois de rupture totale du dialogue sur le désarmement à la suite du déploiement en Europe occidentale des nouveaux missiles de l'Alliance atlantique.

Selon le communiqué commun, « l'objectif des prochaines négociations sera d'élaborer des accords efficaces destinés à prévenir le développement dans l'espace de la course aux armements et à y mettre un terme sur

voir ACCORD en A 2

## Remue-ménage au sein de la Fonction publique fédérale page A 8

## Des affaires d'or dans les centres de ski des Laurentides

### ON MANQUE DE NEIGE DANS LES CANTONS DE L'EST

■ Pendant que les propriétaires des centres de ski des Laurentides font des affaires d'or, ceux des Cantons de l'Est implorent le ciel pour que d'importantes chutes de neige leur permettent de récupérer un peu de l'argent que la pluie leur a fait perdre. À certains endroits de l'Estrie, on estime avoir perdu près de 40 p. cent de la clientèle durant la période des fêtes.

### JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dans les Laurentides, ça ne déçoit pas. Il y a affluence chaque week-end et, dimanche, les skieurs étaient plus nombreux que jamais. De longues files attendaient au pied des pentes, principalement au Mont Saint-Sauveur et au Mont Habitant. Les routes ont été tellement encombrées qu'à Saint-Sauveur, notamment, la circulation a été bloquée pendant des heures.

Les affaires vont tellement bien dans la majorité des stations des Laurentides que plusieurs propriétaires prévoient des records. Les Laurentides ne drainent pas seulement actuellement des skieurs des Cantons de l'Est, mais aussi des États américains proches des frontières canadiennes où, là aussi, la neige se fait rare.

Pour trouver une place dans les restaurants, il est souvent nécessaire de faire la queue. « C'est malheureux pour les Cantons de l'Est, de dire une servante de Saint-Sauveur, mais nous, il faut en profiter pendant que ça passe; nous avons connu nous aussi des saisons creuses dans le passé. C'est comme ça depuis le début des fêtes. »

On fait de bonnes affaires non seulement dans la région de

voir SKI en A 2



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Les propriétaires des centres de ski des Laurentides prévoient une saison record.

### AUJOURD'HUI

## Le Canadien et les Nordiques s'inclinent

Sports, pages 2 à 7

### • LORTIE

Au procès du caporal Denis Lortie, la Couronne se propose de prouver que le triple assassinat commis en mai à l'Assemblée nationale avait été longuement prémédité.

page A 3

### • LES SUPER

Une dizaine de géants de l'alimentation menacent de s'accaparer cette année 15 p. cent du marché montréalais, provoquant ainsi la fermeture de quelque 150 supermarchés traditionnels.

page C 1

### • TÉLÉVISION

Si elle est meilleure que le film, la série télévisée Maria Chapdelaine, qui débute ce soir à Radio-Canada, prend des libertés inexcusables avec la trame du roman de Louis Hémon.

page E 1

### • LES DRAPS

Le drap mi-coton mi-polyester n'a pour le moment pas de rival sérieux sur le marché, même si le pur coton fait le drap le plus luxueux et le plus confortable.

page D 1

### • VEAU DE GRAIN

Le veau de grain, qui a fait son apparition il y a quelque temps sur le marché québécois, constitue un débouché prometteur au sous-produit qu'a toujours été le veau.

page Z 1

## INDÉPENDANCE ASSOCIATION

OUI! MAIS EN NOUVELLE-CALÉDONIE OUI! LA.



### SOMMAIRE

Annonces classées ..	C 8 à C 11, D 11 à D 14
Alimentation.....	Z 1 à Z 16
Arts et spectacles .....	E 1 à E 5
— Horaires .....	B 6, B 7
Bridge .....	D 10
Carrières et professions B 2 à B 5	
Décès, naissances, etc. ....	D 15
Économie.....	C 1 à C 8
FEUILLETON	
« Les portes tournantes » ...	C 11
Horoscope.....	C 10
Le monde.....	B 1, B 2, B 8
Mots croisés.....	D 8
« Mot mystère » .....	D 12
Quoi faire aujourd'hui .....	B 6
Télévision .....	E 1, E 4
Tribune libre .....	A 7
Vivre aujourd'hui.....	D 1 à D 9
TARLOID SPORTS	
Bandes dessinées.....	12, 13
Mots croisés.....	18



Location d'autos et camions à court ou long terme.  
Tous les véhicules les véhicules Chrysler Canada.

# Allez, loue là!

Tous les services...  
Téléphone 278-2777  
Cours St-Jacques 278-2777  
Cours St-Jacques 278-2777  
Local 1000 278-2777



# COUPURES

SUITE DE LA PAGE A 1

gent, même si le téléroman n'était pas diffusé cette saison. Mais voilà que sitôt la décision annoncée en novembre, a commencé une valse hésitation. C'est que les coupures budgétaires pointaient à l'horizon et que déjà certains administrateurs de Radio-Canada entrevoyaient une façon d'économiser.

## Pierre Gauvreau

L'auteur Pierre Gauvreau, 62 ans, est très déprimé. C'est que dès le début, il avait projeté sa série en tranches d'une heure. Mais il dut s'accommoder du format téléroman traditionnel. Après quatre ans, son rêve se réalisait enfin. Tout l'automne, il a retravaillé ses textes qui devaient être diffusés cette saison pour leur diffusion en heures.

Il ne s'agit pas simplement de coller deux demi-heures ensemble. Le format d'une heure implique qu'on laisse tomber certaines scènes rappelant la demi-heure précédente, et qu'on rédige un épisode complet pour chaque semaine.

Voilà qu'on lui apprend qu'on revient au format initial. Et que les 20 heures promises pour l'an prochain redeviennent 26 demi-heures. Il avait rédigé 10 heures. Il n'a jamais eu de contrat pour les 10 autres heures de la saison prochaine. Il se demande si ce ne sera pas la dernière saison de son oeuvre.

« Je me demande si j'ai encore le goût d'écrire », disait-il hier.

« Je ne pense pas que les Québécois aient voté conservateur pour couper les ailes du Temps d'une paix, dit-il. Nous avons commencé cette série avec pas grand-chose. Elle est devenue très populaire. Sa progression

normale était de passer au format d'une heure, ce qui favoriserait aussi son exportation, puisque toutes les télévisions du monde diffusent en heures (c'est d'ailleurs en format d'une heure qu'on a vendu la première saison à l'Espagne). Une telle décision indique que nous sommes flattés, et qu'il ne faut plus rêver de se développer. »

## Yvon Trudel

Le réalisateur Yvon Trudel est tout aussi déprimé que l'émission la plus populaire du Québec soit traitée de la sorte. Tout l'automne, il a fait et refait des calendriers de production pour pouvoir lancer *Le Temps d'une paix* le 9 octobre prochain.

Comme il faut refaire 44 scènes à l'extérieur avec le remplaçant de Pierre Dufresne l'été prochain, et monter les émissions avant la diffusion, ce n'est pas une mince tâche d'organisation. Il avait déjà commencé à négocier avec les comédiens pour le tournage des heures, tournage qui implique des cédules différentes. Mais il a continué tout l'automne à tourner en format de 30 minutes, puisqu'il n'a jamais reçu de confirmation écrite de la décision de Radio-Canada de passer au format d'une heure.

M. Trudel a la réputation d'être l'un des réalisateurs les plus efficaces de Radio-Canada, et de travailler vite. C'est qu'il planifie soigneusement toutes ses scènes. Tout ce tohu-bohu l'a perturbé.

Il se demande aussi si le candidat qu'il a approché pour remplacer Pierre Dufresne dans le rôle de J.A. Lavoie se montrera aussi enthousiaste pour ne faire que 26 demi-heures alors qu'on lui avait fait miroiter 20 heures. Il ne s'agit pas de Jacques Godin, a-t-il dit hier. Jacques Godin a été approché, et il a refusé.



Les travailleurs menacés de Melchers et les citoyens de Berthierville n'ont pas hésité à exprimer leurs inquiétudes et leurs exigences à leur député et ministre fédéral Robert-René de Cotret.

photos Denis Courville, LA PRESSE



Attendu en Messie, le ministre Robert-René De Cotret a quelque peu déçu la population et les travailleurs de la Melchers menacés de chômage en se contentant d'annoncer la formation d'un comité chargé d'étudier la situation.

## LES TRAVAILLEURS DE MELCHERS SONT DÉÇUS

# De Cotret ne promet rien de plus qu'un comité d'étude

■ BERTHIERVILLE — Oui ou non, M. De Cotret, allez-vous sauver les 98 emplois de Melchers ? Notre grève de la faim est prévue pour le 18 janvier. Et si vous ne dites pas oui, on va la faire !

## LILIANNE LACROIX

Encore une fois, une travailleuse de Melchers, dont l'emploi est menacé par la fermeture de l'usine de Berthierville, annoncée en novembre par Seagram et qui sera complétée en mars, acculait au pied du mur le ministre fédéral et député du comté, Robert-René de Cotret.

Encore une fois, M. de Cotret n'a pas dit non. Mais contraire-

ment à ce que les travailleurs et la population massée hier dans la salle paroissiale attendaient, il n'a pas vraiment dit oui non plus. Il a dit : « Oui, mais... »

« C'est oui, mais il faut qualifier ce oui, a-t-il répliqué. Je ne puis promettre que l'entreprise renaîtra comme par le passé ou que tout sera réglé dans quelques semaines. Il n'y a pas de solution miracle, et il faudra que tous les intervenants travaillent à trouver la réponse. Ce que je puis vous promettre, toutefois, c'est que vous pouvez compter sur ma présence, sur mes efforts et sur mon travail pour maintenir vos emplois.

Hier, le ministre, de retour à peine d'un voyage en Europe, s'est contenté d'annoncer la créa-

tion d'un comité chargé d'étudier la situation et de rechercher les solutions.

Mais cet engagement n'a pas semblé suffire aux quelque 600 personnes qui s'étaient entassées dans tous les recoins de la salle paroissiale. S'ils semblaient pour le plupart garder confiance en l'avenir et en leur député, s'ils ont abondamment applaudi M. De Cotret dès que celui-ci parlait de s'engager et de promettre une aide financière pour tout investisseur éventuel, ils ne cachaient pas leur déception.

À M. De Cotret qui disait ressentir énormément de sympathie pour les travailleurs touchés, une des victimes lançait carrément : « On ne vivra pas avec des sym-

pathies. Ce qu'on veut, ce sont nos jobs... »

« Les gens sont restés sur leur appétit, déclare Jean-Marc Ferland, coordonnateur du Mouvement pour la sauvegarde des emplois Melchers et un des organisateurs de la dernière campagne électorale du ministre. On attendait beaucoup plus. Il aurait pu et dû prendre sur ses épaules de sauver les 98 emplois. Après tout, il aurait tout simplement rempli une promesse faite à son comté durant la campagne. »

Le président du syndicat, Michel Massé, ne cachait toutefois pas son amertume : « On aurait attendu tellement plus. Tout ce qu'il a fait, c'est de nous annoncer la formation d'un comité. Le reste, ça ressemblait à des promesses électorales. »

# SKI

SUITE DE LA PAGE A 1

Saint-Sauveur, mais également plus au nord. Charles Duncan, du centre touristique Mont-Tremblant, affirme que celui-ci connaît une excellente saison et qu'il en est de même pour tous les hôteliers de la région.

Durant le congé des fêtes, soit du 21 décembre au 4 janvier, il fallait payer à chaque jour le prix en vigueur durant le week-end pour skier dans les Laurentides, ce qui a produit des millions dans les coffres des différentes stations.

À Belle-Neige, M. Yvan Lapointe se dit enchanté. « Jusqu'à présent, c'est superbe, dit-il. Durant les vacances, il y a eu foule à chaque jour. On a compté souvent jusqu'à 3 000 skieurs par jour. »

M. Lapointe attribue ses succès cette saison non seulement aux abondantes chutes de neige, mais aussi à l'amélioration de son système à neige artificielle. « L'argent que j'ai investi pour améliorer la machinerie, dit-il, m'a permis d'augmenter de 52 p. cent la vente des billets de saison. »

Un autre qui est « au paradis » est M. Laurent Dupras, président de Mont Gabriel et de Mont Olympia.

« Nous sommes propriétaires du Mont Gabriel depuis 10 ans et je peux vous dire que nous sommes en train de connaître notre meilleure saison », soutient-il.

L'hôtel du Mont Gabriel est actuellement rempli par des familles américaines qui profitent des spéciaux « Ski Weeks » et par des athlètes de plusieurs pays qui participeront samedi et dimanche à la Coupe du monde du ski acrobatique. On attend ces deux jours, selon M. Dupras, entre 10 000 et 15 000 spectateurs.

## Une première neige...

Alors que les propriétaires des centres des Laurentides profitent de quelques jours de répit avant l'affluence du prochain week-end, une leur d'espoir est apparue tôt hier matin dans les Cantons de l'Est avec l'arrivée de la première chute de neige importante depuis le début de la nouvelle année. Dans certains secteurs, la précipitation a atteint entre 10 et 12 centimètres.

Pour Fernand Magnan, directeur général du Mont Orford, c'est là une véritable manne.

« Nous avons connu jusqu'à présent un succès mitigé ; à la fin de décembre, nous avons même eu de la pluie. Mais cette nouvelle neige redonne le sourire », confie-t-il.

Quant à Pierre Chaurette, d'Owl's Head, il souligne que la neige artificielle a beaucoup aidé. « Nous avons quand même poursuivi l'été dans l'obligation de fermer durant quelques jours, de sorte que notre clientèle des fêtes a baissé de 40 p. cent par rapport à l'an passé. Nous allons sûrement connaître des jours meilleurs grâce à ces 11 centimètres de nouvelle neige qui viennent de tomber. »

À Bromont, Marie Dubois rapporte que sept pistes en excellente condition, sur 31, sont ouvertes. « Même si nos pertes financières sont entre 25 et 28 p. cent, nous ne sommes pas du tout inquiets. » Actuellement, ajoute Mlle Dubois, il fait froid et nous venons de recevoir quelque six centimètres de nouvelle neige. Avec la neige artificielle que nous fabriquons, nous comptons ouvrir un total de 20 pistes pour jeudi. »

Certaines stations des Laurentides et des Cantons de l'Est offrent des rabais pour tous les groupes. C'est ainsi qu'à Belle Neige, un étudiant peut skier pour \$4 du lundi au vendredi, à l'exception du mercredi, journée réservée aux femmes.

Quant au Mont Olympia, il publie dans des journaux locaux (Laurentides et Laval) des coupons-rabais de \$2, parfois de \$4, valables sept jours par semaine. De plus, ce populaire centre de Piedmont a créé un billet spécial, au coût de \$100, qui donne droit de skier à volonté du lundi au vendredi. Un détenteur a droit à une réduction de \$2 sur l'achat d'un billet de week-end.

Dans les Cantons de l'Est, des réductions sont aussi accordées aux groupes d'étudiants et à tous les autres groupes de skieurs. De plus, quatre monts se sont unis pour offrir un billet commun. Il s'agit d'Orford, Bromont, Sutton et Owl's Head.

Les monts Bromont et Owl's Head sont parmi la douzaine de stations qui offrent « Iniski » (programme d'initiation au ski) en collaboration avec le ministère de Loisirs, de la Chasse et de la Pêche. Pour \$10, une personne a droit à une location d'équipement, au remonte-pente et à une clinique de débutant.

Et que la neige continue !

à trois chiffres 843 à quatre chiffres 0781

# LA MÉTÉO

DATE: Mercredi 9 janvier 1985  
 AUJOURD'HUI: Min. -24° Max. -14°  
 ENSEMBLE AVEC PASS. NUAGEUX.  
 VENTS DU NORD-OUEST, 30 à 50 Km/h  
 DEMAIN: BEAU

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-26	-14	Ciel va. net.
Outaouais	-24	-14	Ens. pa. nu.
Laurentides	-26	-14	Ens. pa. nu.
Cantons de l'Est	-27	-14	Ens. pa. nu.
Mauricie	-26	-16	Ciel va. net.
Outre-mer	-26	-16	Ciel va. net.
Bas-Saint-Jean	-28	-16	Nuageux, net.
Chaudière	-23	-12	Nuageux, net.
Gaspésie	-23	-12	Faible neige
Bas-Coteau	-20	-12	Faible neige
Sept-Îles	-20	-12	Faible neige

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-17	-5	
Edmonton	-17	-5	
Regina	-28	-5	
Winnipeg	-18	-2	
Toronto	-16	-7	
Fredericton	-19	-12	
Halifax	-13	-7	
Charlottetown	-19	-13	
Saint-Jean	-7	-4	

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	-3	8	N.-Orléans	-11	18
Buffalo	-12	1	Pittsburgh	-3	1
Chicago	-6	1	S. Francisco	17	14
Miami	10	21	Washington	3	8
New York	2	8	Dallas	1	13

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	-18	-5	Madrid	-8	5
Athènes	-10	15	Moscou	-8	-5
Acapulco	21	30	Mexico	8	20
Berlin	-18	-6	Oulu	-16	-13
Bruxelles	-20	-4	Paris	-12	-7
Buenos Aires	18	29	Rome	-10	0
Copenhague	-10	-7	Séoul	-11	-1
Genève	-19	-8	Stockholm		
Hong Kong	12	13	Tokyo	1	8
Le Caire	6	20	Trinidad	24	28
Los Angeles	3	10	Vienne	-20	-9
Londres	-5	0			

# ACCORD

SUITE DE LA PAGE A 1

terre, de limiter et de réduire les armes nucléaires et de renforcer la stabilité stratégique.

Le secrétaire d'État américain, donnant lecture d'un texte rédigé à l'avance, a précisé que Moscou et Washington sont convenus de diviser la négociation en trois secteurs :

- les armes de l'espace, basées à la fois sur terre et dans l'espace;
- les armes nucléaires à moyenne portée;
- les armes nucléaires stratégiques.

Mais, souligne le communiqué commun, l'objet de ces négociations est constitué par un ensemble complexe de questions, examinées et résolues compte tenu de leur indépendance.

Ainsi, l'accord de Genève équivaut à une reprise, mais sous

une forme radicalement nouvelle, des négociations INF sur les armes de portée intermédiaire et Start sur les armes stratégiques, dont l'URSS s'était retirée à la fin de 1983. Il y avait alors deux forums totalement distincts. Cette fois, il n'y a plus qu'une négociation globale — même si elle est divisée en sous-groupes.

Il s'agit, semble-t-il, de faire progresser parallèlement les trois dossiers, comme l'avait proposé en septembre aux Nations unies le président Reagan en suggérant la mise sur pied d'une vaste « négociation ombrelle » pour sortir de l'impasse dans laquelle on se trouvait depuis l'échec des Start et des Inf.

M. Shultz, qui avait l'air radieux, a indiqué que, dans ce cadre, les États-Unis « étaient prêts à discuter de l'Initiative de Défense Stratégique (IDS — guerre des étoiles —) du président Reagan », même si, a-t-il souligné, il ne s'agit que d'un

problème concernant « le futur ». La « guerre des étoiles » — qui vise à doter les États-Unis d'un bouclier stratégique annihilant les missiles soviétiques — est le projet qui inquiète le plus l'URSS et qui a été au cœur de la rencontre de Genève.

Le secrétaire d'État a dit qu'il avait souligné auprès de M. Gromyko que l'IDS n'était encore qu'un « programme de recherche dont on ne sait pas encore sur quoi il débouchera ». Il a reconnu qu'il y avait « des divergences » à ce sujet entre Moscou et Washington. Mais, a-t-il ajouté, les États-Unis estiment que l'IDS n'est « nullement contraire au traité ABM » de 1972 (qui limite les systèmes anti-missile).

Le secrétaire d'État Shultz a annoncé, hier soir, qu'il avait immédiatement informé le président Reagan du résultat des entretiens de Genève qui, a-t-il dit, ont été « francs, sérieux, utiles et durs ». Le président, qui doit tenir aujourd'hui à Wa-

shington une conférence de presse, a accueilli la nouvelle « avec satisfaction ».

À Moscou, officiellement, on garde le silence. L'agence Tass, dans son service en langue anglaise, s'est bornée à diffuser le communiqué commun. En revanche, la télévision soviétique, par l'entremise de son envoyé spécial, a estimé qu'il « faudra encore du temps pour analyser les résultats » des entretiens soviéto-américains sur le désarmement et d'en « tirer les conclusions ».

À Ottawa, le gouvernement canadien s'est déclaré encouragé par la tenue des conversations américano-soviétiques, tout en réservant des commentaires plus élaborés après un examen approfondi. D'ailleurs, trois des principaux membres de la délégation américaine à la rencontre de Genève, informèrent aujourd'hui l'OTAN du résultat des entretiens de MM. George Shultz et Andrei Gromyko.

## Le communiqué conjoint américano-soviétique

■ GENÈVE (AFP) — Voici le texte intégral du communiqué conjoint américano-soviétique, lu par le secrétaire d'État américain George Shultz, à l'issue de sa rencontre lundi et hier, à Genève, avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, Andrei Gromyko :

Comme convenu précédemment, une réunion s'est tenue à Genève les 7 et 8 janvier 1985 entre le secrétaire d'État américain, M. George P. Shultz, et Andrei A. Gromyko, membre du bureau politique du comité

central du Parti communiste de l'Union soviétique, premier vice-président du conseil des ministres de l'Union soviétique et ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique.

Au cours de cette réunion, les deux hommes ont discuté de la question et des objectifs des futures négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales.

Les deux parties sont convenues que l'objet de ces négociations est constitué par un ensemble complexe de questions

concernant les armes spatiales et nucléaires — à la fois stratégiques et de portée intermédiaire —, toutes ces questions étant examinées et résolues compte tenu de leur interdépendance.

L'objectif des négociations consistera à réaliser des accords effectifs destinés à prévenir une course aux armements dans l'espace et à mettre fin à cette course sur terre, à limiter et à réduire les armes nucléaires et à renforcer la stabilité stratégique.

Les négociations seront me-

nées par une délégation de part et d'autre, chacune étant subdivisée en trois groupes.

Les deux parties sont convenues qu'en définitive les négociations à venir, de même que les efforts faites en général pour limiter et réduire les armes, devraient aboutir à l'élimination totale des armes nucléaires où que ce soit.

La date du début des négociations et le lieu de ces négociations seront convenus dans un délai d'un mois par voie diplomatique.

## LA FUSILLADE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Le crime de Lortie aurait été longuement prémédité

■ QUÉBEC — Le triple assassinat qu'aurait commis le caporal Denis Lortie, le 8 mai

### LÉOPOLD LIZOTTE

dernier, à l'Assemblée nationale, aurait été longuement prémédité et minutieusement planifié.

C'est ce qu'a soutenu hier le procureur de la Couronne, Me

André Plante, dès le début de son exposé exceptionnellement détaillé de la preuve qu'il entend présenter contre le prévenu au cours des prochains jours.

Il a d'abord souligné que le jeune militaire d'Ottawa détenait un poste de haute confiance à l'abri anti-nucléaire souterrain aménagé par les forces armées pour accueillir les membres du gouvernement canadien en cas de conflit. Il a déclaré que Lortie était au courant des divers renseignements nécessaires pour déjouer les mesures de sécurité maximales prises pour protéger cette forteresse.

Pendant une trentaine de minu-

tes, le procureur a suivi littéralement le prévenu à la trace, à l'heure et même à la minute dans certains cas, à compter principalement du 30 avril.

### Divorce

À cette date, selon Me Plante, Lortie a demandé un congé pour les 4, 5 et 6 mai, en prétextant qu'il devait aller à Québec régler les modalités d'un divorce avec son épouse. Le 4, toujours selon le procureur, il a loué une voiture de l'agence Budget, à Ottawa, et le lendemain il s'est quand même présenté à son lieu de travail, prétextant cette fois du retard dans certaines tâches.

Seul sur place, il a pu s'empa-

rer, même si elles étaient toutes en pièces détachées, de deux mitraillettes et d'un pistolet, puis de quelque 400 balles de calibres divers, d'une veste pare-balles et d'un masque à gaz, aucune serrure, aucun des lourds cadenas ne lui résistant, semble-t-il.

Alors que son épouse et ses deux enfants sont chez ses beaux-parents, à Québec, il y arrive, mais loge au motel Fleur de Lys. Le lendemain, il participe à une visite guidée de l'Assemblée nationale, sert d'interprète pour un couple hullois et tente même d'obtenir de la jeune guide un plan des immeubles parlementaires. Dans l'après-midi, il va se procurer trois cassettes au magasin Simpson's de la Place Laurier et, le même soir, il va demander à des gardiens de la Citadelle d'en faire parvenir une à l'aumônier Melvin Arsenault, du camp de Valcartier.

### Une manoeuvre

Dans la matinée du 8, il prend le petit déjeuner à son motel, en habit de soldat « camouflé », et raconte au propriétaire qu'il va participer à une manoeuvre, entre 10 h et 11 h, à Valcartier. À 8 h, il charge ses armes et ses munitions dans sa voiture, dépose une seconde cassette à la poste, à l'intention de son épouse, et arrête au poste CJRP, avenue Grande-Allée, pour tenter de remettre la troisième à l'animateur André Arthur.

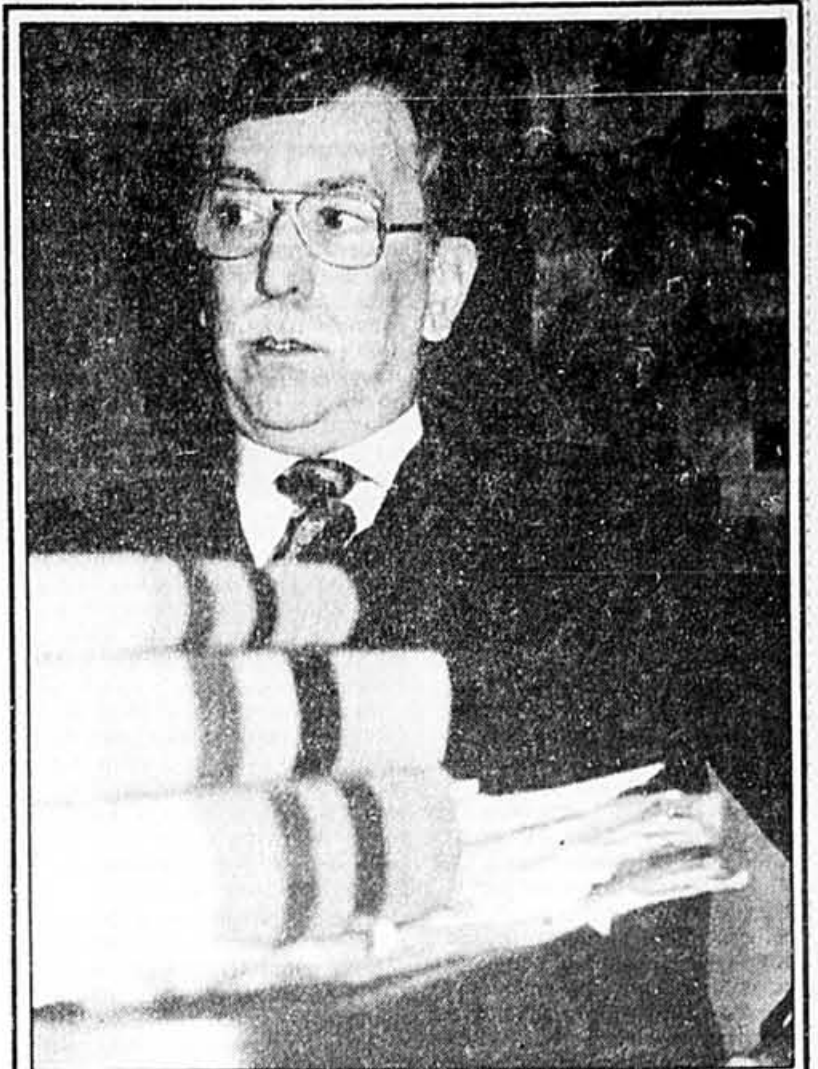
Puis il se rend à la Citadelle pour tirer une volée de balles sur les remparts, au grand dam des soldats de faction, qui vont se cacher pour échapper à la rafale. Pourquoi cette halte fracassante avant de se rendre au Parlement ?

Me Plante soutient sans hésitation que c'était tout simplement pour créer une diversion et faire accourir la police à cet endroit, pendant qu'il allait pénétrer dans l'immeuble de l'Assemblée nationale par la porte no 4, tuer M. Camille Lepage, blesser un guide dès son entrée et tirer ensuite sur tout ce qui pouvait bouger dans sa route vers le Salon bleu, où deux autres personnes devaient être mortellement atteintes.

### Le sergent-d'armes

Puis il s'assoit sur le siège du Président, mitraillette toujours en mains, et c'est là que le sergent-d'armes René Jalbert, militaire lui-même, viendra le rencontrer, le ramener dans son bureau et le convaincre finalement de se rendre.

Le représentant du ministère public, tout comme le juge Yvan Migneault l'avait fait précédemment, souligne aux membres du jury que ce qu'il vient de leur dire ne constitue pas, pour l'instant, de la preuve, mais qu'avec les heures et les jours tout cela en deviendra par les dires de quelque soixante témoins, dont une demi-douzaine ont d'ailleurs déjà été entendus au cours de cette toute première journée de l'instruction.



Me Léo-René Maranda, un des plus redoutables criminalistes du Québec.

## L'avocat Maranda impliqué dans une affaire de drogue

■ L'avocat montréalais Léo-René Maranda comparaitra le 18 janvier, en Cour des sessions, sous une triple accusation de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic. La nouvelle a secoué, hier, le monde judiciaire, au sein duquel Me Maranda est tenu pour l'un des plus compétents et des plus redoutables criminalistes du Québec.

### MARIO ROY

La dénonciation signée par le détective Frank Fowlie, de la Gendarmerie royale du Canada, fait état de la présence de cocaïne, de haschisch et de marijuana dans la résidence de Léo-René Maranda, au 3005 The Boulevard, à Westmount.

Les quantités ne sont pas précises, mais des sources font état d'une once de cocaïne, d'une livre de haschisch et d'une livre de marijuana; la valeur totale de ces stupéfiants peut varier, sur la rue, entre \$5 500 et \$7 500.

Sont accusées en même temps que le célèbre criminaliste: Andrée Marquis, 35 ans, et sa soeur Manon, 29 ans, confrontées aux trois mêmes dénonciations. Un quatrième chef de possession de cocaïne pèse en outre contre Manon Marquis.

Le processus judiciaire a été déclenché avec d'innombrables précautions à la suite d'une perquisition effectuée par la GRC, le 15 octobre dernier, vers 9 h 30, à la somptueuse résidence occupée par Me Maranda et Andrée Marquis; la soeur de celle-ci se trouvait également sur les lieux. Les policiers auraient trouvé la cocaïne dans la chambre principale de la demeure, en plus d'un résidu de la même substance dans le sac à main de Manon Marquis.

Il semble que le raid ait été déclenché par un mandat d'arrestation émis contre Andrée Marquis à Frobisher Bay, par le détachement local de la GRC, également au sujet d'une affaire de stupéfiants. En fait, la jeune femme était précisément envoyée dans les Territoires du Nord-Ouest dans les heures suivant la perquisition; elle y a été remise en liberté provisoire.

Ensuite, pendant des semaines, on s'est contenté de colliger les preuves accumulées au cours de l'enquête, qui aurait notamment donné lieu à des opérations de filature et d'écoute électronique.

Au début de cette semaine, le juge Michel Breton présidait une pré-enquête — procédure peu usuelle — qui devait déboucher sur le dépôt des dénonciations versées aux dossiers 27-00048-85 et 27-00049-85 de la Cour des sessions.

**Maranda: une brillante carrière**

Léo-René Maranda a connu, particulièrement au cours de la dernière décennie, une carrière éblouissante faite de victoires judiciaires qui ont, à maintes reprises, fait la manchette des médias d'information.

Il y a trois semaines, entouré de trois confrères de la défense, il faisait acquitter le non moins célèbre Georges Lemay ainsi que Frank Leannens et les frères Serge et Alain Charron, tous accusés du meurtre de Pierre Quintal, exécuté en 1979 devant l'étude légale de Me Frank Shoofey, rue Cherrier.

Me Maranda a notamment officié, la plupart du temps avec succès, dans nombre de procès intentés contre des membres du clan Dubois. Le 14 janvier prochain, il doit d'ailleurs représenter devant la Cour des sessions Adrien Dubois, cité à procès pour importation de haschisch.

Il y a plus longtemps, le nom de Léo-René Maranda fut fréquemment associé à celui de Me Raymond Daoust, décédé il y a deux ans, un des criminalistes les plus connus de la petite histoire judiciaire du Québec. Les deux avocats comptaient parmi les administrateurs d'une compagnie, Rail-Mar Parts and Supply Ltd, qui fut impliquée, en 1973, dans une affaire d'espionnage industriel.

En 1973 aussi, Me Maranda assurait la défense de Frank Cotroni, alors l'objet d'une demande d'extradition formulée par les États-Unis où on lui imputait la paternité d'une opération de trafic de \$3 millions de cocaïne.

**Andrée Marquis: personnage troublant**

Quant à Andrée Marquis, elle n'est pas inconnue des services de police.

Au cours des années 70, elle fut condamnée pour complot dans le but de commettre un vol à main armée, pour vol, pour trafic de stupéfiants et pour avoir tenu une maison de débauche.

En 1980, elle était appréhendée lors d'un raid effectué à l'appartement d'un criminaliste, Maurice Hébert, au complexe La Cité. Elle devait être condamnée à 30 mois de détention après la découverte de cocaïne dans les poches d'un vieux complet de Me Hébert. Celui-ci était blanchi dans cette affaire, mais s'expatriait à Saint-Domingue, où il est devenu commerçant.

Notons que les policiers s'intéressent à certaines rencontres récentes qu'aurait eues Andrée Marquis, en Floride, avec des gens de l'entourage de William O'Bront. D'autre part, les forces de l'ordre recherchent toujours l'ex-concubin de la jeune femme, Claude Méridith, soupçonné d'avoir trempé dans le fameux vol de la Brink's, rue Saint-Jacques.



Les avocats André Payer, à gauche, et François Fortier, qui assurent la défense de Denis Lortie, échantent quelques propos avant d'entrer dans la salle d'audience. photo UPC

## 40 vieillards meurent dans un incendie en France

■ BEAUVAIS (AFP) — Une quarantaine de vieillards, selon un premier bilan, auraient péri cette nuit dans l'incendie d'un hôpital-hospice rural à Grandvilliers, au nord de Paris.

L'incendie, dont l'origine n'est pas connue, s'est déclaré dans la partie hospice de l'établissement où se trouvent les pensionnaires grabataires, ce qui explique le nombre élevé de victimes.

## PROCÈS POUR NEUF ACCUSATIONS D'ABUS DE CONFIANCE

# L'accusé Luc Cyr était un fonctionnaire très efficace

■ La Société d'habitation du Québec fait fausse route; elle fait affaire avec des gens sans scrupules. Telle est la teneur de l'avertissement qu'a servi Luc Cyr au premier ministre René Lévesque, dans une lettre datée du 31 janvier 1978. Cyr ironisait alors: «C'est le gouvernement qui paye: donnons-y la claque!»

### MARIO ROY

Ex-administrateur de la SHQ, Cyr, 52 ans, subit son procès en Cour d'assises sous neuf accusations d'abus de confiance. L'instruction de la cause, à laquelle préside le juge J.R. Hannan, se poursuit aujourd'hui.

Deuxième jour du procès: soumis aux questions de Me Robert LaHaye, l'ex-président de la SHQ, Jean-Marie Couture, a dressé un bilan positif, éclatant même, du travail accompli par

l'accusé au sein de la Division des réparations majeures de l'organisme.

La lettre adressée au premier ministre par Luc Cyr, avant même qu'il n'entre en fonction à la SHQ, illustre l'état d'esprit dans lequel le spécialiste en construction devait diriger son service.

### Situation difficile

Cyr dénonce alors la situation qui prévaut à la SHQ, aux prises avec d'innombrables plaintes provenant des familles à revenus modestes et des personnes âgées habitant quelque 42 immeubles subventionnés à travers le Québec. Partout, la SHQ, tout comme les différents offices municipaux, est menacée de poursuites judiciaires.

L'état de ces édifices nécessite des travaux dont les coûts, évalués par des architectes, des ingénieurs et des constructeurs

« sans scrupules », dépassent parfois ceux encourus par leur construction! La totalité des travaux rendus nécessaires représente quelque \$12 millions.

Devant les jurés, Jean-Marie Couture reconnaît aujourd'hui que Luc Cyr, qui a dirigé la Division des réparations majeures de 1978 à 1980, a fait économiser \$2 millions au trésor public.

Le 10 octobre 1978, à l'appui d'une demande de prolongation du mandat de ce fonctionnaire jugé efficace, le conseil d'administration de la SHQ écrit au Conseil du trésor qu'en six mois, en évitant des travaux inutiles, Cyr a fait passer de \$7,1 à \$3,7 les dépenses prévues au cours de cette période.

En 1979, aucune plainte ne provenait plus des locataires de ces habitations à loyer modique.

### Le fils, Daniel Cyr

Avant de dresser ce tableau,

Jean-Marie Couture a toutefois relaté un épisode moins plaisant de la carrière de Luc Cyr au sein de la SHQ.

Le 7 juillet 1978, trois mois après son embauche officielle, il retenait les services de son fils Daniel en tant qu'acheteur à la Division des réparations majeures. Ignorant le lien de parenté unissant les deux hommes, Jean-Marie Couture avalisait cette décision mais, le 22 août, révoquait l'entente après avoir précisément appris l'existence de cette relation familiale.

Comme on le sait, Cyr est accusé d'avoir tiré profit (environ \$5 600) de la location de machinerie lourde à la SHQ; on lui reproche aussi d'avoir favorisé l'embauche de son fils Daniel et de sa fille Johanne par des firmes liées par contrat avec l'organisme.

Samedi

la presse

publiera son

CARTIER SPECIAL



LE SALON DE L'AUTO

qui aura lieu À LA PLACE BONAVENTURE du 17 au 27 janvier.

## Un nouveau chef pour sortir le PQ de son impasse?

Plusieurs des orthodoxes du Parti québécois sont maintenant convaincus que la solution à la crise qui mine leur parti passe par le remplacement de René Lévesque à la tête du PQ, dans les plus brefs délais.

**PIERRE VENNET**

L'annonce du déclenchement d'une lutte au leadership irait même jusqu'à les inciter à demeurer au sein du parti au lendemain du congrès du 19 janvier, même si leur option devait être défective.

Hier midi, M. Bruno Pilote, président de l'association péquiste du comté de Sainte-Marie, qui coordonne l'action de l'aile orthodoxe en compagnie de M. Paul Begin, président régional des péquistes de la Vieille Capitale, a déclaré à LA PRESSE qu'il est évident que le présent débat au sein du PQ est relié à «l'après-Lévesque» et que «certains éléments au sein du parti ont voulu écarter tous les éléments progressistes qui auraient pu viser ce leadership et nuire par exemple aux chances d'un Pierre-Marc Johnson».

M. Pilote estime que le déclenchement d'une lutte au leadership inciterait la majorité des orthodoxes à ne faire aucun geste précipité au lendemain du congrès et à demeurer actif au sein de ce parti «au sein duquel nous militons depuis 15 ans pour la plupart», dans l'espoir de faire élire un leader de leur choix qui reprendrait le flambeau souverainiste et social-démocrate.

M. Lévesque et ceux qui l'appuient ont réussi à écarter

tous ceux qui ont fait de grandes réformes au Québec. Ceux qui s'en vont et ceux qui ont quitté auparavant sont des réformateurs. Ceux qui restent n'ont rien fait. Pierre-Marc Johnson n'a attaché son nom à aucun projet de loi d'importance, si ce n'est des lois spéciales et répressives. Un Bernard Landry ne nous est pas plus acceptable.

Mais aucun congrès au leadership n'est en vue, affirme-t-on à la permanence du parti. Le directeur des communications du PQ, Jacques Despinais, affirme qu'aucun préparatif n'est en cours.

Pour le moment, soutient M. Pilote, les orthodoxes n'ont pas préparé de stratégie «d'après congrès». Tous leurs efforts, au contraire, sont axés sur la possibilité de faire avancer leur point de vue et, si possible, de l'emporter le samedi 19.

Même s'ils consacrent beaucoup d'énergies à la procédure et au débat qui doit avoir lieu la veille au conseil national, les orthodoxes n'ont pas l'intention de faire la lutte pour que le document controversé de René Lévesque sur la souveraineté soit déposé et discuté lors des assises, considérant que la lutte est perdue d'avance.

Selon M. Pilote, tous les députés orthodoxes et les ex-ministres, à l'exception de Jacques Parizeau, ont participé à au moins quelques-unes des réunions de stratégie des orthodoxes. Quant à M. Parizeau, s'il est vrai qu'il ne participe pas aux travaux, «cela ne veut pas dire qu'il n'y est pas représenté et qu'il s'en désintéresse», affirme M. Pilote.

## DANS LEURS NOUVEAUX LOCAUX, RUE DE GASPÉ Les libéraux rêvent du pouvoir

Les libéraux de Robert Bourassa occupent, depuis lundi, de nouveaux et spacieux locaux, rue de Gaspé, à Montréal, et se sont sérieusement remis à rêver du pouvoir.

**PIERRE VENNET**

Lundi prochain, ils choisiront, dans le comté de Vanier, le septième de leurs candidats en vue des prochaines élections générales qu'ils aimeraient bien voir au printemps ou, à tout le moins, avant la fin de 1985.

D'ici mars, on choisira les candidats libéraux dans Lévis, Joliette, Prévost, Chicoutimi, Dubuc, Iberville, Trois-Rivières, Nicolet, Sherbrooke et Saint-François. À Pâques donc, quoi qu'il advienne après le congrès péquiste du 19 janvier, les libéraux auront choisi au moins 17 candidats dans les 73 comtés qui leur échappent à l'Assemblée nationale.

Jusqu'ici, on ignore combien des 49 députés libéraux actuels seront à nouveau sur les rangs pour les prochaines élections. Seul l'ancien ministre Raymond Mailloux, député de Charlevoix, a annoncé qu'il se retirait mais d'autres pourraient l'imiter.

Hier, la nouvelle permanence libérale bourdonnait d'activité. Le chef du parti, Robert Bourassa, s'y préparait pour la rencontre qu'il aura dimanche avec le premier ministre fédéral, Brian Mulroney.

L'organisateur en chef de la prochaine campagne, l'ancien ministre Fernand Lalonde, était à son bureau, de même que la présidente du parti, Louise Robic.

Mme Robic a décidé de briguer un nouveau mandat à la présidence, lors du congrès du parti, le premier week-end de mars. Elle n'a toutefois pas encore décidé si



Louise Robic, présidente du PLQ, sera-t-elle candidate aux prochaines élections?

elle suivra l'exemple de sa vice-présidente, Mme Violette Trépanier, et se portera candidate à la députation. Mme Trépanier a été choisie, en décembre, candidate dans Dorion pour faire face à la députée péquiste Huguette Lachapelle.

Jusqu'ici, les candidats libéraux choisis sont surtout des «vedettes locales». Il en est ainsi de ceux qui se présentent aux diverses assemblées de nomination, sauf peut-être dans Joliette où l'ancien président de la CSN, Donatien Corriveau, sera probablement l'adversaire du ministre Guy Chevrette. Dans Nicolet, le maire de Bécancour fait la lutte au prétexte de la municipalité régionale de comté afin d'obtenir l'investiture libérale.

Le responsable de l'organisation au sein du PLQ, Pierre Bibeau, affirmait hier à LA PRES-

SE qu'au moins un des sous-ministres du gouvernement Lévesque, qu'il n'a pas voulu identifier, avait offert ses services aux libéraux pour devenir candidat, tandis qu'un ancien sous-ministre connu avait décidé d'annoncer sa candidature, sous la bannière libérale, d'ici peu.

**Des «fédéraux»?**

Par ailleurs, il se pourrait que certains ex-députés libéraux fédéraux fassent le saut sur la scène provinciale, mais «il est évident que ce nombre peut être très très restreint», souligne M. Bibeau. Parmi ces ex-députés fédéraux susceptibles de faire le saut, on retrouve les noms de Francis Fox, Marcel Ostiguy et Roland Comtois.

Hier, on s'affairait, tout en ran-

geant les dossiers et aménageant les nouveaux locaux, à préparer le prochain conseil général du parti, qui se tiendra en même temps que le congrès péquiste et à quelques pas de là, les 19 et 20 janvier, dans la métropole.

C'est lors de ce conseil que l'on pourra prendre connaissance des grandes lignes du programme libéral qui sera soumis au congrès de mars. M. Bibeau prévoit un dur affrontement sur les politiques économiques du parti, certains ne trouvant pas ce programme assez à droite. Il prévoit également que ceux qui voudraient que le programme libéral soit exclusivement axé sur l'économie feront la lutte à ceux qui tiennent à ce que le parti parle également de questions sociales et constitutionnelles.

## Les députés du PLQ parlent fort peu d'économie

■ QUÉBEC (PC) — Seulement le quart des questions posées à l'Assemblée nationale par les députés libéraux, depuis l'ouverture de la session parlementaire, étaient des questions de nature économique.

Pourtant, le 17 octobre à l'Assemblée nationale, le chef de l'opposition, Gérard-D. Lévesque, affirmait que «la question économique était depuis toujours la marque de commerce du Parti libéral».

«Nous, du Parti libéral, n'avons jamais cessé d'en parler, affirmait-il. Le domaine économique est la priorité de notre parti.»

Depuis l'ouverture de la nouvelle session, le 16 octobre, l'opposition libérale a pu poser 167 questions principales lors de la traditionnelle période quotidienne réservée à cette fin à l'Assemblée nationale.

De ces 167 questions principales, seulement 42 portaient sur l'économie, soit 25 p. cent, selon une compilation effectuée par la Presse Canadienne.

Les députés du Parti québécois ont pour leur part posé 25 questions principales dont 17 portaient sur des sujets économiques.

Les deux sujets qui ont surtout retenu l'attention des députés libéraux lors de la période des questions ne sont pas de nature économique: l'option indépendantiste du Parti québécois et les retombées autour de ce sujet, et certains dossiers soulevés à partir de documents de police auxquels les libéraux ont pu avoir accès.

Un député libéral, Herbert Marx, représentant de la circonscription de D'Arcy-McGee, est revenu à sept reprises pour interroger le ministre de la Justice, Pierre-Marc Johnson, et du Revenu, Robert Dean, sur une fuite de documents confidentiels du fisc au cours de la dernière campagne électorale fédérale.

Les députés libéraux sont également intervenus à cinq reprises pour poser des questions sur le conflit de travail survenu à l'hôpital psychiatrique de Saint-Ferdinand-d'Halifax, tandis que la grève à la CTCUM a fait l'objet de six questions.

Le 24 octobre, pour la seule fois de la session, l'opposition libérale a choisi de faire porter toute la période des questions sur des sujets économiques.

Tout à tour, les députés Jean-Claude Rivest (Jean-Talon), Aline Saint-Amand (Jonquière), Christos Sirros (Laurier) et Michel Pagé (Portneuf) ont interrogé le gouvernement sur l'emploi et le chômage chez les jeunes.

Dans la semaine du 26 au 30 novembre, l'opposition a posé 17 questions dont deux portaient sur des dossiers économiques.

Lors de la dernière semaine de session, du 17 au 20 décembre, les libéraux ont posé 15 questions dont une seule traitait d'économie.

## Fiscalité: Québec passe à côté du problème (Johnson)

■ QUÉBEC (PC) — La solution proposée par le livre blanc sur la fiscalité est mal posée, affirme la critique libérale en matière d'économie, Daniel Johnson, député de Vaudeuil-Soulanges.

Au cours d'une interview téléphonique, M. Johnson a donné ses réactions à certains aspects du livre blanc publiés dans les journaux d'hier.

Soulignant que le livre blanc s'attaque au problème du sous-emploi et propose des façons d'inciter les gens sur le bien-être à retourner sur le marché du travail, M. Johnson a déclaré que si c'est tout ce qu'il y a dans ce livre, c'est incomplet.

C'est la politique économique qui est la cause du manque de création d'emploi et qui fait qu'il

y a beaucoup de gens qui dépendent de l'aide sociale. Pour régler le problème, il faut créer des emplois, a-t-il dit.

Selon lui, le problème tient à quatre aspects de la fiscalité: la table d'impôt des particuliers qui n'est pas comparable à celle de l'Ontario; les droits de succession; la fiscalité des entreprises; et la réglementation qui pèse sur les entreprises. Ce sont là les problèmes dont il faut s'occuper au Québec, estime-t-il.

Le gouvernement s'attaque aux effets sociaux de sa politique et imagine un système pour encourager les gens à retourner sur le marché du travail. Mais si les emplois existaient, la question ne se poserait pas, il y aurait moins d'assistés sociaux et de chômeurs, affirme M. Johnson.

## Le CPQ dit oui ou non, selon le contribuable

■ (PC) — Le Conseil du patronat du Québec accueille favorablement la proposition du livre blanc sur la fiscalité concernant l'institution d'un impôt négatif visant à inciter les assistés sociaux à retourner au travail.

Faisant connaître sa réaction préliminaire aux informations diffusées la veille par la Presse Canadienne, le CPQ a affirmé hier qu'il s'agissait là d'une «bonne mesure» et a rappelé qu'il avait déjà fait des propositions en ce sens.

Il se dit prêt à appuyer cette proposition, sous réserve d'en connaître les modalités d'application de même que l'accueil que lui réservera le gouvernement fédéral, qui serait appelé à en assumer une bonne partie des coûts.

Si la réduction de l'impôt marginal de 60 à 56 p. cent pour les plus hauts revenus est «un pas

dans la bonne direction», elle est toutefois «insuffisante et timide même», estime par contre le CPQ, qui rappelle que ce taux est de 51 p. cent en Ontario et que la réduction envisagée au Québec ne sera que progressive. D'autant plus, précise le Conseil, que ce taux devrait déjà être de 56 p. cent compte tenu des promesses faites il y a quelques années par l'ex-ministre des Finances, Jacques Parizeau.

L'organisme patronal se dit par ailleurs profondément déçu de voir que le livre blanc ne contient aucune proposition pour l'abolition des droits de succession.

Il s'interroge enfin sur la façon dont le gouvernement assurera le financement des baisses d'impôts proposées et affirme qu'il n'approuvera aucune augmentation du déficit ou toute nouvelle taxe indirecte.

# VENTE DE JANVIER

## JEAN C. LEBLANC

### 25 à 50% DE RÉDUCTION

**4<sup>E</sup> ÉTAGE**

CHAMBRE • MÉLAMINE  
BOIS • LAQUE

**3<sup>E</sup> ÉTAGE**

ÉTAGÈRE • SALON

**MOITIÉ PRIX**

SOFA  
CAUSEUSE  
TABLES  
LAMPES

**2<sup>E</sup> ÉTAGE**

MATELAS • LITERIE

**MOITIÉ PRIX**

MATELAS ET  
BOÎTE DOUBLE  
(54 x 75)

disponible 39" et 60" x 80" jusqu'à épuisement des stocks

**1<sup>ER</sup> ÉTAGE**

ELECTROMÉNAGER • CUISINE

**meilleurs PRIX...**

## JEAN C. LEBLANC

5826, rue SAINT-HUBERT (MÉTRO ROSEMONT) STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE Tél.: 272-1122

## 6/49 Possibilité de gros lot de \$11 millions

■ Loto-Québec a révisé ses prévisions du volume de ses ventes; elles devraient atteindre maintenant les \$50 millions pour le tirage du samedi 12 janvier. Par ailleurs, le gros lot de la 66, lui, pourrait se situer dans les \$11 millions.

### GEORGES LAMON

Ce qui porte à 97 p. cent les probabilités que le gros lot soit gagné samedi.

Quant au ou aux gagnants de la 56 plus, on prévoit leur distribuer \$6 millions contre les \$4 millions estimés samedi dernier.

Pour l'ensemble du Canada, les mises se chiffraient par \$4 070 949 pour la journée de mardi seulement se terminant vers 15 heures et par \$13 808 874 pour la période allant de samedi à mardi. Au Québec on avait misé \$1 781 513, en Ontario \$1 349 732, dans les provinces de l'Ouest, \$779 887 et dans les provinces atlantiques \$159 717. Ainsi de samedi à mardi, on avait misé au Québec \$6 362 184, en Ontario \$4 009 520, dans les provinces de l'Ouest, \$3 115 082 et dans les provinces atlantiques, \$322 083.

### Des ventes beaucoup moins élevées

Il n'empêche que comparativement à la même période l'an dernier qui avait fait un gagnant de \$13,8 millions, les mises sont passablement en retard cette année. Selon M. Jean-Pierre Roy, responsable de l'information à Loto-Québec, à la fin de la journée de mardi, l'an dernier, les ventes cumulatives s'élevaient à \$30 millions contre \$17 millions actuellement.

La semaine n'étant pas terminée et avec l'affluence des joueurs jeudi et vendredi, on peut s'attendre à poursuivre un bon rythme de ventes. Mais comme le faisait remarquer M. Roy, il est impossible que l'on connaisse la frénésie de l'an dernier.

Engouement ou frénésie, appelez ça comme vous voudrez. Qu'importe. S'il est vrai que jouer au lotto c'est acheter du rêve, eh bien on peut dire que cette semaine encore beaucoup de Canadiens auront au moins la consolation d'avoir vécu un véritable rêve. En allant même jusqu'à faire des projets farfelus. Pourquoi pas! Et avec le froid que nous connaissons, ça fait quand même chaud au cœur.

## Le procès de Dennis Ernst Colic devrait débuter aujourd'hui

■ C'est avec d'inhabituelles précautions qu'on a procédé, hier, au Palais de justice de Montréal, au choix des 12 jurés qui auront à juger Dennis Ernst Colic, 22 ans, accusé du meurtre du policier Pierre Beaulieu et d'un automobiliste, Giovanni Delli Colli.

Comme cela était prévu, le juge Claire Barrette-Joncas a d'abord éliminé les candidats-jurés entretenant des relations familiales ou amicales avec des policiers. En défense, Me Peter Benning a ensuite mené un interrogatoire minutieux de chacun des candidats avant d'autoriser la prestation de serment, à tour de rôle, des jurés.

La défense a ainsi récusé 47 candidats avant que, vers 17 heures, les 12 fauteuils ne soient enfin occupés par sept hommes et cinq femmes. Le procès va donc véritablement débuter ce matin.

Des questions posées, il ressort nettement que la majorité des citoyens ont pris connaissance par les médias de l'épopée criminelle dont la Couronne, représentée par Me Gérard LaHaye, attribue le rôle principal à Colic.

Aussi Me Benning a-t-il voulu savoir si les candidats-jurés croyaient généralement les reportages des médias (sic); s'ils s'étaient formé une opinion à partir de ces reportages; s'il leur serait possible de mettre de côté ces informations pour ne juger que sur la preuve judiciaire.

Les candidats ont eu aussi à dire si l'assassinat de plusieurs policiers, au cours des derniers mois, pourrait les mettre dans une position inconfortable (« particular pressure ») au moment de rendre un verdict.

On reproche à Colic, originaire de Woodstock, en Ontario, d'avoir abattu l'agent Beaulieu, 38 ans, et le jeune Delli Colli dans les rues de Montréal-Nord, le 6 octobre dernier.

## Une soeur des Apôtres de l'Amour infini réclame des dommages d'un policier du SPCUM

■ Affirmant avoir été brutalisée, une religieuse de la secte des Apôtres de l'Amour infini réclame des dommages de l'ordre de \$40 200 d'un policier montréalais. Celui-ci réplique qu'il a dû employer la force après avoir été mordu dans la bousculade qui a suivi une vérification de routine.

L'affaire remonte au 21 juin 1977, mais ce n'est qu'hier que le juge Roland Durand, de la Cour supérieure, a commencé à entendre la cause. Plusieurs religieuses vêtues d'amples robes d'un bleu éclatant assistaient à l'audience, au Palais de justice de Montréal. Le procès doit maintenant se poursuivre le 28 janvier.

L'incident s'est produit sur la rue Kenaston, à Mont-Royal, alors que soeur Maria (Paula Ryan) effectuait une quête publique en compagnie d'une autre Apôtre de l'Amour infini. Le monastère de la secte à Saint-Jovite avait brûlé un an plus tôt et il fallait reconstruire, d'expliquer les religieuses.

Or, l'agent Robert Auclair, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, dut leur signifier l'interdiction de demander l'aumône sans le permis ad hoc, et le dialogue tourna vite au vinaigre devant une foule de curieux attirés par l'incident.

Le policier retraita mais, avec des renforts, attendit les deux Apôtres un peu plus loin « pour les assaillir violemment et sauvagement », plaide soeur Maria. Elle fut « jetée violemment, sans égard et sans soin, au fond d'une camionnette-ambulance », ajoute-t-elle, conduite au poste de police puis relâchée après s'être identifiée.

Expertise médicale à l'appui, Paula Ryan soutient qu'elle est aujourd'hui affligée d'une incapacité partielle de 8 p. cent, et demande réparation.

## Moyens de pression en vue à l'hôpital Charles-Lemoyne

■ Les employés de l'hôpital Charles-Lemoyne à Greenfield Park ont exigé hier de la direction qu'elle révèle le plan complet de rationalisation de services qu'elle veut mettre en place. Et si l'administration de cet hôpital ne se rend pas au désir des syndiqués, ces derniers envisagent d'utiliser des moyens de pression. Rappelons aussi que la direction du centre hospitalier a récemment informé le syndicat affilié à la CSN que le plan de rationalisation de services serait mis à l'essai au service d'urgence dans une proportion de 50 p. cent d'ici le 21 janvier.

# Nous avons une température normale de janvier: très froid

■ Eh oui, depuis dimanche nous sommes en plein froid sibérien, si l'on peut dire. Et le retour au travail se fait péniblement chaque matin. Quant au retour à la maison, le soir, pour ceux qui vivent à l'extérieur de Montréal, n'en parlons pas. Mais ne vous en déplaise, il s'agit là d'une température normale pour cette période de l'année.

### GEORGES LAMON

Si vous pensez à un petit relâchement de dame Nature durant la semaine, disons tout de suite que vous serez bien déçus. Car, les experts en météorologie prévoient qu'il ne faut pas s'attendre à un réchauffement — alors si peu — avant au moins vendredi. Sinon plus tard. Jeudi, le mercure pourrait grimper un peu mais si peu...

En effet, le thermomètre oscillera toujours entre un minimum

de -23° C la nuit et de -14° C le jour. Et devrait même demeurer stationnaire d'ici vendredi. Certes, c'est un changement frappant comparativement à un mois de décembre plutôt doux. D'ailleurs, c'est la plus importante période de froid que l'on ait connu jusqu'ici depuis le début de l'hiver. Sans doute ne sommes-nous pas encore suffisamment adaptés au froid.

### Température normale

Selon un porte-parole du Service météorologique de Dorval, il s'agit là de température normale pour un mois de janvier avec une moyenne de -15° C pour le 6 janvier et -17,3° C pour le 7 janvier. Mais on est encore loin du record de tous les temps à Montréal: le 15 janvier 1957, le thermomètre affichait -37,8° C.

Tout cela à cause d'une dépression qui nous vient de l'Arctique et qui descend du nord-ouest, dépression qui demeure d'ailleurs stationnaire sur la côte du Labra-

dor. Ce qui nous donne un refroidissement constant et même accentué — pouvant atteindre les -35° C — par suite de vents soufflant de 30 à 50 km à l'heure. Entre des passages nuageux, le soleil devrait néanmoins montrer le bout de son nez à quelques occasions.

### Le déneigement à Montréal

Par ailleurs, si en plus vous êtes encore embourbés dans la neige qui n'aurait pas été déblayée depuis dans votre secteur, consolez-vous, la situation devrait revenir à la normale dès aujourd'hui. Hier après-midi le déneigement et le chargement des amas de neige étaient à 95 p. cent terminés dans les 1 800 km de rues et les 3 300 km de trottoirs du territoire de la ville de Montréal.

Selon M. André Hébert, adjoint du directeur des Travaux publics de la ville de Montréal, normalement le déneigement et le chargement doivent se faire en l'espa-

ce de cinq jours. Cette fois-ci il en a fallu sept. Par suite d'une foule de facteurs.

■ Nous avons eu certaines contraintes dans l'opération déneigement, a précisé M. Hébert, hier à LA PRESSE. D'abord, le manque de camions par suite de changements dans les appels d'offres cette année, le verglas qui s'est mis de la partie et les jours fériés qui tombaient au début de la semaine. Sans compter le bris de l'équipement qui a été soumis à un travail intense. Depuis le 26 décembre on n'a pas arrêté. Malgré les circonstances, on maîtrise la situation.

Rappelons que le budget de déneigement de la ville de Montréal se chiffre par \$44 millions échelonnés sur deux ans pour sept opérations de chargement et d'enlèvement de 200 cm de neige. Jusqu'ici, il est tombé à Dorval 109,8 cm de neige. Un seul chargement de neige coûte \$1 million.

## L'Europe entière est aux prises avec l'un de ses pires hivers

■ PARIS (AP) — Pour sévère qu'elle se montre en ce début janvier, Dame Nature a au moins le mérite de répartir équitablement ses châtiments: les Français qui grelottent dans les frimas ne sont pas les seuls Européens touchés par la vague de froid.

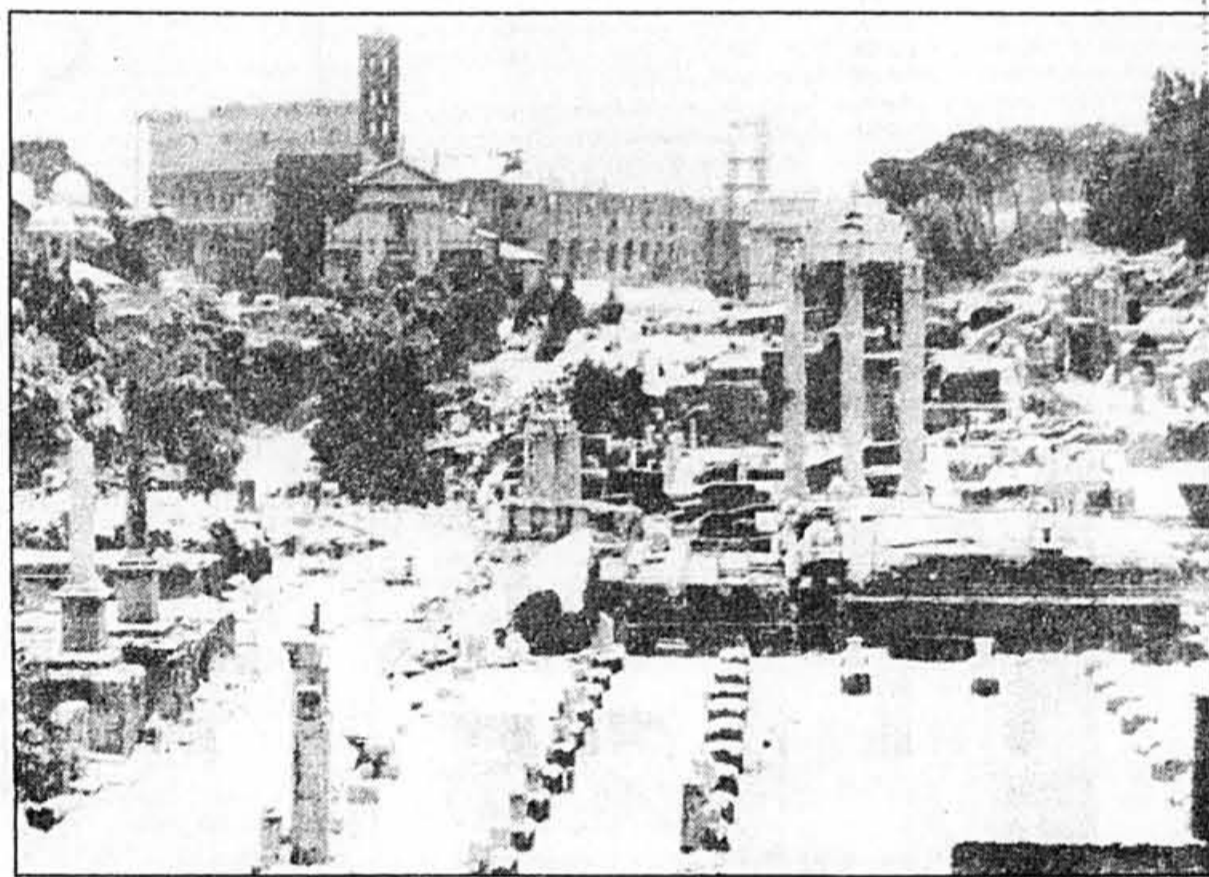
Même l'Europe méridionale, habituellement épargnée par les rigueurs de l'hiver, est engoncée dans la neige et les congères. Et pendant ce temps, des masses d'air froid venues de Sibérie continuent à déferler sur le continent, où le ciel est généralement dégagé.

A Rome, les écoles sont fermées. A Paris, le métro a renoncé à fermer ses portes pour abriter les vagabonds, et près de Portsmouth, sur la côte sud de l'Angleterre, un hôpital a épuisé ses réserves de plâtre: ses services ont en effet dû soigner plus de 100 personnes qui s'étaient fracturé un membre en raison du verglas.

Les habitants de la ville éternelle se débattent dans la neige, exercice qu'ils n'avaient pas pratiqué dans ces proportions depuis 14 ans. Dans certains quartiers, la neige fondante tombée sur les lignes téléphoniques a coupé les communications.

Une personne est morte de froid et 700 autres ont été soignées ou hospitalisées à la suite de problèmes de santé consécutifs à la vague de froid. C'est ainsi que le quotidien Il Giornale écrivait: «les quelques centimètres de neige qui sont tombés sur Rome ont produit l'effet d'une catastrophe biblique».

Florence, Pise, Bologne et la République de Saint-Marin sont sous la neige. Le mercure est



Le forum de Rome enneigé par la première tempête de neige qui soit tombée sur la capitale italienne depuis 14 ans. photo AP

tombé à moins 21 degrés à Cortina, dans les Alpes italiennes.

### En Espagne

En Espagne, les autorités affirment que c'est l'hiver le plus rude que le pays ait connu depuis 1956. Il y a eu 15 morts, dont trois mendians qui ont été retrouvés dans une rue de Madrid, où le thermomètre a marqué moins huit.

En RFA, dans la vallée du Danube, les températures sont tombées à 30 degrés en-dessous de zéro dans la nuit de lundi à hier. Dans les bois d'Odenwald, au sud

de Francfort, il a fait moins 25. Le ciel est dégagé, mais le froid condense l'humidité de l'air qui retombe en cristaux de glace sous forme de « neige polaire ».

En Belgique, la Meuse a gelé entièrement dans la région de Namur, ce qui n'était pas arrivé depuis 22 ans. Les transports sont perturbés.

### L'Ecosse épargnée

En Grande-Bretagne, les Ecosais qui souffrent ordinairement du froid en cette saison sont relativement épargnés cette année: C'est dans le sud de l'Angleterre qu'il fait froid, avec un minimum

de moins 15 degrés qui a été relevé à Charing, sur la côte sud-est. A Torbay, il a fallu créer des patrouilles pour surveiller les singes du zoo Paignton, qui avaient découvert le moyen de prendre la clef des champs en passant à pied sec sur un étang gelé.

En Tchécoslovaquie, l'agence CTK a annoncé que le thermomètre était descendu à moins 42 à Oravska Dam en Slovaquie. On ne compte plus les oiseaux gelés, et les policiers de Brno ont dû intervenir à deux reprises pour dégager des cygnes prisonniers d'un étang gelé.

## MOBILIER ACTUEL



APRÈS L'ÉDÈN

ST-DENIS/DULUTH

## INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1985

Pensionnat — Externat  
Garçons et filles



**Collège Bourget**

Rigaud  
INSTITUTION PRIVÉE

dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.

Cours secondaire complet (avec ou sans latin)

Classes spéciales pour les élèves anglophones. Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine.

### POUR INSCRIPTION EN 1re, en 2e ou en 3e SECONDAIRE

Veillez vous présenter au COLLÈGE pour les tests d'admission avant 9h30.

Le SAMEDI 12 janvier 1985 ou  
le SAMEDI 26 janvier 1985 ou  
le SAMEDI 16 mars 1985

Pour renseignements en 1re, 2e et 3e secondaire, composez  
(514) 451-5785

Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez  
(514) 451-4716

Après entente, des bourses d'études sont disponibles.

## La paix, plutôt que le désarmement

Il n'y a qu'un moyen de juger les résultats de la rencontre de Genève: attendre. Les pourparlers entre le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, et le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Andreï Gromyko, ne pouvaient, au mieux, qu'établir un nouveau ton dans les relations entre les deux superpuissances et non résoudre la multitude de problèmes qui les divisent. Ceux qui s'attendaient à un pas de géant vers le désarmement seront déçus. Mais un petit pas vers le maintien de la paix a, sans doute, été fait.

Le désarmement doit cependant être le premier point à l'ordre du jour. La différence fondamentale qui sépare les deux pays dans ce domaine est une source de plus de méfiance réciproque. Deux jours de pourparlers entre les deux ministres ne sont pas de trop pour essayer d'assurer le début de négociations sérieuses.

Les Américains soutiennent qu'il faut séparer les négociations sur les armes offensives de celles sur les armes défensives. Washington n'admet plus la thèse d'il y a plus de dix ans qui veut que l'interdiction de systèmes défensifs entraîne un développement ralenti ou le gel des systèmes offensifs.

L'Union soviétique veut donner la priorité à un accord sur les systèmes défensifs et sur l'utilisation de l'espace à des fins militaires. Elle estime que le développement de systèmes défensifs accroît le danger de guerre: le pays qui croit avoir un avantage décisif pourrait lancer une attaque massive contre l'autre. Ce point de vue se défend, mais ni Moscou ni Washington ne renoncent à des armes qui les mettraient à l'abri d'une attaque ennemie. Ils ne négligent pas non plus de mettre au point de nouvelles armes offensives en prévision de toutes les situations qui pourraient se présenter.

En fin de compte, la position soviétique est peut-être un peu utopique. Si l'on cherche une réduction des forces offensives, il faut la négocier et non attendre que les deux pays décident, chacun de son côté, qu'elles sont excessives.

Cette divergence de vues est assez profonde pour relancer l'escalade du développement de nouvelles armes. C'est pourquoi MM. Shultz et Gromyko se sont rencontrés à Genève.

Dans l'immédiat, l'important est d'éviter les erreurs graves qui peuvent être commises quand deux pays développent leur armement sans bien connaître les capacités et les intentions de l'adversaire. L'erreur la plus grave serait, sans aucun doute, pour un des pays de lancer une attaque surprise dans la crainte que l'adversaire pourrait tout d'un coup prendre un avantage décisif et permanent. Une erreur moins grave, mais trop fréquente, est le développement coûteux d'armements qui ne servent à rien et qui ne pourraient jamais servir à quoi que ce soit. Tant les Américains que les Soviétiques peuvent sûrement trouver une pléthore de telles dépenses dans leurs budgets.

Le chemin du désarmement passe peut-être par un long échange d'idées qui permet à chacun de perfectionner sa politique d'armement. À partir d'une meilleure connaissance des faits, chacun pourrait ensuite négocier un véritable désarmement sans mettre en danger sa sécurité. C'est un long processus, sans résultats spectaculaires, mais le fait qu'il ait lieu diminue le danger de guerre, un objectif encore plus important que le désarmement lui-même.

Frédéric WAGNIÈRE

## L'indépendance: du parti au mouvement

L'idée d'indépendance du Québec décrit une courbe dans le ciel de l'histoire: d'abord lancée par des mouvements politiques, elle fut ensuite prise en charge de manière quasi exclusive par un parti politique. Comme ce parti renonce aujourd'hui à la défendre ouvertement, elle est à nouveau récupérée par un mouvement jusqu'au jour où elle sera encore une fois inscrite au programme d'une formation.

C'est toujours le peuple qui détermine ce balancement. Entre l'œuvre d'un mouvement et l'action d'un parti, il existe des distinctions majeures. Le premier veut enseigner un idéal et rejette les compromis. Le second, dont le but évident est la conquête du pouvoir, consent à s'adapter aux circonstances des combats, même au prix de ses principes.

Vers la fin des années cinquante et pendant la décennie soixante, jusqu'en 1968, l'idée d'indépendance du Québec était défendue, illustrée et répandue par des mouvements politiques. Beaucoup se souviendront de l'Alliance laurentienne qu'animait Raymond Barbeau, de l'Action socialiste pour l'indépendance que dirigeait Raoul Roy, du Rassemblement pour l'indépendance nationale qui reste attachée aux noms de Pierre Bourgault, André D'Allemagne, Andrée Ferretti et Marcel Chaput.

Chacun de ces groupes se distinguait par des tendances différentes, des styles, des manières et... un certain panache. René Lévesque, dès qu'il eut démissionné du Parti libéral en 1967, créa avec d'autres dissidents du PLQ le Mouvement Souveraineté-Association. Ce n'était pas encore un parti politique. Il ne le devint que l'année suivante quand naquit le Parti québécois, fusion du MSA et du Ralliement créditiste de Gilles Grégoire.

L'idée d'indépendance avait donc fait son chemin dans le peuple et pouvait, grâce au nombre et à la montée d'un nationalisme proprement québécois, s'incarner dans un parti politique sous le leadership d'un ancien ministre libéral. À la même époque, les «purs et les durs» du RIN se résignaient, sous l'influence de Bourgault, à rallier le PQ. Plusieurs d'entre eux le regrettent aujourd'hui, le passage du mouvement au parti, de l'idéal à l'action, ayant altéré leur ancien rêve.

On connaît la suite, les victoires frémissantes et les amères déceptions. À présent, René Lévesque convie son groupe à se conformer aux vœux du peuple, à interrompre son discours souverainiste, à se concerter avec le Pouvoir central et les autres provinces dans un fédéralisme voué au renouveau.

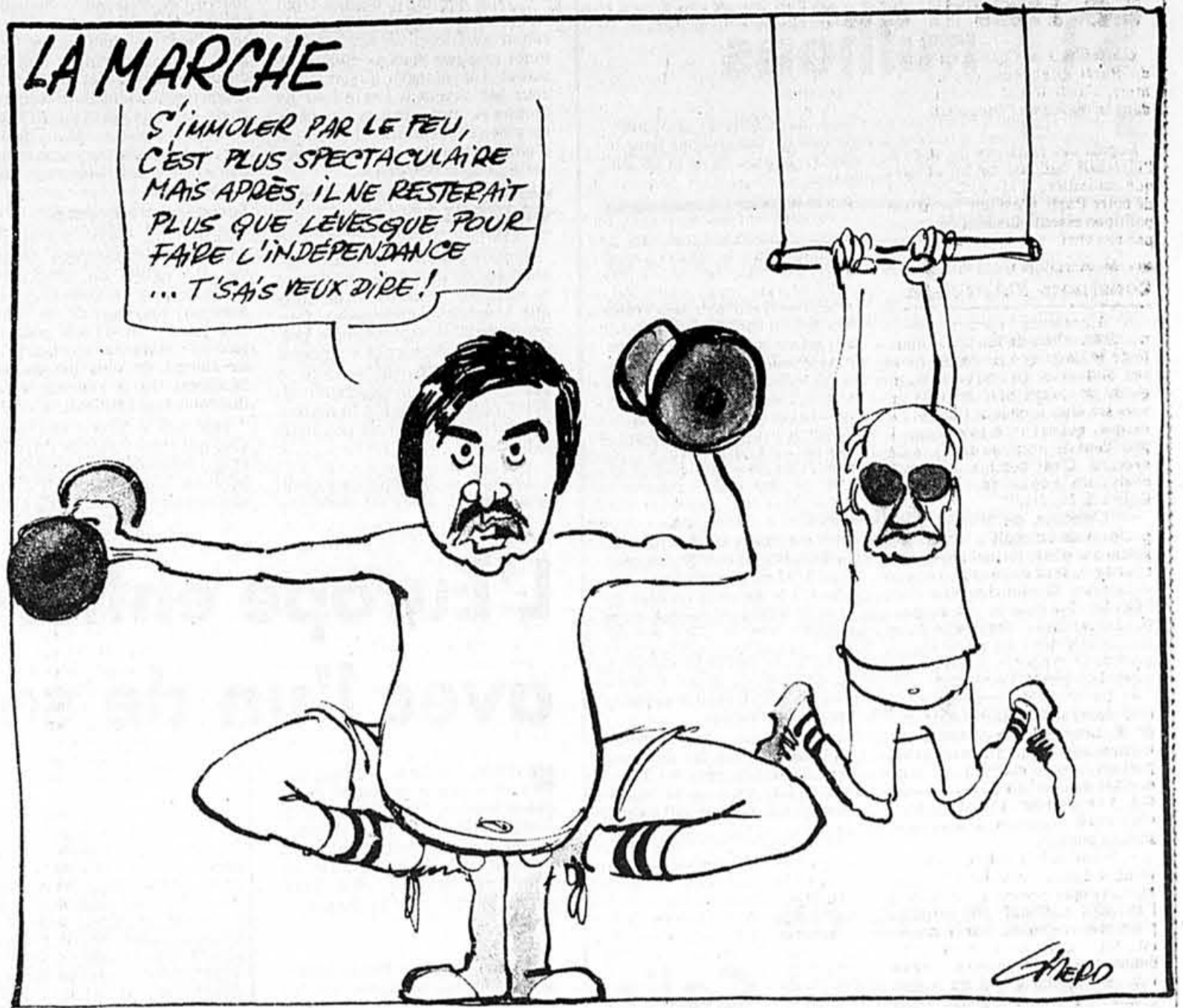
Aussitôt, les militants qui croient toujours à l'indépendance battent le rappel. Ils vont se regrouper dans la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui, d'institution nationale, est passée au rang d'un mouvement politique de propagande pour la cause de la souveraineté; ou encore dans le Mouvement national des Québécois, également indépendantiste; et bientôt dans la nouvelle Coalition pour l'indépendance du Québec qui, outre les deux mouvements précédents, regroupera d'anciens péquistes déçus parmi lesquels il faut reconnaître Pierre de Bellefeuille, le premier député qui eut le courage de se désolidariser de son caucus pour siéger sur les banquettes de l'Opposition.

C'est le propre des mouvements, toujours au nom de l'idéal, de multiplier les actions d'éclat et les manifestations qui retiennent l'attention. Ainsi Marcel Chaput jeûna dans les années soixante pour défendre ses convictions. D'autres, égarés dans le terrorisme, firent ce que l'on sait dans les années soixante-dix.

Pourvu qu'elles ne portent pas atteinte à la vie, à la santé et à la sécurité, pour autant qu'elles ne gênent pas la liberté des autres citoyens, ces manifestations demeurent légitimes dans notre société.

À vingt ans de distance, Gilles Rhéaume, président de la SSJB, reprend l'exemple de Chaput. Plutôt que de jeûner, il doit parcourir à pied la distance Montréal-Québec pour démontrer que l'idée d'indépendance n'est pas morte. En réalité, elle se meurt dans l'arène électorale et ne survit que dans les mouvements politiques qui n'accéderont jamais au pouvoir...

Michel ROY



(Droits réservés)



Jean-Paul Desbiens

## De la jeunesse

(Collaboration spéciale)

«Qu'as-tu fait, ô toi que voilà  
Pleurant sans cesse,  
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà,  
De ta jeunesse?»  
(Vrelaine)

En plus d'être numérotées depuis toujours, les années sont maintenant thématiques. On a eu l'année de la femme, l'année de l'enfant, l'année des handicapés. Et on entre dans l'année de la jeunesse. Ainsi le veut la liturgie laïque et internationale présidée par le Grand Machin, comme disait de Gaulle, pour désigner l'ONU.

On peut noter que les thèmes choisis réfèrent à des réalités qui font problème. En d'autres mots, les thèmes qui sont proposés à la réflexion internationale (à supposer que l'expression «réflexion internationale» veuille dire quelque chose), attirent l'attention sur des réalités méconnues, négligées, bafouées. On conçoit mal, en tout cas, l'année internationale des généraux, des banquiers, des politiciens. Personne non plus ne pense à l'année internationale des mâles. Quant aux vieux, ça ne saurait tarder: l'époque est démagogique. Faudrait pas que ça tarde trop. On veut parader, nous autres aussi.

Que ce genre de célébrations soient, pour une bonne part, manœuvres politiques, alibis, opérations bonne-conscience, cela est clair. Il suffit bien de rappeler les thèmes récents pour s'en convaincre. Demandez aux en-

fants éthiopiens ou aux femmes de l'Iran. Ce n'est pas une raison pour boucler les thèmes internationaux. Après tout, les contemporains ne sont pas tous contemporains.

Ainsi donc, si l'on a lancé l'année internationale de la jeunesse, c'est que la jeunesse fait problème. Une société saine ne parlerait pas tant de sa jeunesse. De sa vieillesse non plus, ni d'aucune autre composante. On parle de ce qui fait mal.

Vis-à-vis de la jeunesse, nous sommes en pleine contradiction. D'une part, on survalorise la jeunesse: la mode, les médias, les politiciens, le battage du Commerce, n'en ont que pour les jeunes. D'autre part, on a perdu le mode d'emploi de la jeunesse, c'est doublement le cas de le dire. Quand il n'y a de place que pour les jeunes, il n'y a pas de place pour les jeunes.

Qu'il soit d'abord bien entendu que la jeunesse est une disgrâce. Nizan écrivait: «Je n'endurerais pas que l'on dise devant moi que 20 ans est le plus bel âge de la vie.» Je ne rapporte pas cela parce que je suis vieux et envieux; je le fais parce que c'est vrai. Je ne dis pas: non plus que la vieillesse est une grâce. De Gaulle disait que «la vieillesse est un naufrage». La vraie chose, c'est que tous les âges sont un devoir. Hé bien! quel est le devoir de la jeunesse?

Je ne donnerai pas dans le su-

blime ridicule de chevroter une réponse. Écoutons plutôt Fourastié: «Combien est délicate la morale de la durée, qui consiste à concilier la force de la vie dans le court terme avec la force de la vie dans le long terme. Bien des jeunes gens dilapident abusivement vite un capital d'aptitudes et de sensibilité qui est destiné à soutenir toute une vie. Manger son pain blanc le premier, pénétrer trop avant certaines voies de plaisir, développer trop intensément certaines aptitudes, c'est en fermer d'autres qui, sur l'ensemble de l'existence, eussent été plus fécondes. L'allongement de la vie humaine, celui de la durée des mariages, l'abaissement des âges de la puberté, additionnent leurs effets pour rendre plus difficile que jamais l'équilibre de l'existence.»<sup>(1)</sup>

Je souligne l'idée que le risque d'un jeune, c'est de réduire sa liberté future par le refus de contraintes présentes. Il ne s'agit pas du tout de reporter sans cesse sa vie à plus tard. La vie ne se reporte pas, ni se met de côté, comme on met de l'argent de côté. Il s'agit de gréer son navire. Par exemple, apprendre sa langue est une contrainte; c'est aussi un équipement. Apprendre une langue seconde est une contrainte aussi, et un équipement supplémentaire. Il est plus facile de baragouiner le stie. Mais vient le moment où l'on se découvre esclave parce que l'on a négligé de construire les moyens de sa liberté.

Il ne faut pas cultiver la jeunesse, ni la flatter, ni surtout chercher à y trouver un tremplin ou une vengeance. Il faut l'aider à se définir. L'adulte est la définition du jeune. Mais quelle est la définition de l'adulte? La culture. Et quelle est la définition de la culture? Un système de référence. Être adulte, c'est connaître et donner ses positions, comme fait un navire en haute mer.

Je pense aux jeunes. Je pense aux pères et mères également. Il n'est pas facile d'être jeunes, ces années-ci; il n'est pas facile non plus d'être père ou mère. L'époque du prêt-à-porter, du prêt-à-manger et du jetable est une époque méprisante et gaspilleuse. Les objets, comme les obligations, y sont à court terme. Le contrat a remplacé la promesse. «Ainsi le veut le style de la vie industrielle.» (Junger)<sup>(2)</sup>

Quoi dire aux jeunes? L'une dit: «Jeunesse éteinte» (Nathalie Petrowski, série d'articles dans *Le Devoir*, automne 84); l'autre dit: «Vous êtes les enfants de Dieu» (Jean-Paul II, au stade olympique). Et moi, vieux scribouilleur erratique, que voulez-vous que je dise? Ceci: «Deviens ce que tu es.» (Nietzsche, circa 1885).

- 1) Fourastié, *Essais de morale prospective*, Gonthier, 1967.
- 2) Ernst Junger, *Le mur du temps*, Gallimard, 1981.

## REVUE DE PRESSE

### Juifs d'Éthiopie et famine en Afrique

Parlant de l'exode des Juifs d'Éthiopie, *Le Quotidien de Paris* écrit: «Dans le monde entier, la nouvelle a pris des allures d'opération prophétique, un peu comme le «coup israélien d'Entebbe», la violation diplomatique en moins. Sans parler d'Israël où la nouvelle a éclipsé toutes les préoccupations présentes. Après l'opération «Moïse», et même si elle n'est pas tout à fait achevée, on croirait entendre et deviner un autre Israël. Un Israël qui, après le choc et la déchirure de la guerre du Kippour, l'épreuve du Liban, la désunion politique, l'arrêt de l'immigration, et surtout le doute qui s'empare des Israéliens et qui avait fini par s'insinuer dans le sionisme, retrouverait un second souffle.»

Le *Matin de Paris* écrit à ce sujet: «Comparée aux grandes vagues d'immigration qu'a con-

nues Israël, celle des falashas (Juifs d'Éthiopie) est assez restreinte. Toutefois, les problèmes qu'elle pose à la société israélienne risquent d'être majeurs. Israël est déjà un rare mélange ethnique et la différence de ton entre un Juif yéménite ou de Cochinchine et un Juif éthiopien n'est qu'une question de degré. Par contre, l'écart socio-culturel risque d'être plus grave. Pour les instances de l'État, la décision des grands rabbins du pays de considérer que les falashas sont des Juifs à part entière est suffisante pour leur octroyer, dès leur arrivée, la citoyenneté israélienne. Mais les rabbins ne sont pas tous sur le point d'accepter les falashas comme des frères sans tache. D'où le risque que les falashas, citoyens israéliens de première zone et Juifs à part entière, restent, malgré tout, à l'écart des autres Juifs.»

Agence France-Presse

À la suite de l'attention accordée par les médias à la famine en Afrique, le monde semble désormais davantage préoccupé par les aspects à long terme de ce problème.

Même si la sécheresse est la principale cause de la tragédie qui a frappé l'Éthiopie et certaines régions du Sahel, les spécialistes relient en partie le problème aux décennies de pratiques agricoles inadéquates.

En raison de leur pauvreté croissante, les pays du tiers monde ont été incapables d'avoir accès aux importants surplus de nourriture de la Communauté économique européenne, des États-Unis et du Canada. Et de fait, pour des milliers de personnes dont les cris d'alarme n'ont pas été entendus, il était déjà trop tard.

L'aide internationale doit également se poursuivre sous forme

de programmes agricoles pouvant mener à l'autosuffisance alimentaire. Cette assistance doit être destinée aux gouvernements et aux agriculteurs de la région du Sahel, afin de contrer la désertification grâce à la plantation d'arbres et à des travaux d'irrigation. Il est fort probable que cette lutte contre la famine devra être menée avec la menace toujours possible de nouvelles sécheresses, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de ceintures vertes puisse modifier l'environnement, et engendrer davantage de pluies.

L'aide destinée aux populations menacées de mourir à brève échéance doit se poursuivre, mais également les mesures permettant d'en arriver à la seule solution acceptable à long terme: un retour à l'autosuffisance alimentaire.

The Saskatoon Star-Phoenix

TÉMOIGNAGE

Le Parti québécois a failli à la tâche

Conseillère au Conseil exécutif du Parti québécois depuis six mois, l'auteur est enseignante dans la région de l'Outaouais.

Depuis six mois que je siège à l'Exécutif national du PQ en tant que conseillère, j'ai constaté l'état de notre Parti. C'est une formation politique essentiellement contrôlée par son chef.

Constance MAINVILLE

À quelques reprises, lors de nos discussions de fond, j'ai manifesté le désir que le Parti prenne ses distances du gouvernement, garde un esprit plus critique envers ses élus. À chaque fois, M. Lévesque, qui est en même temps le président du parti, se disait en désaccord. C'est comme si je préchais dans le désert face à mes collègues de l'exécutif.

L'élection de Mme Assimpopoulos nous amenait à la vice-présidence une intellectuelle reconnue pour sa rigueur de pensée, une souveraineté inconditionnelle dont l'élection fut assurée par un groupe d'orthodoxes. Serait-elle devenue subitement électoraliste au point de se ranger inconditionnellement derrière M. Lévesque?

Le choix du nouveau directeur général fut clairement celui de M. Lévesque. Le comité de sélection auquel je siégeais étant partagé, c'est l'exécutif qui a dû décider de l'embauche du nouveau d.g. À ce moment, j'ai senti que le chef avait vraiment la mainmise sur son parti.

Passons à la soirée du 19 novembre dernier, réunion à laquelle M. Lévesque présenta son texte à l'exécutif national. Dix minutes pour prendre connaissance du document... puis un tour de table donnant le résultat suivant: six en faveur, cinq contre, deux indécis et deux n'ayant pas d'opinion se disant trop «sonnés» pour réagir. Le vote ne fut pas pris, à la demande du chef parce que nous n'avions pas assez de recul, disait-il (sans doute parce qu'il ne faisait pas l'unanimité). J'exprimai mon désaccord à M. Lévesque sur le paragraphe 2 surtout: «...au fait la souveraineté n'a pas à être un enjeu; ni en totalité plus ou moins déguisée, ni directement... Le document n'était alors accompagné d'aucune proposition. J'exprimai l'avis qu'il manquait à ce document une déclaration de base, l'affirmation que le parti doit faire la souveraineté du Québec. Une heure plus tard arrive sur la table une proposition de M. Lévesque, qui est devenue par la suite la proposition de l'exécutif national disant:

Remplacer l'article 1, chapitre I, section A par:

«Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec.»

M. Lévesque nous demande deux votes à titre indicatif, pour sa gouverne personnelle: «ça ne sortira pas», disait-il.

Vote indicatif 1: sur la proposition énoncée plus haut (unanimité);

Vote indicatif 2: que la prochaine élection ne soit pas référendaire (unanimité).

Peut-on voter contre la vertu? C'est ainsi que M. Lévesque a obtenu un vote «indicatif» unanime, qui est devenu «le vote unanime de l'exécutif» (vote dont on ne devait pas se servir).

Voyant l'état des choses, M. Paquette présente une troisième proposition: «Qu'à la suite des assemblées générales de comités, l'exécutif déclare qu'au cours de la prochaine élection, la souveraineté doit faire partie du discours politique.» Ce vote, quant à lui, ne fit pas l'unanimité.

Il y a six mois pourtant, au congrès de juin, l'exécutif d'alors présentait son manifeste «Face à un monde nouveau». M. Lévesque endossait alors pleinement ce document. Comment expliquer maintenant ce virage de l'exécutif national? Comment expliquer que le conseiller au programme qui, par tradition, est considéré comme le gardien du programme, en fasse fi et propose «le beau risque»?

Qu'est-ce qui a été diffusé auprès des médias et des assemblées spéciales pour le choix des délégués? Le vote unanime seulement. J'ai pensé devoir remettre les choses dans leur contexte.

En joignant les rangs de l'exécutif national, j'aurais aimé que le parti s'impose; je me retrouve dans un parti docile. Les Québécois ne sont pas tout à fait détachés de leur vieille peau: M. Lévesque est le chef, il faut suivre le chef.

M. Parizeau craint que M. Lévesque soit en train «d'unionnaliser» le parti. Pour moi, c'est déjà fait. D'abord, les modérés sont tellement certains de gagner le congrès. N'a-t-on pas pris tous les moyens des vieux partis pour y arriver?

- organisation de «slates»;
- parachutage de ministres dans tous les comités (tiens, ils sont tous disponibles subitement);
- utilisation du personnel politique dans les ministères pour voir à l'organisation, etc.

Sur ce point et sur bien d'autres, notre parti semble bien modelé sur celui de Maurice Duplessis. Le PQ n'est-il pas le parti d'un seul homme dans la personne de René Lévesque? Chef fondateur, il en assure la gouverne depuis seize ans. Ce parti est-il appelé à vivre les mêmes destinées que celles de l'Union nationale? Maurice Duplessis a sabordé l'Action libérale nationale comme René Lévesque est en train de saborder son parti. René Lévesque souffre-t-il de l'usure du pouvoir comme ce fut le cas de Maurice Duplessis? Après huit années de règne, l'habitude du pouvoir se crée. Voyez le chef entouré de sa petite cour, de ses courtisans et de ses courtisanes. Comme «Le Prince», il distribue ses faveurs. Pour faire taire l'un et l'autre, il attribue des ministères. Il est à former un Parti et un gouvernement à son goût. Son dauphin est là qui attend le bon vouloir du roi soleil; il ne manque plus que la maîtresse en titre.

En évacuant l'Option, M. Lévesque n'a-t-il pas dit qu'il était prêt à sacrifier de ses militants parmi les meilleurs? Se sert-il de l'Option pour se défaire à tout jamais de la gauche du Parti? Croit-il récupérer à la droite ce qu'il va perdre à sa gauche. Erreur, car la population n'est pas aussi dupe qu'on se serait porté à le croire parfois. C'est un mauvais calcul et l'électorat choisira le vrai fédéralisme.

Nous, les militants, avons-nous servi de marche-pied au chef? Depuis 73 que M. Lévesque nous charrie d'un congrès à l'autre, d'un conseil national à un conseil national spécial avant chaque élection, référendum, référendum... il en est de même du congrès à venir. M. Lévesque a toujours fait ce qu'il a voulu de son Parti. Depuis 73 qu'on ne parle plus de souveraineté dans la population. Ce discours est réservé à nos chapelles ardentes seulement.

Sommes-nous tombés dans le confort et l'indifférence pour accepter que la souveraineté devienne non plus objectif mais une stratégie parmi tant d'autres? On nous répond que la population n'en veut pas. Je la comprends; depuis 73 qu'on la cache au fond des garde-robes, qu'on l'encage comme un monstre dangereux. Nous n'avons pas su créer le «syndrome de la saucisse», comme disait M. Lévesque à une radio anglophone: «Plus de gens en mange parce qu'elle est fraîche et plus elle est fraîche, plus de gens en mange.» Remiser l'Option aux oubliettes pour quatre ans encore, je m'y refuse. C'est renier ce pour quoi nous existons. J'admets que l'Exécutif national n'a pas assuré son leadership. Nous n'avons même pas été capable de nous entendre pour rédiger un texte d'encadrement face au débat.

Depuis trop longtemps, à cause d'habiles tours de passe-passe, le Parti n'a pas su moderniser son Option. Au contraire, l'idéal indépendantiste n'intéresse plus les jeunes et les créateurs. Nous sommes un Parti de plus en plus vieillissant. Notre victoire de 76 a peut-être suffi à combler les aspirations indépendantistes. On s'en est remis au PQ. Nous avons fait naître des espoirs et nous n'avons pas livré la marchandise. Au contraire, nous avons égaré le colis dans quelque tunnel obscur appelé élitisme. L'indépendance est devenue la souveraineté-association et on parle maintenant d'autonomie. Est-il possible qu'un Parti, en seize ans, passe de la gauche au centre et prenne maintenant le virage à droite? Et la social-démocratie dans tout cela? Elle fut évacuée depuis longtemps et cela bien avant l'Option.

N'y a-t-il personne dans l'entourage de M. Lévesque pour le conseiller, le critiquer? Ou sont les vrais penseurs du PQ? Ils sont partis, un à un, depuis longtemps déjà, voulant garder leur liberté de penser. Les modérés craignent que Bourassa ne prenne le pouvoir et, pour éviter cela, ils sont prêts à tout, même à sacrifier l'Option et le Parti. Il est vrai, comme disait un ministre récemment, que les

militants ne représentent que 5 p. cent de l'électorat. Maintenant que le roi a son dauphin, la suite du monde est peut-être assurée, pensez-vous? Il reste que «MONSIEUR» (c'est ainsi qu'on appelait le frère du roi à la cour de France et c'est ainsi qu'on appelait M. Parizeau) a préféré quitter pour mieux réfléchir loin des intrigues de cour. Et on a vu aussi le sort que certaines populations ont réservé à leurs monarchies. Certains hommes d'État auraient avantage à relire leur histoire.

Un gouvernement qui met son Option en veilleuse, qui fait fi de ses militants et de son programme est appelé à moyen terme à une mort sans dignité. Sans doute, M. Lévesque, gagnerez-vous le congrès de janvier. Victoire très éphémère à mon avis mais vous ne pourriez vous vanter de gagner la guerre. J'ai le sentiment de vaincre la fin d'un régime en voyant un chef qui se contredit de jour en jour.

J'aurais voulu que les militants décident par eux-mêmes. Cela aurait été possible si M. Lévesque avait démissionné. Comment peut-il rater ainsi sa sortie? Une élection à la chefferie aurait sans doute résolu le problème. Je pense que ce congrès spécial qui va coûter 50 000\$ au Parti ne donnera vraiment pas la réalité du parti: 1 600 délégués qui décident pour 100 000 membres, c'est démocratique mais cela ne reflète pas tout à fait la base.

Cependant, ce débat aura eu un aspect positif. Il aura permis de connaître le vrai René Lévesque. Il aura aussi permis la réapparition des mouvements indépendantistes, le PQ n'ayant plus le monopole de la souveraineté. Sur ce point, il a failli lamentablement. Il permettra hélas à l'opposition d'inscrire des thèmes nationalistes à son programme. Car, pour moi, la vérité en politique, c'est le rapport de forces et nous l'avons perdu avec le virage du chef.

Le dauphin, l'héritier comme l'appelle Pierre Godin, n'a-t-il pas été trop impatient, ne pousse-t-il pas trop dans le dos du chef? M. Lévesque a beau démentir ses déclarations par-dessus déclarations, il n'a plus le choix, je crois. Notre roi soleil saura-t-il se maintenir au pouvoir? Depuis 73 qu'il contrôle son parti, il a eu la mainmise sur la majorité de ses ministres. «Il faut se soumettre ou se démettre», disait-il. Saura-t-il ralentir indéfiniment les élans de son dauphin?

Heureusement, il me restera toujours l'espoir que l'indépendance se fera un jour mais je ne crois plus que le PQ la fera. Les mouvements indépendantistes reprendront le flambeau et seront plus puissants que le gouvernement parce que détachés du pouvoir; ils sauront garder leur pureté et leur foi nationaliste intactes. Et quand la population sera prête, le gouvernement alors au pouvoir n'aura pas d'autres choix que de faire l'indépendance. Ça nous aura pris vingt ans pour apprendre mais nous retiendrons la leçon. Le PQ a failli à la tâche, il nous faudra maintenant regarder ailleurs.

M. Lévesque, vous n'avez pas le droit...

Je suis né en 1951 à Montréal, dans le quartier du Plateau Mont-Royal: une jeunesse douce et agréable, malgré une situation financière précaire.

Ma jeunesse s'ouvre sur deux héros, les deux seuls héros à qui les jeunes du coin peuvent s'identifier: Maurice Richard et le cardinal Léger. Je «sers» la messe avec mon chandail de hockey en dessus de ma soutane... je rêve!

Le hasard, la chance fait que je fais mon cours classique, les horizons s'élargissent, le petit Canadien français que je suis grandit et devient un Québécois. Je colle sur mon sac d'école le bélier du R.I.N. et j'évite que mes parents le voient. Je distribue des dépliants. Je participe aux premières manifestations du temps, plus souvent en pensée qu'en action, imaginez j'ai à peine 13 ans. Le tout s'organise: Chaput, Bourgault, D'Allemagne, René Lévesque... Je mets l'épaule à la roue, en 1970 dans Mercier, je travaille pour Bourgault (dépliants, tracts, messages) avec des gens de mon milieu, ouvriers, chômeurs et jeunes étudiants, l'esprit naît, le Québec s'ouvre, le Québec rêve.

En 1973 même phénomène, la classe ouvrière de Sainte-Marie tente de réélire Georges Tremblay... c'est la désolation, la déconfiture, je revois comme si c'était hier la page frontispice de «La Presse» où Camille Laurin explosé dans vos bras. Meurtri, blesé, je

reprérends avec les autres le boulot, le porte à porte et on arrive à l'apothéose de 1976. Je pleure encore, mais de joie. Moi aussi, comme vous, je ne pensais jamais que je serais aussi fier d'être Québécois que ce 15 novembre.

Votre discours à New York, votre voyage en France, le loi 101, le Québec se fait... Le référendum approche, moi et bien d'autres, nous nous remettons à l'ouvrage: financement, porte à porte, déclinement dans les familles...

Le 20 mai au soir je vous revois, avec Corinne et Lise sur l'estrade, grand, digne, reconforter les gens du pays...

Je revois particulièrement l'image de Radio-Canada où l'on voit un homme barbu dans la trentaine en salopette qui pleurait... en tenant dans ses bras un enfant.

Mais ensemble debout on reprend le combat, le porte à porte, le financement, les engueulades avec nos voisins, les quolibets à l'usine mais on tient, on résiste à tout et on vous porte au pouvoir et j'en suis fier.

Mais aujourd'hui pour des raisons électorales vous n'avez pas le droit de détourner 15 ans, 20 ans de travail, de sacrifices, de peurs, de pleurs, de peines... il y va de notre fierté.

M. Lévesque vous n'avez pas le droit de faire ce détournement de fonds. Non, M. Lévesque vous n'avez pas le droit... de m'enlever mon rêve.

René CHAMBERLAND  
Saint-Luc

Pour l'arrêt seulement

Un peu partout au Québec, des municipalités ont commencé à remplacer les anciens «Arrêt-Stop» par de nouveaux panneaux de signalisation affichant «Arrêt-seulement».

La décision politique prise par l'ancien ministre des Transports, Monsieur Michel Clair, qui fixe au 31 décembre 1987 le délai final pour compléter l'opération «Arrêt», a pour effet bénéfique de redonner au Québec son caractère français du temps de la Nouvelle-

France. De plus, le message transmis par les nouveaux panneaux de signalisation est plus reposant pour l'automobiliste puisqu'il est unique.

Je suggère donc à tous les Québécois de réclamer de leurs édiles municipaux qu'ils accélèrent le processus de la francisation totale de leur pays en remplaçant dès maintenant, partout au Québec, les vieux «Arrêt-Stop» par des «Arrêt».

Pierre LANDRY  
Québec

Personnes âgées et CTCUM

M. Lawrence Hanigan, p.d.g. CTCUM

Toujours soucieux de la qualité de la vie des personnes âgées de la région métropolitaine, le Forum des citoyens âgés de Montréal voudrait porter à votre attention son point de vue concernant la hausse des tarifs dans les transports en commun.

Une étude effectuée en 1980 et 1981 révèle que 67% des clients âgés de la CTCUM considéraient «normal» les tarifs exigés pour l'utilisation du métro et de l'autobus. Cependant, il faut se rappeler que depuis, les personnes âgées ont dû subir une augmentation de 20%. Une autre augmentation de 16,5% comme celle prévue pour janvier correspond à une hausse réelle de plus de 40% en moins de deux ans.

Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur Hanigan, que les personnes âgées de régions urbaines sont plus défavorisées que d'autres au niveau de leurs revenus. Ces revenus n'augmentent pas au même rythme que les tarifs de transport, aussi, pour se déplacer, un bon nombre de personnes âgées doivent puiser dans les sommes d'ar-

gent déjà consacrées aux autres besoins essentiels (logement, nourriture, médicaments, etc.).

La majorité des personnes âgées n'ont pas tout simplement plus les moyens financiers de payer davantage pour le transport en commun. C'est pourquoi le Forum des citoyens âgés demande que la CTCUM trouve une autre source de financement de ses services afin de maintenir à un prix «normal» les déplacements des usagers âgés et ce, à toutes les heures de service.

D'autres villes (Hull et Québec) offrent aux personnes âgées la gratuité du transport en commun en dehors des heures de pointe. Les personnes âgées de ces villes peuvent y supporter plus facilement une augmentation de tarifs puisqu'il leur est possible d'organiser leurs déplacements en conséquence.

Nous ne doutons pas que vous trouverez une solution satisfaisante qui tiendra compte de la réalité économique des personnes âgées de Montréal.

Gaspard MASSUE  
Président

Sur les soins dentaires

Quelqu'un appartenant au «corps dentaire» a parlé à l'émission de Pierre Passeur. Il réclamait du gouvernement plus d'assistance pour les soins dentaires des personnes âgées. Quand on lui a demandé de préciser ce qu'il suggérait il a répondu que, par exemple, chez une personne qui n'a plus de dents il faudrait radiographier la gencive et la débarrasser de toute parcelle de dent qui pourrait s'y trouver, pour installer une prothèse sur la gencive ainsi dénudée.

Si j'en crois l'expérience prise ailleurs, et dans des pays réputés de haute civilisation, les soins dentaires sont à l'opposé de ce que de très grands dentistes font.

Tout d'abord, ils soignent les dents pour les faire durer à la limite du possible. Quand l'une d'elles arrive à sa fin, elle casse. On la

remplace en la posant sur une prothèse légère, qui encercle les autres dents (sans les fatiguer). Et surtout, le pivot de la dent cassée sera laissé dans la gencive. S'il est douloureux, on fait mourir le nerf. Ceci peut souvent être fait par soi-même, par une goutte de ce qu'on appelle ici «huile de clou», en France «huile essentielle de girofle».

Au fur et à mesure que les dents partent elles seront remplacées sur la prothèse. Et les racines laissées en place feront de la gencive une «gencive armée», pourrait-on dire qui ne s'amenuisera jamais, alors qu'une gencive «vidée» sera bientôt une gencive inexistante, et donc tout à fait incapable de maintenir un dentier en place.

M. LABELLE  
LaSalle

Cambodge: l'impuissance de l'ONU depuis six ans

Le 7 janvier 1979, le Vietnam a envahi le Cambodge, chassé de la capitale le régime des Khmers rouges et occupé le pays militairement. Dès le début, le Vietnam proclamait que ses forces armées étaient venues «libérer» le Cambodge du régime sanguinaire des Khmers rouges. Mais bientôt, l'intention réelle des dirigeants du Vietnam a été très connue grâce à son premier ministre qui a déclaré urbi et orbi que la situation du «Cambodge est irréversible».

Il s'agit d'un projet mûri de longue date, inscrit dans le fameux testament d'Ho Chi Minh, l'ancien dirigeant de Hanoi, qui vise à fonder ensemble les trois États de l'ancienne Indochine française (le Cambodge, le Laos et le Vietnam) pour en faire une «Fédération indochinoise» dominée par le Vietnam.

Rappelons que dès le début du 16ème siècle, le Royaume de Champa (Royaume musulman) qui occupait le centre du Vietnam actuel a été anéanti par les Vietnamiens venant du nord, mais maintenant il ne reste plus de cet État que les débris d'un peuple éparpillé partout en Asie du Sud-Est.

L'entreprise d'absorption du Cambodge n'a réussi qu'à moitié avec l'annexion de la Cochinchine ou Kampuchéa Krom (le Cambodge du Sud) par la dynastie vietnamienne Nguyen en 18ème siècle. Quant au Laos, le Vietnam a contrôlé depuis plusieurs années déjà l'armée et l'administration de toutes les institutions du pays.

Au Cambodge, actuellement en plus de l'occupation militaire, des milliers de fonctionnaires, des cadres et des colons vietnamiens contrôlent strictement tous les rouages de l'administration, les activités économiques et sont en train d'endoctriner le peuple et la jeunesse cambodgienne afin de «vietnamiser» le pays et finalement faire perdre l'identité et l'âme cambodgienne. Quant à l'administration, elle est strictement encadrée par les fonctionnaires vietnamiens à tous les échelons, depuis les ministères jusqu'aux institutions communales. Du plus haut jusqu'au plus bas de l'échelle administrative, c'est le fonctionnaire vietnamien qui décide de tout. Dans les écoles, l'enseignement de la langue vietnamienne est obligatoire. Et en plus de l'en-

doctrinement sur place, des milliers de jeunes sont envoyés de force à Hanoi pour une éducation plus poussée. À l'heure actuelle, il y a plus de 30 000 prisonniers politiques au Cambodge. Des centres de détention sont les mêmes que ceux utilisés par les Khmers rouges.

Pour accélérer et compléter le processus d'absorption, le Vietnam introduit de plus en plus des colons vietnamiens dont le nombre s'élève déjà à plus de 600 000 hommes installés et répartis dans des différentes régions les plus fertiles et surtout dans la zone la plus poissonneuse aux alentours du grand lac de Tonlé Sap. Pour accaparer au plus vite le territoire cambodgien, les soldats d'occupation ont procédé à une entreprise de génocide: arrestations arbitraires, persécutions de la population, viols des femmes, endoctrinement des jeunes avec enrôlement dans l'armée.

Du côté militaire, l'armée vietnamienne a utilisé des produits chimiques et du gaz toxique dans leur guerre pour réprimer les mouvements nationaux de résistance cambodgienne au mépris du Protocole de Genève de 1925 interdisant l'emploi à la guerre d'armes chimiques et de moyens bactériologiques. Durant la saison des pluies dont les opérations militaires d'envoie sont impossibles à effectuer, les occupants vietnamiens persécutent la population de l'intérieur provoquant leur fuite vers les régions sous le contrôle de la résistance cambodgienne. Pendant la saison sèche, se précipitant de la condition favorable dans l'utilisation des chars et de l'artillerie lourde, ils montent des opérations militaires pour essayer d'annihiler ces populations.

Ce sont là des actes constitutifs de violations des droits les plus fondamentaux de l'homme puisqu'il s'agit du droit à la vie et à son intégrité physique. Effectivement, la persistance de l'occupation du Cambodge par les forces étrangères empêche le peuple cambodgien d'exercer son droit à l'auto-détermination et constitue actuellement la principale violation des droits de l'homme au Cambodge.

En outre de la violation des principes fondamentaux du Droit international et de la Charte des Nations unies, il y a une série

d'accords qui ont été également violés par le Vietnam:

— Accord de Genève du 21 juillet 1954 interdisant la présence de toutes les forces étrangères au Cambodge;

— Accord du 8 juin 1967 et celui du 24 avril 1970 par lesquels le Vietnam avait réitéré sa reconnaissance des frontières du Cambodge;

— Accord de Paris du 27 janvier 1973 par lequel le Vietnam s'est engagé de nouveau à respecter strictement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Cambodge.

En dépit de cette situation bouleversante et préjudiciable à la paix en Asie du Sud-Est et à la stabilité mondiale, les pays de l'ASEAN (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et les Nations unies ont exprimé leur vive inquiétude et leur profonde préoccupation à la suite de cette invasion vietnamienne du 7 janvier 1979. À ce propos, l'Assemblée générale annuelle de l'ONU a adopté une résolution du 14 novembre 1979 en vue d'aboutir à un règlement politique d'ensemble du Cambodge, notamment sur les éléments primordiaux suivants:

— Accord de cessez-le-feu conclu par toutes les parties au conflit au Cambodge et le retrait de toutes les forces étrangères du Cambodge dans les plus brefs délais possibles avec supervision et vérification par une force de maintien de la paix de l'ONU;

— Mesures appropriées en vue du maintien de l'ordre au Cambodge et la tenue d'élections libres après le retrait de toutes les forces étrangères du pays.

À cet égard, d'année en année, il y a de plus en plus de compréhension et de soutien de la part de la communauté internationale au peuple cambodgien. Dernièrement, pour la 6ème fois depuis 1979, l'Assemblée générale de l'ONU du 30 octobre 1984 a demandé constamment le retrait de toutes les forces étrangères du Cambodge dont la résolution a été adoptée par 110 pays contre 22 et 18 abstentions comparativement à celle de novembre 1979 par 91 pays contre 21 et 29 abstentions.

Mais en revanche, à peine deux semaines après cette dernière Assemblée générale de l'ONU, les troupes vietnamiennes ont rasé le

17 novembre dernier le camp de Nong Chan provoquant plusieurs morts et blessés. Plus de 20 000 réfugiés survivants sont présentement sans abris. Et plus récemment encore, le jour de Noël, les envahisseurs ont attaqué ensuite le camp de Rithisen (Dong Samet). Notamment ces deux camps sont situés dans des zones libérées et contrôlées par le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK). L'infanterie vietnamienne les envahissait avec plusieurs chars T.54 de construction soviétique et d'importantes forces d'artillerie lourde pour bombarder et tuer les populations civiles laissant encore plusieurs morts et blessés. Les victimes innocentes sont surtout des femmes et des enfants. Selon le responsable des opérations de secours de l'ONU, il y a plus de 100 000 Cambodgiens vivant déjà dans des conditions précaires qui se sont réfugiés sans abris et sans nourriture le long de la frontière thaïlandaise.

Vis-à-vis de cette agression armée et l'occupation vietnamienne, bien que les Nations unies accordent depuis 6 ans non seulement de l'aide humanitaire mais aussi un soutien moral et diplomatique au gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique pour aboutir à un règlement ce soutien ne s'est pas révélé suffisant pour renverser la situation du Cambodge actuel.

Et enfin par quel moyen va-t-on résoudre ce fameux problème?

En dépit de l'intransigeance des dirigeants communistes de Hanoi, le peuple cambodgien compte de plus en plus sur la Communauté internationale en particulier les pays d'ASEAN pour toutes formes d'aides et principalement sur les pays occidentaux pour fournir aides financières et militaires au Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) qui a pour tâche de libérer le Cambodge de l'occupation vietnamienne et également pour empêcher l'expansion du monde communiste en Asie du Sud-Est.

C'est la responsabilité commune du monde libre.

Kol NOK  
Représentant du FNLPK  
Montreal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b> Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h Pour changer de lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7111 285-7205
<b>REDACTION</b>	285-7070	<b>GRANDES ANNONCES</b> Détailants National, Télé-Press Vacances, voyages Carrières et professions, nominations	285-7202 285-7306 285-7265 285-7320
<b>PROMOTION</b>	285-7100		
<b>COMPTABILITÉ</b> Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6901		

MULRONEY Y VA QUAND MÊME PRUDEMMENT

# Premier branle-bas dans la fonction publique fédérale: 26 nominations

OTTAWA — Quatre mois après les élections du 4 septembre, le gouvernement Mulroney est passé hier à l'action pour façonner une fonction publique plus fidèle à son image. Il y est toutefois allé prudemment.

## GILBERT LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

Le premier ministre a annoncé une série de 26 nominations à différents postes de la fonction publique; il épargne cependant, pour le moment du moins, les positions les plus stratégiques de l'appareil bureaucratique, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'autres changements, notamment aux postes économiques, au printemps, après la lecture du premier budget Wilson.

Le premier ministre donne tout de même un avis de mise à la retraite de 90 jours à sept fonctionnaires fédéraux, dont l'ancien sous-ministre des Finances sous M. Marc Lalonde, M. Ian Stewart. Les autres personnes touchées sont MM. John MacKay et Bruce MacDonald, qui avaient déjà été mutés à la suite de critiques. Jean Edmond, de l'expansion industrielle et régionale, Louis Berlinguet, du ministère d'État à la Science et à la Technologie, Bud Drury, de la Commission de la capitale nationale et John A. MacDonald, de la Commission des tarifs.

## Les francophones

M. Mulroney, qui avait promis de faire une place équitable aux francophones à Ottawa, a attiré deux hauts fonctionnaires québécois dans la fonction publique fédérale. Il s'agit de MM. Jean Claude Mercier et Pierre Perron, des sous-ministres associés du ministère québécois de l'Énergie, des Mines et Ressources. M. Perron passe au ministère fédéral du même nom, et M. Mercier passe à Agriculture Canada. Les deux hommes conservent le titre de sous-ministres associés.

La plus importante nomination du côté francophone est toutefois celle de Mme Huguette Labelle, précédemment secrétaire associée du cabinet, qui accède au poste prestigieux de sous-greffier du Conseil privé. Elle succède à ce poste le greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldeston,



Sylvia Ostry, représentante de M. Mulroney pour le Sommet des pays industrialisés.



Jean Pigott, nouvelle présidente de la Commission de la capitale nationale.



Huguette Labelle, secrétaire associé du cabinet et sous-greffier du Conseil privé.

dont on dit qu'il sera muté ailleurs au printemps. Une autre promotion importante est celle de M. Pierre Gravelle, précédemment sous-secrétaire du cabinet, qui devient secrétaire associé du Conseil du trésor, en dépit de ses liens d'amitié avec l'ancien ministre libéral Marc Lalonde.

## Affaires extérieures

Les nominations gouvernementales ne sont pas toutes des promotions. Ainsi, M. De Montigny Marchand, ancien sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures et sous-ministre des Affaires politiques, se retrouve

sous-ministre des Communications, poste beaucoup moins prestigieux.

C'est d'ailleurs aux Affaires extérieures que les changements annoncés sont les plus importants. Les nouveaux hommes forts y seront MM. Robert Richardson ex-commissaire à FIRA, et M. Gordon Smith, ex-sous-greffier du Conseil privé, qui deviennent sous-secrétaires d'État associés et respectivement sous-ministre du Commerce extérieur et sous-ministre des Affaires politiques.

Mme Sylvia Ostry, une amie personnelle de l'ancien premier ministre Trudeau, voit ses fonc-

tions limitées au poste d'ambassadeur aux négociations commerciales multilatérales (du GATT) et représentant personnelle de M. Mulroney pour le Sommet économique des pays industrialisés. Mme Ostry cumulait précédemment les fonctions de sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures, sous-ministre du Commerce extérieur et coordonnateur des relations économiques extérieures.

Autre démotion, celle de M. Pierre Sicard, qui était sous-ministre aux Services du ministère des Approvisionnement et Services, et qui devient sous-ministre des Affaires des anciens combattants.

Enfin, M. Paul Labbé, qui occupait le poste de directeur exécutif de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) devient commissaire à l'Agence d'examen de l'investissement étranger. MM. Labbé et Sicard, tout comme M. De Montigny Marchand, étaient étroitement associés au régime libéral, dans l'esprit du nouveau gouvernement.

Une autre nomination importante est celle de M. Raymond Hession, sous-ministre aux Approvisionnements, qui obtient la responsabilité de la partie « services » de ce ministère dirigée auparavant par M. Pierre Sicard. Le gouvernement confirme ainsi son intention de faire des économies en diminuant le nombre de sous-ministres et de sous-ministres adjoints, en regroupant tout le ministère des Approvisionnements et Services sous un seul sous-ministre.

## Qui fera quoi?

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Mulroney a annoncé hier les changements suivants dans la fonction publique fédérale:

### Nouvelles nominations

- Pierre Gravelle, 43 ans, sous-secrétaire du cabinet devant secrétaire associé du Conseil du trésor;
- Paul Labbé, 45 ans, directeur de l'Office canadien pour un renouveau industriel, devient commissaire de l'Agence d'examen des investissements étrangers;
- Rhéal Joseph Leblanc, 47 ans, solliciteur général adjoint de l'Alberta, devient commissaire aux Services correctionnels;
- Jean-Claude Mercier, 44 ans, sous-ministre associé (terres et forêts) au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, devient sous-ministre associé de l'Agriculture;
- Pierre Perron, 45 ans, sous-ministre associé au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, devient sous-ministre associé Énergie, Mines et Ressources;
- Jean Pigott, 60 ans, présidente du conseil de Morrison Lamotte et présidente de JEP Consulting, devient présidente de la Commission de la capitale nationale;
- Michael Rayner, 41 ans, de la firme Price Waterhouse Associates, devient contrôleur général;
- Janet Smith, 44 ans, secrétaire adjoint du cabinet, devient sous-ministre associé aux Transports;
- Georgina Wyman, 38 ans, secrétaire adjoint au cabinet, devient sous-ministre associé à l'Expansion industrielle régionale.

### Nouvelles affectations

- André Bissonnette, 59 ans, conseiller principal (gestion du personnel), Conseil privé, devient commissaire à la Commission mixte internationale;
- Bruce Brittain, 62 ans, sous-ministre des Affaires des anciens combattants, devient directeur à la Commission de la fonction publique;
- Arthur Collin, 55 ans, sous-ministre associé, Énergie, Mines et Ressources, devient Secrétaire au département d'État à la Science et Technologie;
- Raymond Hession, 44 ans, sous-ministre aux Approvisionnements, devient aussi sous-ministre aux Services et sous-receveur général;
- Arthur Kroeger, 52 ans, secrétaire, département d'État au développement économique et régional, devient secrétaire de la Conférence économique nationale;
- Huguette Labelle, 41 ans, sous-secrétaire d'État, devient secrétaire associé du Cabinet, sous-greffier du conseil privé et conseiller principal (gestion du personnel);
- Maurice Lafontaine, 48 ans, précédemment sous-ministre aux Affaires indiennes et du Nord, devient sous-ministre des Travaux publics;
- De Montigny Marchand, 48 ans, sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures et sous-ministre des Affaires politiques, devient sous-ministre des Communications;
- Sylvia Ostry, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sous-ministre du Commerce extérieur et coordonnateur des relations économiques extérieures, devient ambassadeur aux négociations commerciales multilatérales et représentante du premier ministre pour le sommet économique;
- Robert Rabinovitch, 41 ans, sous-ministre aux Communications, devient sous-secrétaire d'État;
- Bruce Rawfon, 49 ans, coordonnateur fédéral au développement économique (Alberta), devient sous-ministre aux Affaires indiennes et du Nord;
- Robert Richardson, 54 ans, commissaire à l'Agence d'examen des investissements étrangers, devient sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures et sous-ministre du Commerce extérieur;
- Blair Seaborn, 60 ans, président de la Commission mixte internationale, devient conseiller auprès du Conseil privé;
- Pierre Sicard, 47 ans, sous-ministre aux Services, devient sous-ministre des Affaires des anciens combattants;
- Gordon Smith, 43 ans, secrétaire associé du Cabinet et sous-greffier du Conseil privé, devient sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures et sous-ministre des Affaires politiques;
- Jaffray Wilkes, 58 ans, sous-ministre aux Transports, devient Coordonnateur fédéral du développement économique pour la Nouvelle-Écosse;
- Donald Yeomans, 59 ans, commissaire aux Services correctionnels, devient président de la Commission des tarifs.

# Sans l'aide internationale, la famine en Afrique aurait été encore pire...

OTTAWA — La famine qui sévit en Éthiopie ne prouve pas que l'aide aux pays en voie de développement est inefficace mais plutôt qu'elle est insuffisante.

## GILLES PAQUIN de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a soutenu hier, à Ottawa, la présidente de l'Agence canadienne de développement international, Mme Margaret Catley-Carlson, au cours d'une conférence sur la crise actuelle en Afrique.

« Le progrès est possible, nous le savons, a dit Mme Catley-Carlson. La crise actuelle est bien différente de celle qui est survenue il y a 10 ans. »

« L'infrastructure de ces pays est meilleure, les connaissances sont supérieures, les possibilités d'interventions par les gouvernements sont plus grandes », a-t-elle soutenu.

« Il se passe des choses terribles en Éthiopie, mais il n'y a plus, comme alors, les mêmes lignes de gens et d'animaux qui meurent ou de milliers d'enfants déplacés à travers l'Afrique. »

« Pourtant, les conditions climatiques sont aussi difficiles, mais il y a eu beaucoup de progrès. Sans cela, le tableau serait encore plus tragique », affirme Mme Catley-Carlson.

« La mortalité infantile est en régression, l'espérance de vie des Africains est passée de 39 à 47 ans, l'alphabetisation progresse, les services de santé s'améliorent, les routes et les communications sont meilleures », ajoute-t-elle, statistiques à l'appui.

« Mais tout cela prend beaucoup de temps. Les gens donnent de l'argent en s'imaginant que la



David MacDonald, le directeur du Fonds de secours canadien pour l'Afrique, et Stephen Lewis, ambassadeur du Canada à l'ONU, ont félicité la présidente de l'ACDI, Margaret Catley-Carlson, à la fin de sa conférence, hier à Ottawa.

télephoto CP

situation changera rapidement. Cela n'est pas possible, il n'y a pas assez d'investissements faits sur les infrastructures. »

À titre d'exemple, elle souligne que l'Afrique entière a un réseau routier et ferroviaire comparable à celui du Canada. Pourtant, la superficie de ce continent est la même que celle du Canada, des États-Unis, du Mexique et de l'Australie réunis, dit-elle. De plus, sa population est 15 fois plus importante.

De même pour l'irrigation: seulement le Soudan et Madagascar sont parvenus à irriguer plus de 10 p. cent de leur terri-

toire. On parle donc d'investissements qui n'ont pas été faits et non pas d'échecs, dit-elle.

Les investissements sont si faibles, par rapport aux besoins, qu'ils ne suffisent pas, croit Mme Catley-Carlson; ils ont même diminué depuis trois ans en raison des remboursements des dettes extérieures que doivent faire ces pays.

## Solution magique

Pour Mme Catley-Carlson, il n'y a pas de solution miracle aux problèmes de l'Afrique. Ceux qui prétendent le contraire se font des illusions.

« Je ne crois pas beaucoup au grand plan magistral, dit-elle. Ce qu'il faut c'est encore plus de ce qu'on a fait en collaboration avec les gouvernements de chacun de ces pays. »

Répliquant à d'autres participants représentant des organismes qui travaillent dans les pays en voie de développement, Mme Catley-Carlson a aussi affirmé que l'abandon de l'aide liée n'était pas non plus une panacée.

Plusieurs organismes non gouvernementaux (ONG) dénoncent la pratique du Canada exigeant que les pays soutenus par l'ACDI s'approvisionnent en partie au-

près des entreprises canadiennes.

« On peut discuter du pourcentage d'aide liée, dit-elle, mais en ce qui a trait aux engrais, aux transports et aux communications, par exemples, les produits canadiens sont très compétitifs. »

Pour nombre de travailleurs des ONG, les pays en voie de développement n'obtiennent pas tout les bénéfices possibles en achetant ici des biens et services trop chers.

D'après Mme Catley-Carlson, cela est inexact et on n'y gagnerait qu'en autant qu'on s'arrête aux coûts de la main-d'œuvre locale ou encore, à certains besoins d'urgence.

Cela ne peut garantir des investissements plus importants dans l'agriculture ou l'éducation, dit-elle. On ne fait que se substituer aux gouvernements locaux. Ils iront ensuite investir dans d'autres secteurs les fonds ainsi économisés.

Pour le professeur Cranford Pratt, de l'Université de Toronto, « l'aide canadienne doit faire abstraction des objectifs politiques ou économiques du Canada ».

« C'est faire abstraction des réalités politiques », estime pour sa part l'ancien ministre conservateur et directeur du Fonds de secours pour l'Afrique, M. David MacDonald.

Le nouveau gouvernement fédéral s'est engagé à réduire le déficit mais il tente aussi d'augmenter son aide aux pays en voie de développement.

Avec une pointe d'humour, Mme Catley-Carlson a conclu en disant que la politique d'aide du Canada tentait de répondre à tout le monde mais ne plaisait à personne.

# Puisque le gouvernement du Québec ne le fait pas, IMAJ 85 lance l'Année internationale de la jeunesse

L'Année internationale de la jeunesse débute du mauvais pied. Déjà hier, un groupe de jeunes s'en est pris au gouvernement à qui il reproche son manque d'intérêt et de dynamisme. On craint un fiasco si personne ne donne le coup de barre qui s'impose.

## MARTHA GAGNON

La conférence de presse que donnait IMAJ 85, qui réunit des jeunes de toutes les régions du Québec, avait quelque chose d'ironique: elle avait été organisée dans le but d'inciter le Secrétariat à la jeunesse du Québec à démarrer la baraque. Jusqu'à maintenant, on a peu ou pas

entendu parler de l'événement, les subventions tardent encore, et les quelques projets annoncés n'auront lieu que dans plusieurs mois.

« Les jeunes s'inquiètent, le gouvernement n'a encore fait aucune promotion pour sensibiliser le public. L'organisation est boiteuse. Au train où vont les choses, on célébrera l'Année internationale de la jeunesse en 1986! » a dit Robert Ladouceur, un des responsables d'IMAJ, dont l'objectif est d'établir un réseau de communication entre les différents organismes de jeunes du Québec.

L'IMAJ lance un appel à l'entreprise privée pour recueillir les fonds nécessaires à la création

du « Village de la jeunesse », un lieu d'expositions, de spectacles, d'informations, de formation et d'animation où des jeunes pourront partager leurs expériences.

Des négociations ont été entreprises avec l'Association mont-réalisée d'activités récréatives et culturelles, l'AMARC, pour transformer le « Village d'autrefois », à la Ronde, en un centre pour la jeunesse, durant la période estivale.

On espère publier un bottin-jeunesse avant la fin de mars. Ce répertoire pourrait servir de lien entre les groupes de jeunes en fournissant de nombreuses informations. Ce projet sera réalisé en collaboration avec les éditions

Convergence et le Secrétariat à la jeunesse.

L'IMAJ projette aussi de lancer une campagne d'information sur les réalisations des jeunes. Une trentaine d'organismes devraient émettre le pas en février. On continuera la publication du journal *Hors d'ordre*, journal par et pour les jeunes, distribué dans les écoles.

La plupart des projets sont encore vagues. La présidente de l'IMAJ, Linda Bossé, a expliqué hier que l'on attendait l'approbation du gouvernement dans plusieurs cas. L'organisme réclamait un budget de \$1,2 million. Il verra ses revenus réduits à environ \$400 000 que se partageront

les gouvernements provincial et fédéral.

« Devant la lenteur des gouvernements à réagir, nous avons dû éliminer certains projets, faute de temps. Un mois seulement avant l'Année internationale de la jeunesse, on ne connaissait pas encore le sort financier qui nous était réservé », affirme Mlle Bossé.

IMAJ 85 a pris l'initiative de lancer l'Année internationale de la jeunesse en invitant les journalistes à une conférence, hier. La présidente a coupé 13 rubans, symbolisant les 13 régions du Québec. La cérémonie a eu lieu dans une salle presque vide.

# Québec forme 11 Conseils intermunicipaux de transport

Le ministre québécois du Transport, M. Guy Tardif, a annoncé hier la création de onze Conseils intermunicipaux de transport (CIT), qui regroupent près d'une centaine de municipalités de la région de Montréal.

## RONALD WHITE

Selon le ministre, la mise sur pied de ces organismes permettra aux municipalités de plus de 20 000 habitants, ou qui sont situées en périphérie du territoire d'un organisme public de transport en commun, d'assumer la responsabilité de leurs services de transport en commun.

Environ 865 000 citoyens du Québec pourraient bénéficier de ce programme d'aide au transport en commun du gouvernement provincial. Ce dernier prévoit verser jusqu'à \$2,7 millions afin de financer le transport public, autour de la métropole dans un premier temps, mais aussi à travers la province.

Au moins trois autres CIT pourraient

s'ajouter bientôt aux onze déjà en existence. En effet, les municipalités actuellement desservies par le réseau de la Commission de transport de Laval (CTL) ont jusqu'au 1er janvier 1986 pour se constituer en Conseils intermunicipaux de transports.

« Dorénavant, ce sont les élus municipaux qui décideront du type, de la nature et de la qualité des services de transport en commun dont ils veulent se doter, a dit M. Tardif. Le choix ne sera plus fait par des haut-fonctionnaires mais par les élus et ceux-ci auront à répondre de leurs décisions devant leurs électeurs ».

Les municipalités regroupées au sein d'un CIT pourront conclure des ententes avec différents types de transporteurs afin d'assurer le service de transport en commun qu'elles désirent. « Les petites municipalités n'ont pas besoin de se procurer des autobus chromés et de s'endetter jusqu'au cou », a précisé le ministre.

D'après ce dernier, les municipalités peuvent se lier par contrat avec des

transporteurs privés, des transporteurs scolaires ou même avec des propriétaires de taxis afin de louer leurs services pour assurer le transport en commun.

C'est le Conseil intermunicipal qui décidera aussi du parcours, du tarif ainsi que des horaires des véhicules. D'autre part, les municipalités pourront choisir de participer ou non au financement du transport en commun sur leur territoire.

Dans le cas où elles participeront au financement de ce service, les municipalités seront admissibles aux subventions du gouvernement provincial. Ce dernier financera notamment la construction d'abris et une partie du coût des rabais accordés aux étudiants et aux gens de l'âge d'or.

Cependant, les municipalités dont les coûts du transport sont entièrement défrayés par les usagers ne pourront pas bénéficier des subventions du ministère des Transport.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à

**CÉGEPHONIE**  
(514) 271-1124  
du lundi au vendredi  
jusqu'à 21h.  
nous acceptons les frais d'interurbain

**ORTUNATOURS**  
Agence de voyage INC.

PRÉSENTE

## VACANCES SANTÉ TROISIÈME ÂGE EN ESPAGNE

Venez prendre le café avec nous  
vendredi, 18 janvier 1985 à 17:00 heures  
Lieu: 1474 est, Fleury, Montréal

Nous vous présenterons:  
un film documentaire sur l'Espagne  
spectacle de flamenco  
chants espagnols  
&  
tirage d'un repas pour deux  
gracieuseté du restaurant  
**RANCHO GRANDE**

RSVP, Fortunatours, tél.: 514-875-4925



**Woolco**

# Moitié prix

Pantalon à enfiler pour hommes

## action plus

de Forsyth

**994**  
chac.

Occasion mode! Polyester-coton. Élastique et cordon coulissant à la taille. Braguette. Poches. Marine, taupe, bleu roi, bordeaux ou bleu acier. Tailles: P. à TG. Prix courant, chac.: 19.88  
Prix en vigueur jusqu'au 19 janvier 1985. Venez tôt pour un meilleur choix!

**BROSSARD**  
PLACE PORTOBELLO  
7200, boul. Taschereau  
pont Champlain

**LAVAL**  
CENTRE LAVAL  
Sortie 8 de l'autoroute  
des Laurentides  
et boul. St-Martin

**CARRVILLE**  
RABAS  
LANGLOIR  
7445, boul. Longueuil  
et Jean-Talon est

**KIRKLAND**  
PLAZA ST-CHARLES  
Sortie 50  
de la Transcanadienne  
et boul. St-Charles

**LONGUEUIL**  
PLACE CENTREVILLE  
boul. Roland-Therrien  
et Curo-Poirer

**REPENTIGNY**  
LES GALERIES RIVE-NORD  
100, boul. Brin

**ROSEMÈRE**  
PLACE ROSAMÈRE  
401, boul. Labelle

**LASALLE**  
CENTRE LE CAVALIER  
8248, boul. Champlain

**SAINTE-ANNE**  
LES GALERIES RICHIEU  
978, boul. du Séminaire

**VALLEYFIELD**  
CENTRE VALLEYFIELD  
30, chemin Dufferin

**JOLIETTE**  
GALERIES JOLIETTE  
1055, boul. Frestone

**COLLÈGE AHUNTSIC**  
ÉDUCATION PERMANENTE

## COURS OFFERTS À LA SESSION HIVER 1985

INSCRIPTIONS DATES: 7, 8, 9 et 10 janvier 85  
HEURES: 14:00 à 19:30  
LOCAL: CAFETERIA

FRAIS D'INSCRIPTION : 25\$ par cours  
FRAIS D'ASSOCIATION ÉTUDIANTE: 3\$ par étudiant

<b>ANGLAIS</b>	604-103-82 604-104-82 604-301-82 604-302-82 604-901-82	<b>MÉCANIQUE DU BÂTIMENT</b>	221-103-78 221-203-78 221-213-78 221-223-78 221-323-78 221-333-78 221-343-78 221-403-78 221-423-78 221-433-78 221-443-78 221-453-78 221-573-78 221-663-78
<b>ANTHROPOLOGIE</b>	Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle 381-902-75	<b>PHILOSOPHIE</b>	La philo. et la connaissance 340-101-77 La philo., le nat. et la cult. 340-201-77 La philosophie et l'homme 340-301-77 Éthique et politique 340-401-77
<b>BIOLOGIE</b>	Biologie générale I 101-301-78 Biologie générale II 101-311-78 Biologie humaine I 101-911-78 Biologie humaine II 101-921-78	<b>PHOTOGRAPHIE</b>	Photographie I 581-707-83 Photographie II 581-717-83 Photographie V 581-747-83 Photographie VI 581-757-83 Intro. photo. (prise de vue) 581-767-83
<b>CHIMIE</b>	Chimie générale 202-101-82 Chimie organique I 202-202-75	<b>PHOTOLITHOGRAPHIE</b>	Clichage offset 581-434-75 Pelliculage I 581-703-79 Pelliculage II 581-713-79 Pelliculage III 581-723-79 Pelliculage IV 581-733-79 Sérigraphie I 581-751-79 Sérigraphie II 581-761-79 Sérigraphie III 581-771-79
<b>CINÉMA</b>	Le cinéma américain 530-920-77	<b>PHOTOMÉCANIQUE</b>	Photomécanique I 581-706-83 Photomécanique II 581-716-83 Densitométrie 581-726-83 Photomécanique IV (tech. spéc.) 581-746-83 Photomécanique V 581-756-83 Photomécanique VIII 581-786-83 Processus photomécanique 581-792-83
<b>ÉCONOMIE</b>	Introduction à l'économie I 383-920-71 Introduction à l'économie II 383-921-71 Économie internationale 383-924-71	<b>PHYSIQUE</b>	Mécanique 203-101-77 Mécanique 203-102-74 Mesures et analyses 203-111-74 Électricité et magnétisme 203-201-77 Optique et physique moderne 203-202-74 Optique et struct. de la matière 203-302-74 Résistance des matériaux 203-966-78
<b>ÉLECTROTECHNIQUE</b>	Techniques industrielles 243-130-78 Circuits logiques 243-150-84 Résolution de problèmes d'élec. 243-160-84 Circuits à courant continu 243-170-84 Semi-conducteurs 243-230-78 Introduction au micro-ordinateur 243-250-84 Circuits à courant alternatif 243-270-84 Électronique industrielle I 243-310-78 Électronique industrielle II 243-320-78 Machines et contrôleurs CA 243-430-78 Techniques des impulsions 243-440-78 Mesures 243-450-78 Systèmes asservis 243-520-78 Techniques numériques 243-560-78 Schémas et conception II 243-602-78 Télévision 243-603-78 Instrumentation d'analyse 243-612-78 Électronique appl. aux systèmes 243-622-78 Automatisme industrielle II 243-623-78 Télémétrie 243-663-78 Microprocesseurs 243-673-78 Modèles de circuits 247-110-80 Logique I 247-111-80 Modèle de circuits II 247-112-80 Logique II 247-120-80 Introduction au micro-ordinateur 247-121-80 Micro-ordinateur 247-122-80 Techniques prog. industrielle 247-211-80 Interface 247-212-80 Périphérique I 247-313-80 Périphérique II 247-423-80	<b>POLITIQUE</b>	Introduction à la vie politique 385-940-71 Syst. politiques du Québec et du Canada 385-942-73
<b>ÉLECTROTECHNIQUE (COURS HORS PROGRAMME)</b>	Principes de conception des systèmes d'éclairage 243-981-76	<b>PROCESSUS D'IMPRIMERIE</b>	Processus d'imprimerie 581-937-73
<b>FRANÇAIS</b>	Poésie 601-102-70 Français correctif I 601-111-76 Théâtre 601-202-70 Français correctif II 601-211-76 Roman 601-302-70 Essai 601-402-70 Éléments de linguistique 601-902-73	<b>PSYCHOLOGIE</b>	Psychologie générale 350-102-71 Psychogénèse: le développement humain II 350-305-77 Développement de la personne 350-901-77 Relations humaines 350-914-77
<b>GÉNIE CIVIL</b>	Construction I 221-110-78 Topographie 221-120-74 Construction II 221-210-78 Milieu physique 221-230-78 Cahier des charges et devis 221-342-78 Voie I 221-422-76 Béton de ciment 221-432-74 Dessin de structure d'acier I 221-442-76 Génie municipal 221-622-78 Expropriation et évaluation foncière 221-642-78 Dessin de structure de béton II 221-652-76 Direction d'entreprise 221-672-78	<b>RELIURE</b>	Éléments de reliure de biblio. 581-705-79 Compl. de reliure de biblio. 581-715-79 Éléments de reliure d'art 581-725-79 L'assembleur-brocheuse-rogneuse Muller Martini 581-753-83 Éléments de pliage 581-765-79 Compléments de coupe de papiers 581-775-79 Compléments de pliage mécanique 581-785-79
<b>GÉOGRAPHIE</b>	Environnement et aménagement du territoire 320-105-82	<b>SCIENCES GRAPHIQUES</b>	Sciences graphiques I 242-101-78 Sciences graphiques 242-206-78
<b>GRAPHISME</b>	Dessin et illustration I 570-106-79 Techniques de reproduction I 570-126-79 Dessin et illustration II 570-136-79 Techniques de reproduction II 570-206-79 Graphisme II 570-226-79 Techniques de reproduction III 570-236-79 Graphisme III 570-336-79 Dessin et illustration IV 570-406-79 Techniques de reproduction IV 570-426-79 Graphisme IV 570-436-79 Aquarelle II 581-000-79	<b>SOLOGIE</b>	Sociologie de la société québécoise 387-964-78
<b>HISTOIRE</b>	Histoire des relations internationales de 1914 à nos jours 330-972-69	<b>TECHNIQUES ADMINISTRATIVES</b>	Management 401-401-82 Dynamique de l'entreprise 401-410-79 Droit de l'entreprise 401-420-79 Gestion du personnel 401-430-79 Moralité 401-934-79 Science du comportement et gestion du personnel 401-935-79 Complément de prix de revient 401-957-79 Applicatif à l'imprimerie, Administration personnelle 401-967-79 Comptabilité I 410-110-79 Comptabilité II 410-210-79 Compt. analytique de gestion 410-320-79 Gestion des opérations 410-410-79 Marketing I 410-430-74 Placement 410-503-79 Comptabilité III 410-513-79 Planification, programmation et contrôle de la production 410-514-79 Fiscalité 410-603-79 Contrôle interne et vérification 410-623-79 Marketing II 410-631-79 Finance II 410-640-79
<b>HISTOIRE DE L'ART</b>	Histoire de l'art contemporain 520-902-79	<b>TECHNIQUES JURIDIQUES</b>	Droit civil I 310-203-81 Criminologie judiciaire 310-210-77 Droit civil II 310-313-81 Officier de justice I 310-343-81 Droit civil III 310-423-81 Procédure civile II 310-433-81 Procédures notariales 310-523-81 Législation et procédures ouvrières 310-583-81
<b>IMPRESSON</b>	Impression offset I 581-134-75 Impression sur duplicateurs 581-144-75 Impression offset II 581-234-75 Mécanique de duplicateur offset 581-244-75 Impression offset III 581-334-75 Les encres 581-344-75 Contrôle de la qualité en impression 581-714-83	<b>TECHNIQUES POLICIÈRES (COURS RÉSERVÉS AUX POLICIERS)</b>	Fonction d'organisation I 310-330-77 Criminologie juvénile I 310-410-77 Tech. d'interview et d'interrogatoire 310-541-77 Structures et fonctions de la police 310-701-77 Moralité 310-725-77 Prévention du crime 310-730-77 Planification des opérations 310-745-77 Techniques d'enquête criminelle 310-751-77 Incendie criminel 310-760-77 Protection de la scène de crime 310-775-77 Drogues 310-785-77 Méthode de patrouille 310-790-77 Circulation 310-990-77 Art de la communication orale 601-926-67
<b>INFORMATIQUE</b>	Logique de programmation 420-101-82 Informatique et ordinateur 420-111-82 Techniques de programmation 420-201-82 Langage d'assemblage 420-211-82 Structure de données 420-301-82 Cobol 420-411-82	<b>TYPOGRAPHIE</b>	Typomontage I 581-212-83 Typomontage II 581-312-83 Photocomposition I 581-322-83 Typomontage III 581-412-83 Photocomposition II 581-432-83 Photocomposition III 581-532-83 Estimation I 581-630-79 Photocomposition IV 581-632-83 Estimation II 581-680-79 Éléments de typographie 581-712-83 Estimation III 581-821-73
<b>INFORMATIQUE (COURS HORS PROGRAMME)</b>	Langage Basic 420-918-75		
<b>MATHÉMATIQUES</b>	Compléments de mathématiques 201-101-77 Mathématiques 201-102-82 Calcul différentiel et int. I 201-103-77 Algèbre vectorielle et linéaire; géométrie 201-105-77 Mathématiques appliquées I 201-171-78 Calcul différentiel et int. II 201-203-77 Statistiques et contrôle 201-211-75 Probabilités et statistiques 201-227-77 Trigonométrie et géométrie analytique 201-311-75 Statistique 201-337-77		

# Miracle Mart

**SAISON D'ÉTÉ**



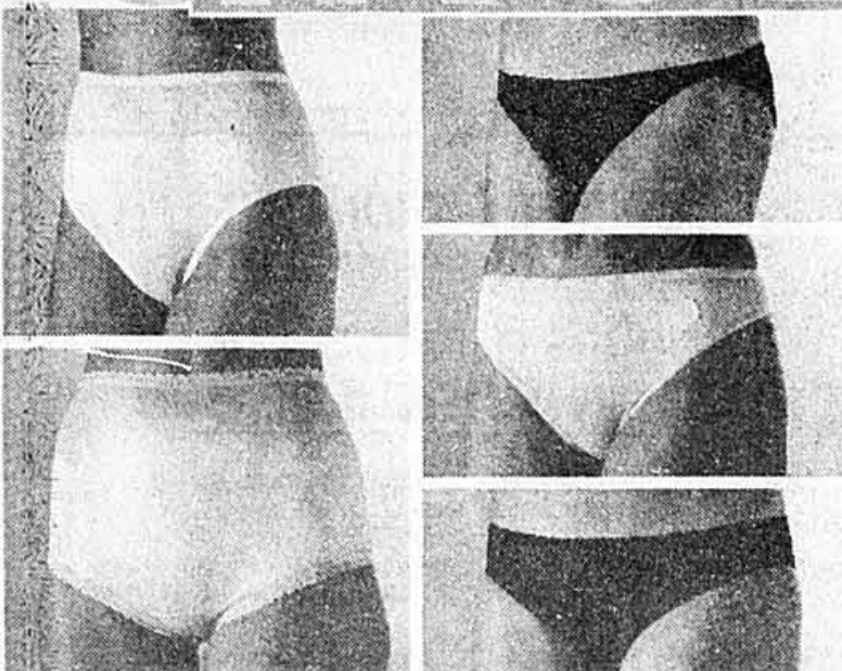
LAVE PARE-BRISE, ADDITIF VISIO-NETTE

**1.20** ch.

À l'achat des 2 vous payez ... **2.40**

Rabais postal du fabricant ... - **2.00**

Profitez du rabais et payez **40¢**



CULOTTES POUR DAMES

**4/6.00**

Sélection de culottes pour dames; modèles et teintes variés; culotte-bikini, culotte à cuisses régulières ou échancrées; quelques modèles avec applique de dentelle ou parure de dentelle à la ceinture et aux cuisses. Toutes ces culottes sont de confection nylon Antron III\* P.M.G.



HERITAGE

**RABAIS 40%**

Économisez 40%. Serviettes Heritage au motif "Sea Shell"; tissu éponge de coton; tons de gris, jade, prune, bleu, rose.  
 Drap de bain. Ord. 18.99... \$11  
 Serviette de bain. Ord. 8.99... \$5  
 Tapis de baignoire. Ord. 6.99... \$4  
 Essuie-mains. Ord. 5.49... \$3  
 Débarbouillette. Ord. 2.49... 1.49

23lb  
Télé  
**9.69** boîte  
Pampers avec fronces perma-sèches; 40, 48, 54, 60, 72, 84.

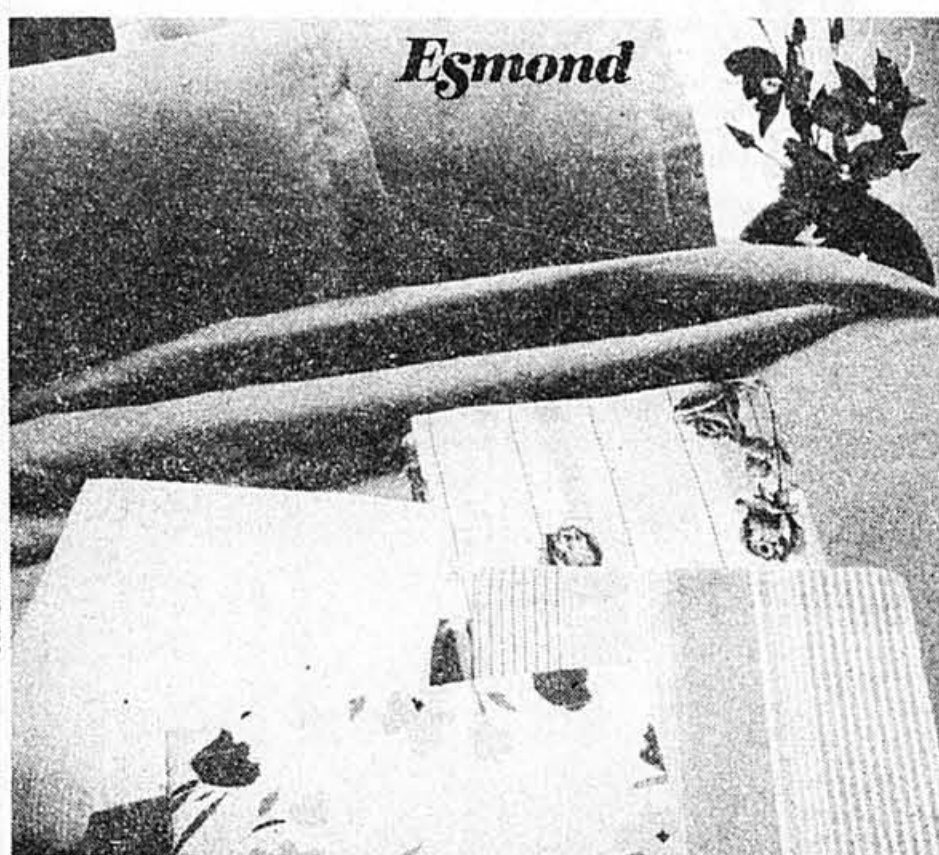
25 sacs à ordures  
2 Ampoules M.M. 40, 60, 100 W.  
**2/5.00 2/3.24**  
Sacs à ordures. 25. Ord. 3.99 pqt  
Ampoules M.M. 40, 60, 100 W. Ord. 2.19 pqt

**4.00**  
Détergent Cascade pour le lave-vaisselle. 1.8 kg.

**7.49**  
Détergent Tide...pour une lessive propre en tout temps. 12 litres.

**95¢**  
Essuie-tout Hi-Dri; blanc... 95¢  
Papier hygiénique 2 épaisseurs Delsey; blanc, jaune, beige... 1.39

**84¢**  
Papier-mouchoirs Kleenex. 200... 84¢  
(Limite de 6 par client)



Esmond

ENS. 1-PLACE  
**11.99**  
Rabais intéressants sur ces ensembles "Royale", "Heritage II" et "Esmond" de qualité.  
Ens. 1-place. Ord. 17.99... 11.99  
Ens. 2-places. Ord. 26.99... 19.99  
Ens. grand 2-places. Ord. 32.99... 24.99

**1.10** ch.  
Savon-crème 250 ml ou paquet de 4 pains de savon Ivory.

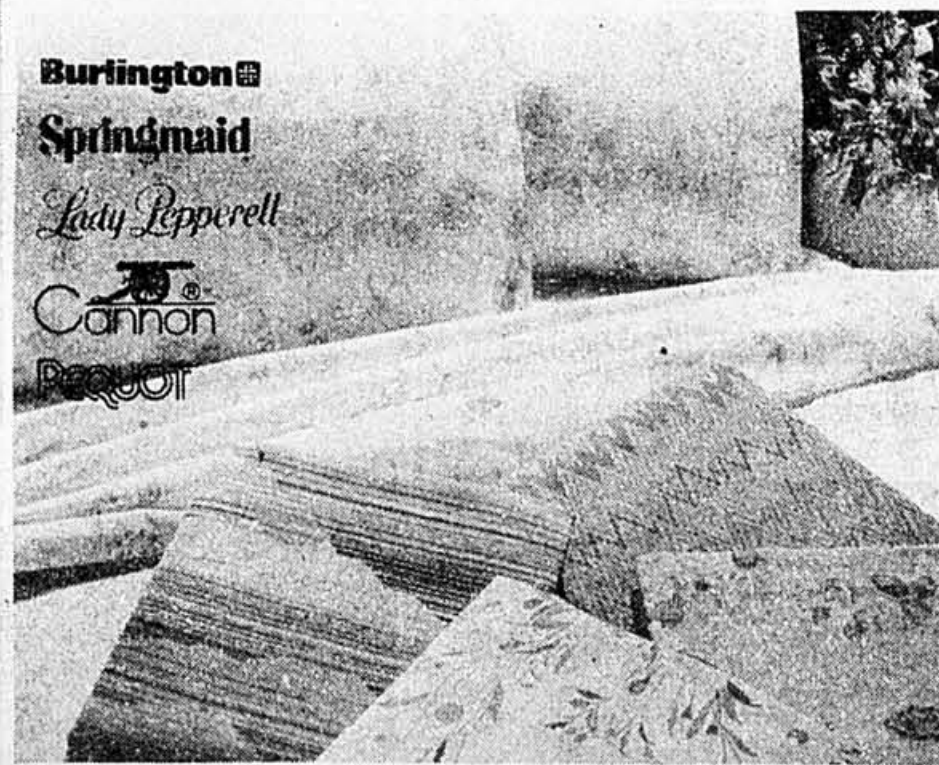
**3.50 3.00**  
Assouplissant Fleecy. 5 litres.  
Feuilles Bounce; boîte de 40.

**2.95** ch.  
Shampooing Head & Shoulders. 350 ml.

**3.99**  
Shampooing colorant L'Oréal avec shampooing en prime\*.

**2.50 3.75**  
Protège-dessous. Boîte 30... 2.50  
Maxi-serviettes. Boîte 30... 3.75

**4.20**  
Tampons Tampax; réguliers, super, super plus. 40. 4.20



ENS. 1-PLACE EN PERCALE  
**\$22**  
De la percale luxueuse...un tissu tout confort composé de 180 fils au pouce.  
Ensemble 1-place. Ord. 34.99... \$22  
Ensemble 2-places. Ord. 44.99... \$32  
Ensemble grand 2-places. Ord. 54.99... \$42

\*Pas de bon de réservation sur articles-prime.  
Prix de solde en vigueur jusqu'au 12 janvier 1985, jusqu'à épuisement des stocks.

**Miracle Mart**

Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux de Miracle Mart. P.A.S. signifie Prix Après-Solde. Achats en magasin.

Profitez de notre plan "mise de côté"  
**Fermeture à 18 h du lundi au mercredi; 21 h jeudi et vendredi; 17 h samedi.**  
 •Plaza Alexis Nihon, Coin Atwater et Ste-Catherine •Plaza Côte des Neiges, 6700 Chemin Côte des Neiges •4325 est, rue Jean Talon et Pie IX, St-Léonard •Place Versailles, 7455 est, Sherbrooke  
 •Mail West Island, Trans Canadienne, sortie 35 •Les Galeries Lachine, 2800 Chemin Remembrance •Place LaSalle, 7850 boul. Champlain •Centre commercial Pont Viau, 1055 boul. des Laurentides  
 •Centre commercial St-Martin, 1101 boul. Curé Labelle •Carrefour Laval •Les Promenades St-Bruno •Mail Champlain, Brossard •Plaza Greenfield Park, 399 boul. Taschereau •Place Longueuil •180 boul. Anjou, Châteauguay

**Satisfaction garantie ou argent remis avec le sourire.**

L'INCENDIE DE L'IREQ

Les pompiers hors de danger

Les pompiers qui ont été appelés à combattre l'incendie survenu le 20 novembre dernier dans les laboratoires de l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), à Varennes, semblent en bonne santé.

PIERRE GINGRAS

C'est du moins ce qu'indiquent les premiers résultats des examens médicaux subis par les 70 pompiers volontaires de Varennes, Boucherville, Longueuil, Contrecoeur et Longueuil qui étaient intervenus lors du sinistre.

On se souviendra qu'à la suite de cet incendie, l'IREQ et Hydro-Québec avait invité les municipalités à faire subir à ces pompiers des examens médicaux et des prises de sang afin de déterminer si les émanations de biphényles polychlorés (BPC) avaient affecté leur santé. On attend encore les résultats des analyses de sang. Signalons que la décontamination des laboratoires de l'IREQ affectés par l'incendie s'échelonne sur une période de trois à six mois.

Les pompiers de Montréal à l'hôpital

Par ailleurs, les cinq pompiers montréalais qui avaient aussi été appelés à combattre cet incendie ont effectué, hier, leur première visite à l'hôpital. Ces employés du Service des incendies de Montréal s'étaient rendus à Varennes parce qu'ils disposaient de la seule échelle magyars capable d'atteindre une hauteur de 150 pieds. Affectés à la caserne No 5, le lieutenant Jean Steingue et les pompiers Jean-Charles Bossé, Serge Labelle, Claude Gagné et Pierre McKenzie ont séjourné environ quatre heures dans les laboratoires incendiés.

Rencontrés hier à l'hôpital Santa-Cabrini, les cinq pompiers semblaient inquiets. Un membre du groupe a confié que la plupart d'entre eux éprouvaient des malaises aux yeux et à la gorge en plus d'être affectés de petites éruptions cutanées.

Pendaison mystérieuse

Comment expliquer qu'un détenu se pend dans sa cellule, en plein après-midi, dans un pénitencier à sécurité maximale?

C'est ce qu'essaient de savoir les policiers qui enquêtent sur la mort de Jean-Marc Sénécal, âgé de 25 ans, qui s'est pendu à l'aide de draps à l'Institut Laval. Le cadavre du détenu a été découvert vers 16 heures, lundi, par des gardiens.

Violent incendie à Saint-Hubert

Un violent incendie a ravagé un immeuble abritant une douzaine d'appartements, dans la nuit de lundi à mardi, à Saint-Hubert, près de Montréal.

Une locataire incommodée par la fumée a dû être hospitalisée.

Les pompiers de Saint-Hubert aidés de ceux de Greenfield Park ont travaillé pendant près cinq heures avant de parvenir à maîtriser les flammes.

Le feu aurait pris naissance dans la chambre des fournaises.

Rouette capturé

QUEBEC (PC) — Denis Rouette, 27 ans, de Cap-de-la-Madeleine, a été accusé de vol et d'utilisation d'un revolver de calibre .38, hier, au palais de justice de Québec.

Rouette, qui s'était évadé du Centre de détention Parthenais en compagnie des frères Mario et Ronald Pouliot, le 17 décembre dernier, a été repris lundi à Québec.

Son enquête préliminaire à Québec a été fixée au 15 janvier. Cinq autres chefs d'accusation pourraient alors être portés contre lui.

La cause relative à l'évasion sera entendue à Montréal.

LE TRAVAIL GURDJIEFF

Conférence et démonstration gratuite

donnée par M. Edouard Fanaberia étudiant de feu M. John G. Bennett et ex-directeur de la société Claymout

(centre international de travail de la 4e voie)

Pour personnes intéressées au travail de groupe

Quand? Le jeudi 17 janvier de 19h15 à 21h15

au Centre des arts de la santé

2105, rue Guy (coin Sherbrooke, métro Vendôme)

Renseignements: 483-1319

LE TRAVAIL - LA CONCENTRATION - LES MOUVEMENTS SECRETS

COURS DE MICRO-ONDES

Qualité oblige



Thérèse Dalghe Charette  
Diplômée de "Micro Wave Oven Work Shop" de Los Angeles

Monique Chevrier, Directrice

Comment utiliser efficacement votre four micro-ondes.

Série de 4 cours les mercredis 9, 16, 23 et 30 janvier '85 de 14 h à 16 h

OU de 19 h à 21 h

Les places sont limitées. Inscrivez-vous maintenant! (514) 389-8241

ÉCOLE D'ART CULINAIRE DE L'INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.

10216, rue Lajeunesse, Montréal (Québec) H3L 2E2

Grand Blizzard d'aubaines



MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER 6 PIÈCES 2399\$ 6 pièces Livraison incluse

Ravissant mobilier d'allure moderne-contemporaine pour les goûts d'aujourd'hui. De belle finition chêne, il apportera chaleur à votre chambre à coucher. Ferrures en bois et laiton. Composition: grand bureau triple avec 2 portes coulissantes, miroir, commode, deux tables de nuit et tête de lit 54" / 60".

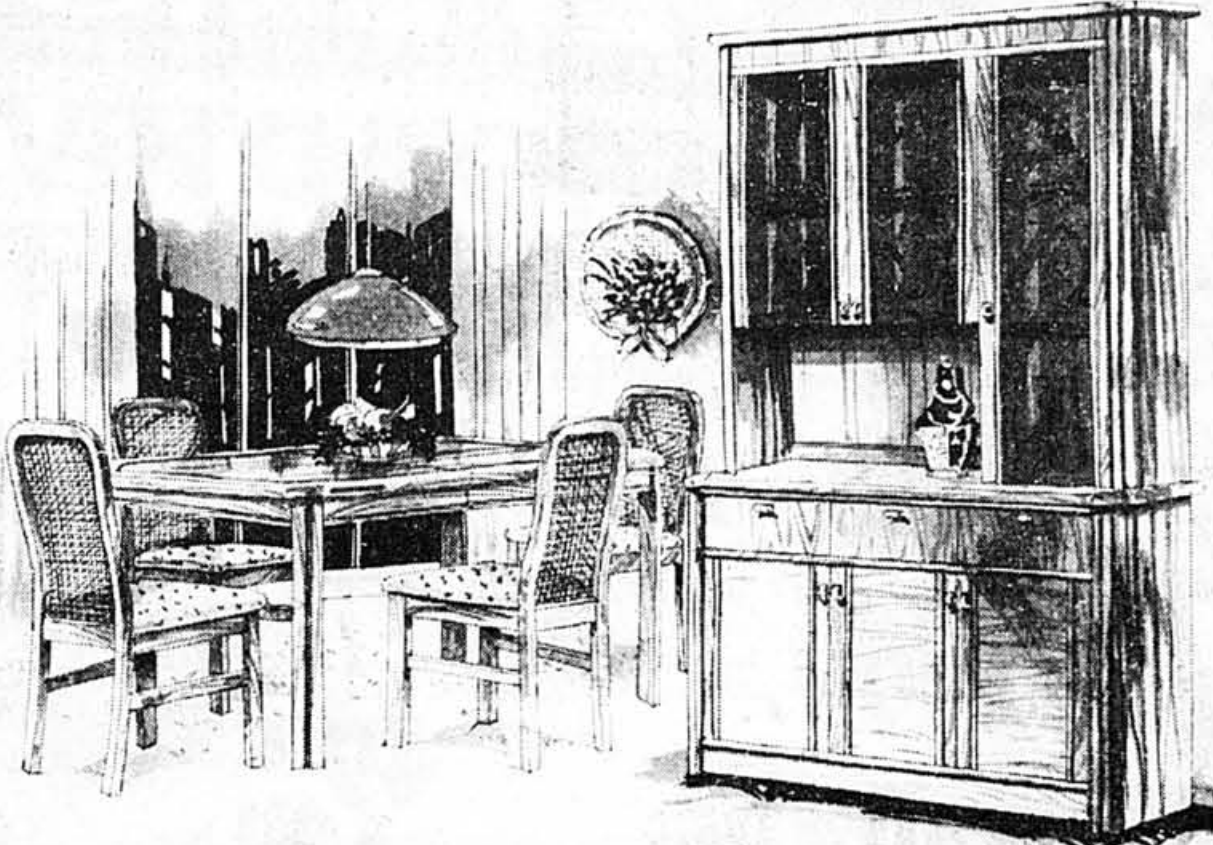
SOPHISTIQUEE POUR LES INVITÉS ET PRATIQUE TOUS LES JOURS

Salle à manger conçue en chêne fini moisson pour vous donner une ambiance à la fois élégante et décontractée. Un ensemble aux proportions harmonieuses, idéal pour les repas intimes ou les grands festins. Il se compose d'une table rectangulaire au dessus en bois avec tour en solide, 2 panneaux 12", quatre chaises rembourrées avec dossier en rotin, buffet et huche avec éclairage intérieur.

1049\$ 5 pièces

1049\$ Buffet-huche

Livraison incluse



«APPAREILS MÉNAGERS DE 1<sup>re</sup> QUALITÉ»



HUMIDIFICATEUR

Fonctionnement silencieux, capacité de réservoir d'eau de 26 litres. Degré d'humidité automatique. Indicateur niveau d'eau 2 vitesses.

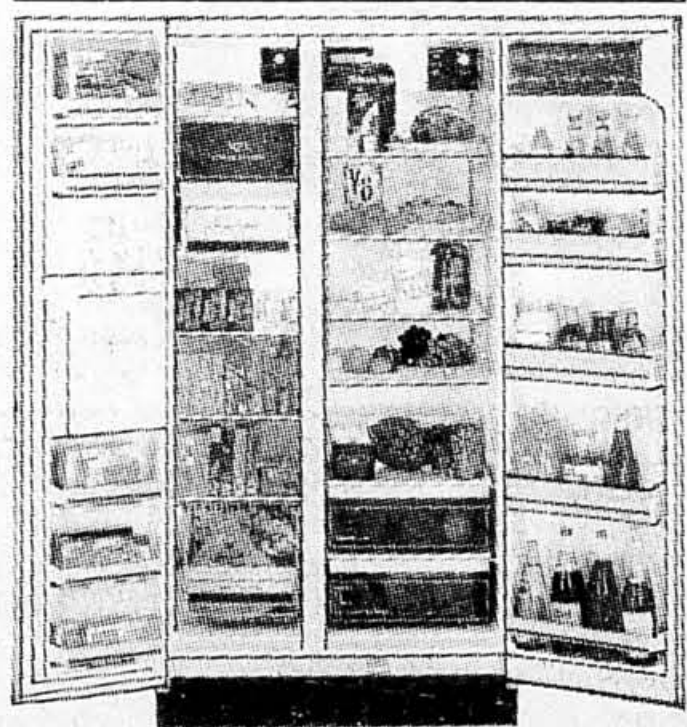
89\$

Service et livraison inclus

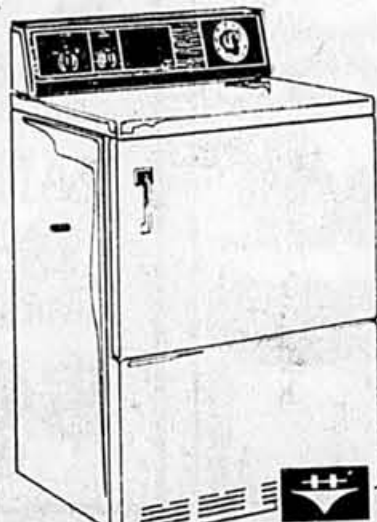
RÉFRIGÉRATEUR 26 pi cu.

Kelvinator

avec distributeur instantané d'eau et glaçons

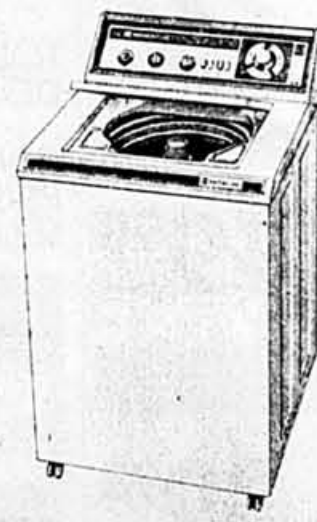


SÉCHEUSE Hotpoint



LAVEUSE AUTOMATIQUE HITACHI

HITACHI



Livraison gratuite dans un rayon de 100 km de Montréal

• Trois programmes de séchage: régulier minute, spécial et délicat. • Choix de trois températures: régulière, délicate et duvetage. • Filtre à charpie amovible placé à l'avant.

349\$ Service et livraison inclus

• Nouvel agitateur, minuterie à 3 cycles • Filtre à charpie auto-nettoyant • Sélecteur d'agitation normale/douce • Contrôle de la température de l'eau à 3 stades • Nouvelle largeur de 24"

499\$ Service et livraison inclus

• 100% sans givre • Distributeur extérieur d'eau et glaçons • Présente une section d'aliments congelés de 161,9 kg (357 lb) • Clayettes en porte-à-faux, en verre trempé • Bacs à légumes et garde-viande • Et beaucoup plus • Amande seulement

1899\$ Service et livraison inclus

BRAULT & MARTINEAU

"C'est là qu'ça se passe!"

MONTRÉAL 7930 est. Sherbrooke (métro Beaugrand) 353-7330  
 LAVAL 382 boul. des Laurentides 667-3210  
 VILLE LASALLE 1110 Durolard 364-6110  
 ST-LÉONARD 6875 est. Jean-Jacques (Pres. des Galeries d'Anjou) 254-9455  
 LONGUEUIL 5245 chemin Chamblay (Coin Roberval) 679-1260

# L'impressionnant bilan de la Commission de réforme du droit

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er juin 1971, de la loi créant la Commission de réforme du droit du Canada, cette dernière a publié trente-deux rapports au Parlement, trente-quatre documents de travail, une soixantaine de documents d'étude. Une bonne centaine de documents d'étude n'ont toutefois pas été publiés.

## CONRAD BERNIER

Le rapport annuel (1983-1984), qui vient de paraître, donne la liste complète des documents publiés. Absolument impressionnant! Bien plus, ce rapport fournit quelques indications sur « les travaux en cours ». On y apprend notamment que la section de recherche en procédure pénale — celle-ci relève du commissaire Joseph Maingot et du coordonnateur Winston McCalla — est la rédaction « d'un code de procédure pénale complet ». Ce code traitera des quatre principaux éléments de la procédure pénale: la classification des infractions; les pouvoirs de la police; la procédure préalable au procès; la procédure au cours du procès et de l'appel.

Au tout début de ce rapport annuel, ses auteurs rappellent que « notre droit demeure à bien des égards archaïque, inutilement complexe ». « À l'ère spatiale, écrivent-ils, nous sommes encore régis par des lois qui remontent à l'époque de la diligence. Dans une société industrielle devenue extrêmement complexe, on applique toujours des lois destinées à une économie simple, agricole. Des textes inspirés de la morale victorienne sont toujours en vigueur en cette époque d'égalité sexuelle ».

Le mandat de la Commission, depuis treize ans, reste essentiellement le même: étudier d'une façon permanente les lois et autres règles de droit qui constituent le droit du Canada, afin de faire des propositions pour les améliorer, les rendre conformes aux besoins d'une société moderne. Pour réussir cela, la

Commission n'a pas moins besoin de savoir ce que souhaitent les citoyens comme système juridique que de pouvoir compter sur la coopération de tous ceux qui oeuvrent au sein du système judiciaire.

En fait, le mandat et les pouvoirs de la Commission sont vastes. Loin de se limiter à « la simple recherche juridique », la Commission peut, conformément à la loi, « remonter aux sources philosophiques de notre système juridique, analyser les règles actuelles pour en déceler les lacunes, recommander des changements innovateurs et audacieux, faire participer à la réforme du droit le public ainsi que les groupements intéressés ».

Un règlement est en vue dans la querelle des tarifs d'eau potable qui oppose à Montréal neuf municipalités de l'île. Celles-ci contestent le prix auquel Montréal leur vend de l'eau. Selon le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, des pourparlers ont eu lieu entre les procureurs de deux parties au litige et un règlement à l'amiable pourrait intervenir dès ce mois-ci.

En fait, huit des neuf municipalités seraient prêtes à entériner immédiatement cet accord, tandis qu'une neuvième, Montréal-Est, se montre plus réticente. Or, pour qu'une entente intervienne, il faut que les neuf villes contestatrices abandonnent les recours judiciaires. Montréal en fait une condition *sine qua non* avant de donner son propre accord. Les procureurs des municipalités concernées se seraient entendus sur le principe de mettre sur pied un comité mixte Montréal-banlieue pour examiner, chaque année, le dossier des coûts de l'eau potable que fournit Montréal aux villes de banlieue. C'est à partir des états financiers de l'année précédente qu'est fixé le tarif pour l'année à venir. C'est ainsi que Montréal vient de faire savoir que ses tarifs, établis en 1983, passent de 63,76¢ les 1 000 gallons d'eau à 58,59¢, avec ristourne pour l'année dernière.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu hier entre les dirigeants de Montréal et ceux de LaSalle pour la fourniture supplémentaire d'eau. À l'issue de cet entretien, ni le président du comité exécutif de Montréal, ni le maire de LaSalle n'ont voulu faire de commentaires.

## EAU POTABLE

### Entente en vue sur l'île

Un règlement est en vue dans la querelle des tarifs d'eau potable qui oppose à Montréal neuf municipalités de l'île. Celles-ci contestent le prix auquel Montréal leur vend de l'eau.

Selon le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, des pourparlers ont eu lieu entre les procureurs de deux parties au litige et un règlement à l'amiable pourrait intervenir dès ce mois-ci.

En fait, huit des neuf municipalités seraient prêtes à entériner immédiatement cet accord, tandis qu'une neuvième, Montréal-Est, se montre plus réticente.

Or, pour qu'une entente intervienne, il faut que les neuf villes contestatrices abandonnent les recours judiciaires. Montréal en fait une condition *sine qua non* avant de donner son propre accord.

Les procureurs des municipalités concernées se seraient entendus sur le principe de mettre sur pied un comité mixte Montréal-banlieue pour examiner, chaque année, le dossier des coûts de l'eau potable que fournit Montréal aux villes de banlieue. C'est à partir des états financiers de l'année précédente qu'est fixé le tarif pour l'année à venir.

C'est ainsi que Montréal vient de faire savoir que ses tarifs, établis en 1983, passent de 63,76¢ les 1 000 gallons d'eau à 58,59¢, avec ristourne pour l'année dernière.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu hier entre les dirigeants de Montréal et ceux de LaSalle pour la fourniture supplémentaire d'eau. À l'issue de cet entretien, ni le président du comité exécutif de Montréal, ni le maire de LaSalle n'ont voulu faire de commentaires.

# LE GRAND JEU DE LA 6/49

CKAC 973 **la presse**

Au cours de la semaine, les animateurs de CKAC/73 remettront des billets de la 6/49. Courez la chance de gagner le gros lot de 10 millions \$ de la 6/49.

**28**  
**32**  
**6**  
**49**  
**11**  
**10**

Inscrivez-vous au grand jeu de la 6/49 en téléphonant à CKAC/73 au 790-0224, entre 7h et 9h jusqu'au vendredi 11 janvier.

Tous les jours, à la demie de chaque heure, de 7h30 à 20h30, les animateurs de CKAC/73 procéderont au tirage de billets.

**Le nom des gagnants et la combinaison seront publiés dans LA PRESSE de samedi.**

**BONNE CHANCE!**

## LIQUIDATION D'HIVER

HEAD White Stag NORDICA TITAN Cooper BAUER CCM FISCHER

<b>Skis alpins</b> JUSQU'À <del>199</del> <b>129<sup>98</sup></b> la paire JUSQU'À <del>209</del> <b>199<sup>98</sup></b> la paire JUSQU'À <del>424</del> <b>249<sup>98</sup></b> la paire	<b>Ski de fond junior</b> Ensemble de ski 'Logo' Karhu junior (comprenant skis, fixations et bâtons) <del>49<sup>99</sup></del> <b>34<sup>98</sup></b> l'ens. Ensemble 'Snow Go' Karhu junior (comprenant skis, fixations et bâtons) <del>79<sup>99</sup></del> <b>49<sup>98</sup></b> l'ens. <b>Ski de fond senior</b> Ensemble de ski de fond Dynatour <del>109<sup>98</sup></del> <b>79<sup>98</sup></b> l'ens. Ensembles de ski de fond 'intermédiaire' de marques réputées. Si achetés séparément, jusqu'à <del>109<sup>96</sup></del> <b>99<sup>98</sup></b> l'ens.	<b>Pantakis - type salopette</b> <del>109<sup>99</sup></del> <b>49<sup>98</sup></b> chacun <del>119<sup>99</sup></del> <b>69<sup>98</sup></b> chacun <b>Chandails</b> <del>49<sup>98</sup></del> <b>29<sup>98</sup></b> chacun <del>59<sup>98</sup></del> <b>39<sup>98</sup></b> chacun <b>Cols roulés</b> JUSQU'À <del>12<sup>99</sup></del> <b>9<sup>98</sup></b> chacun
<b>Bottes de ski alpin</b> <del>109<sup>99</sup></del> <b>99<sup>98</sup></b> la paire <del>209<sup>99</sup></del> <b>149<sup>98</sup></b> la paire	<b>Costumes de ski</b> <del>109<sup>99</sup></del> <b>99<sup>98</sup></b> chacun <del>199<sup>99</sup></del> <b>129<sup>98</sup></b> chacun <del>209<sup>99</sup></del> <b>149<sup>98</sup></b> chacun	<b>Hockey</b> TOUS LES PATINS DE HOCKEY ..... <b>25% DE RABAIS</b> TOUS LES GANTS DE HOCKEY ..... <b>25% DE RABAIS</b> ÉQUIPEMENT PROTECTEUR SÉLECTIONNÉ .... <b>30% DE RABAIS</b>
<b>Fixations de ski alpin</b> <del>109<sup>99</sup></del> <b>49<sup>98</sup></b> la paire <del>129<sup>99</sup></del> <b>79<sup>98</sup></b> la paire <del>149<sup>99</sup></del> <b>119<sup>98</sup></b> la paire	<b>Anoraks</b> <del>79<sup>99</sup></del> <b>39<sup>98</sup></b> chacun <del>99<sup>99</sup></del> <b>59<sup>98</sup></b> chacun <del>159<sup>99</sup></del> <b>99<sup>98</sup></b> chacun	<b>Ski Lake Placid</b> Utilisez le monte-pente de ski alpin aussi souvent que vous le désirez au cours d'une période de 3 jours pour seulement 40 \$ (can.). Aucun achat n'est nécessaire.
<b>Ski alpin junior</b> SKIS JUNIORS..... <b>49<sup>98</sup></b> la paire BOTTES JUNIORS..... <b>39<sup>98</sup></b> la paire FIXATIONS JUNIORS..... <b>39<sup>98</sup></b> la paire	<b>techni-sport</b> <b>1/2 PRIX</b> sur l'installation de fixations de ski de fond. <b>PRIX RÉG. 7,49\$... 3<sup>69</sup></b> Seulement pour l'équipement offert à nos magasins. Date d'expiration de cette offre: le 8 février 1985.	<b>VESTONS SPORT</b> GROUPE CHOISI COURT, RÉGULIER, LONG <b>\$59</b>
<b>COMPLETS MODE</b> GROUPE CHOISI COURT, RÉGULIER, LONG <b>\$79</b>	<b>MANTEAUX D'HIVER</b> GROUPE SPÉCIAL <b>\$99</b>	<b>CHAUSSURES</b> HABILLÉS ET SPORT GROUPE SPÉCIAL <b>\$30 ET \$50</b>
<b>CHEMISES SPORT</b> MANCHES LONGUES MODÈLES ET COULEURS ASSORTIS <b>\$5</b>	<b>CHANDAILS</b> DEVANT EN SUÈDE OU LAINE GROUPE SPÉCIAL <b>\$24</b>	<b>2050 BLEURY</b> PREMIER ÉTAGE — CENTRE-VILLE ANGLE PRÉSIDENT KENNEDY ENTRE SHERBROOKE ET DE MAISONNEUVE

CE PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS OU JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 12 JANVIER 1985. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Competition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports. Toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les tailles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

**Centre-Laval**  
1000, rue St-Jacques, Laval  
848-1021

**Le Mail Champlain**  
2100, rue Lacombe, Québec  
871-7273

**Le Mail West Island**  
1143, rue des Sources, Québec  
843-8800

**Les Galeries d'Anjou**  
1001, rue Les Galeries d'Anjou, Anjou  
293-8000

**Les Promenades St-Basile**  
278, rue Les Promenades, St-Basile  
823-1364

**1125, rue St-Catharine**  
288-1121

**techni-sport**  
Service professionnel garanti et conseils d'experts

**SPORTS D'ÉQUIPE**  
Pour vos uniformes et tout votre équipement!



photo Presse canadienne

**Le constable Pat Loeppky, de la GRC, et le boa surpris dans la salle de bain en pleine nuit.**

## Mme Mason trouve un boa dans sa salle de bains

SURREY, Colombie-Britannique (d'après CP) — Sandra Mason était persuadée qu'elle avait un cauchemar lorsqu'elle aperçut, vers 2 heures du matin, lundi, un boa constricteur enroulé dans un coin de sa salle de bains, dans sa demeure de la banlieue de Vancouver.

Elle fit immédiatement ce que toute personne saine d'esprit ferait en se trouvant subitement en face d'un énorme serpent de trois mètres de long: elle se mit à pousser des hurlements qui éveillèrent non seulement son fils de 13 ans, Michael, mais l'immeuble tout entier.

Le concierge, Ernie Chew, devait plus tard décrire la malheureuse comme « totalement hystérique », en ajoutant: « Je dois dire que je comprends un peu son affolement ».

M. Chew appela immédiatement la GRC, dont l'un des agents en service à ce moment-là, Pat Loeppky, était, par un heureux hasard, diplômé en zoologie de l'Université du Manitoba. Accompagné de plusieurs collègues, Loeppky se rendit sur les lieux, et, après avoir observé le reptile, qui s'était affectueusement enroulé autour du bras d'un de ses camarades, il déclara sans ambages qu'il n'y avait aucun danger, sans réussir, semble-t-il, à calmer son collègue à demi-mort de peur.

Les agents réussirent finalement à persuader le boa de se hisser dans une malle vide, à l'aide de laquelle on le transporta au refuge de la Société protectrice des animaux.

On ignore encore d'où le reptile venait et comment il avait abouti dans la salle de bains de Mme Mason. Certains prétendent qu'il avait emprunté la canalisation des toilettes, mais, selon les experts de l'Aquarium de Vancouver, ce genre d'exploit ne se voit que dans les films d'horreur.

### EN BRIEF

#### La reine devrait abdiquer

Pour 52 p. cent des Britanniques, la reine Elisabeth II devrait abdiquer soit immédiatement, soit à l'occasion de son 60e anniversaire, soit « un jour » en faveur du prince Charles. Il y a cinq ans, les deux tiers des personnes interrogées étaient opposées à une abdication. La revue juge qu'il s'agit moins de l'effet d'une tendance anti-monarchiste que d'un point de vue différent sur le rôle de la reine. En tout état de cause, le sondage, effectué par la revue féminine britannique « Woman », fait aussi apparaître que la reine demeure la personne la plus populaire de la famille royale, devant la princesse Diana (40 p. cent) et la reine-mère Elisabeth.

#### Accidents de travail

Revenu Canada a fait savoir hier que détenant seuls les revenus des ouvriers blessés dépassant le plafond fixé par chaque province seront imposables. De sorte, a souligné un porte-parole du ministère, M. Dave Watson, que certains accidentés du travail pourront recevoir des remboursements du fisc pour tout l'argent versé en trop depuis 1982. Les ouvriers blessés peuvent recevoir des indemnités égales à 75 p. cent de leurs revenus sans payer d'impôt, en autant que le montant ne dépasse pas le plafond provincial. Ce plafond varie d'une province à l'autre, passant de \$245,16 par semaine à l'Île-du-Prince-Édouard à \$533,64 par semaine à Terre-Neuve.

## CÉGEP DE SAINT-LAURENT

Pour vos études collégiales

Administration, architecture, arts, assainissement de l'eau, commande numérique, électronique, informatique, langues, lettres, sciences, sciences humaines.

Il nous reste encore quelques places. Vous avez jusqu'au vendredi 11 jan. à 16 heures pour vous inscrire.

Nous GARANTISSONS de donner tous les cours offerts aux secteurs général et professionnel, quel que soit le nombre d'étudiants.

Renseignez-vous au:

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES  
Cégep de Saint-Laurent

235, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent, Que. H4L 3K7 • Tel. 747-6521  
A deux pas du métro Station Du Collège



# Germain Larivière

et

## SIMMONS

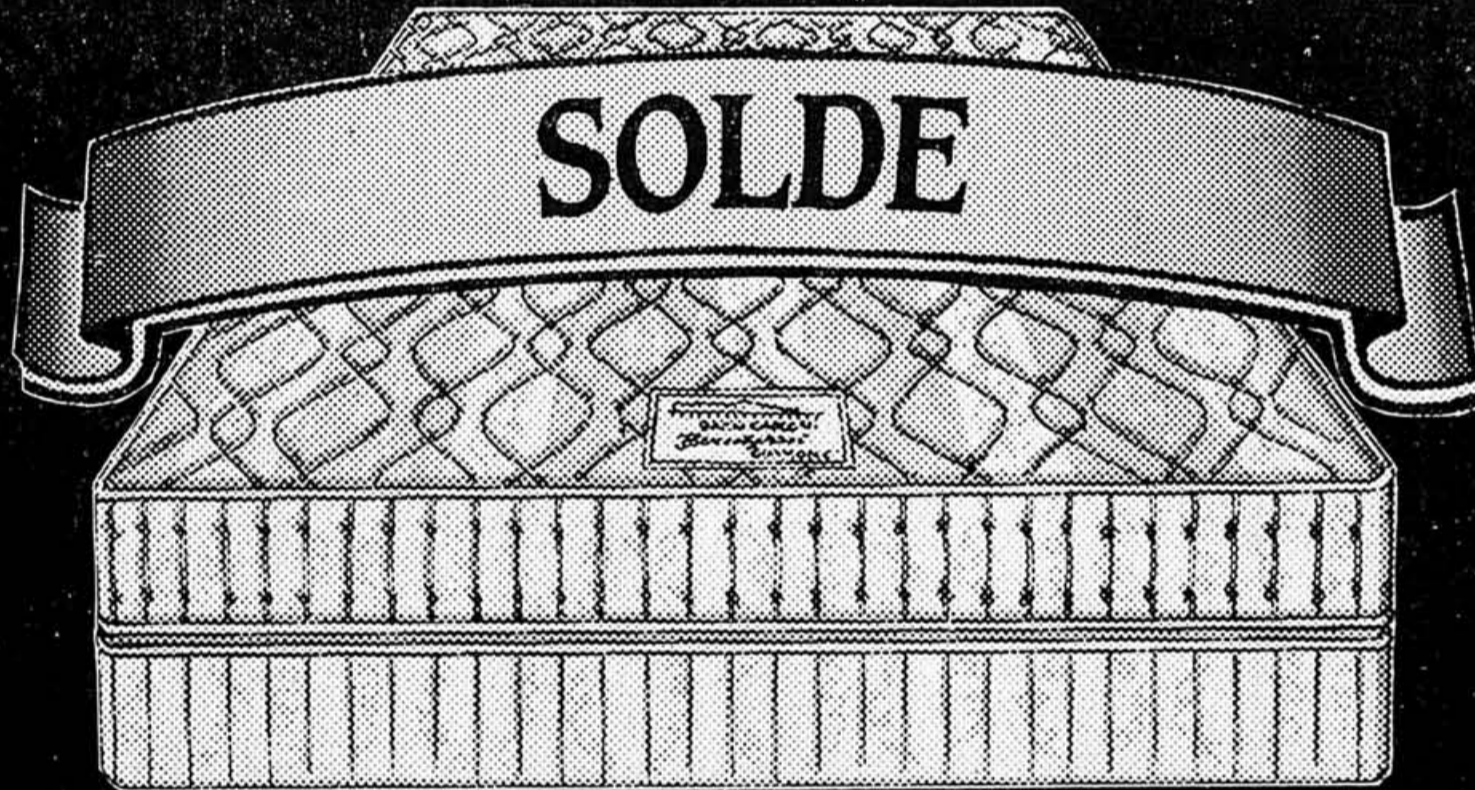


SIMMONS

offrent

# à rabais

l'ensemble  
Beautyrest\* Back Care\* III



Pendant une période de temps limitée, vous pouvez économiser à l'achat d'un ensemble matelas-sommier rembourré Beautyrest de Simmons... une aubaine extraordinaire! La raison? Simmons liquide le outil utilisé auparavant pour le modèle Black Care III. Choisissez le genre de soutien que vous préférez,

ferme ou extra-ferme. Vous jouerez, pendant des années, du confort et du support exceptionnels que les 810 ressorts individuellement ensachés (format double) assurent. Un sommier rembourré assorti procure au matelas le meilleur support et prolonge sa durée.

Ensemble 39" 529\$

Ensemble 54" 619\$

Ensemble 60" 699\$

COMMANDES TELEPHONNIQUES ACCEPTÉES

LIVRAISON IMMÉDIATE SANS FRAIS

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT



Le Cousin Germain

# Germain Larivière



4066, BOUL. LAURIER 866-8891 STE-ROSALIE (sortie 133 est), Autoroute 20 (514) 796-5522

Tous les lundis, mardis et mercredis jusqu'à 18 h, jeudi, vendredi jusqu'à 21 h

Meubles réputés à prix d'aubaines

Ouverts samedi 9h30 à 17h

solde (Fraser Bros.) d'entrepôt

Épargnez 10% à 50% et plus durant ce grand solde semestriel!

Des milliers d'articles en demande des quatre coins du globe à prix d'aubaine

STONELEIGH de Stanley. Mobilier de chambre, inspiration XVIIIe, en acajou. 7 pièces-commode triple 66", miroir sur pied, bonheur du jour, 2 commodes de chevet avec 3 tiroirs, 1 étager mobile, 1 lit grand format, pied galbé sculpté. Prix cour. 5850\$ Solde 4599\$

TRYON MANOR de Drexel. Salle à manger italienne classique en merisier. 8 pièces: 1 vitrine 60", table rectangulaire 42 x 64", s'allongeant jusqu'à 100", 2 fauteuils droits à dos canné, 4 chaises assorties recouvertes de velours beige. Prix cour. 8195\$ Solde 6995\$

WOODBRIAR II de Drexel. Mobilier de chambre contemporain en pacanier. 6 pièces: 1 commode 60", 1 miroir droit, 1 chiffonnier, 1 tête de lit grand format à panneau ouvert, 2 tables de chevet avec porte et tiroir. Prix cour. 4620\$ Solde 1995\$

CANADIAN LEGACY de Gibbard. Mobilier de salle à manger 18e siècle en acajou massif du Honduras. 9 pièces incluant: 1 buffet 62", une armoire avec éclairage, 1 table ovale sur pieds 42 x 64" s'allongeant jusqu'à 96", 2 fauteuils droits à dos ouvert, 4 chaises assorties recouvertes en velours or. Prix cour. 6659\$ Solde 5995\$

OLD CONTINENT d'Heritage. Mobilier de chambre d'inspiration française en noyer sculpté main. 7 pièces: 1 commode triple 75", un miroir biseauté, un encadrement sculpté, 1 bonheur du jour, 2 portes, 2 têtes de lit à panneaux, 1 table de chevet avec porte et tiroir. Prix cour. 11254\$ Solde 5995\$

CANAPÉS, CAUSEUSES ET FAUTEUILS TRADITIONNELS. Phases d'appoint, dos canné de Chateaufort 549\$, 5299\$. Fauteuil capitonné Drexel, velours orange 649\$, 359\$. Fauteuil à oreilles, velours côtelé rouille 825\$, 439\$. Fauteuil à oreilles Chippendale, velours taupe 609\$, 549\$. Fauteuil victorien à oreilles, imprimé beige 799\$, 589\$. Fauteuil pivotant, velours vert 609\$, 599\$. Fauteuil capitonné de Drexel 799\$, 599\$. Fauteuil victorien pour dames, velours bleu 799\$, 639\$. Fauteuil à oreilles Chippendale, laque verte 959\$, 699\$. Chaise, cadre Louis XV de Sterling 975\$, 759\$. Fauteuil à oreilles Queen Anne, imprimé bleu 959\$, 759\$. Canapé Hide-a-bed, dossier à coussins 809\$, 779\$. Causeuse, dossier à coussins, imprimé rose 799\$, 799\$. Canapé 82", dossier à coussins, imprimé brun 1899\$, 995\$. Causeuse victorienne, velours rose 1599\$, 1099\$. Fauteuil à oreilles Heritage, petit point 2395\$, 1099\$. Causeuse Lawson, imprimé bleu 1695\$, 1189\$. Canapé beige colonial, dossier haut 1559\$, 1189\$. Canapé Hayer, imprimé rose 1895\$, 1199\$. Canapé Flair, dossier, pignoles flammees 1995\$, 1285\$. Fauteuils à oreilles et pouf Drexel, 2 pièces 1995\$, 1299\$. Canapé Lawson, imprimé bleu 1899\$, 1389\$. Canapé, dossier Trapunto, velours vert 2149\$, 1539\$. Causeuse Louis XV de Stassville 2149\$, 1599\$. Causeuse victorienne à médaillons, imprimé rose 2395\$, 1675\$. Canapé Louis XV de Stassville 2659\$, 1799\$. Canapé Louis XV de Stassville 2595\$, 1889\$. Canapé Heritage, dossier à coussins, imprimé rouge 3295\$, 1995\$. Grand canapé Hide-a-bed, plaid gris 2795\$, 2295\$. Canapé Heritage, soie grège 3495\$, 2495\$. Causeuse acajou sculpté, tapiserie 3595\$, 2595\$. Canapé arondi Heritage 3995\$, 2995\$.

BUREAUX, SECRÉTAIRES, VITRINES ET BIBLIOTHÈQUES. Lampe haute Tuscolò 5615\$, 5495\$. Table sur piedmetent 599\$, 529\$. Vitrine laquée 865\$, 539\$. Petit bureau à cylindre Mount Airy 799\$, 639\$. Bureau de dame Kaufman en merisier 959\$, 695\$. Bureau-bibliothèque Knob Creek 1495\$, 774\$. Bibliothèque ouverte, laque verte 1295\$, 799\$. Table de travail Kaufman en merisier 1295\$, 995\$. Bureau-écrivain à abattant 1395\$, 995\$. Bureau Kaufman en chêne 1595\$, 1095\$. Bureau Gibbard en acajou 1550\$, 1375\$. Bureau d'administration Kaufman en merisier 1995\$, 1599\$. Vitrine d'angle en acajou 2799\$, 1775\$. Bureau à cylindre en chêne 2295\$, 1895\$. Vitrine en acajou de Thomassville 2695\$, 2095\$. Bureau à dessus de cuir 54 x 28" 2995\$, 2495\$. Vitrine, noire et toncé 3479\$, 2795\$. Centre de loisirs de Drexel 4775\$, 2889\$. Paire de vitrines d'angle de Drexel 4998\$, 2995\$. Vitrine Art Nouveau 4199\$, 2995\$. Vitrine Henredon, laque verte 3995\$, 3195\$. Secrétaire en merisier, Drexel Vantage 4369\$, 3405\$. Vitrine noire et chiniserie 4595\$, 3895\$. Bureau d'administration, 72 x 36", dessus cuir 4595\$, 4295\$. Grand bureau à cylindre et étageres 7500\$, 5995\$. Secrétaire Drexel acajou et bois de rose 8195\$, 5995\$. Secrétaire vert décoré main 9995\$, 7995\$.

COLLEEN DE STANLEY MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER DE STYLE TRADITIONNEL. EN ARBRE FRUITIER ET MOTIFS FLORAUX, POUR FILLES. Chaise à dossier ouvert 5229\$, 5179\$. Miroir dessus couronne 265\$, 219\$. Table de chevet, 1 tiroir 299\$, 229\$. Tête de lit à panneau 349\$, 239\$. Élément bibliothèque simple Chiffonnier, 3 tiroirs 349\$, 289\$. Psyché 495\$, 389\$. Bureau d'angle, 1 tiroir 485\$, 399\$. Bahut bibliothèque double 489\$, 399\$. Bureau d'écolier, 4 tiroirs 489\$, 399\$. Chiffonnier, 5 tiroirs 569\$, 449\$. Commode simple, 3 tiroirs 569\$, 459\$. Commode 7 tiroirs 789\$, 639\$.

AFGHANISTAN: TURKMAN 354 x 254 rouge 5300, 4000. TURKMAN 330 x 230 rouge 3800, 2859. TURKMAN 297 x 198 doré 3100, 2349. MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER DE STYLE TRADITIONNEL ET CONTEMPORAIN. Miroir droit de Stanley 5189\$, 569\$. Miroir décoratif en pacanier 259\$, 79\$. Chaise de bureau à dossier ouvert 189\$, 89\$. Tête de lit à panneau 1/2 en pacanier 389\$, 129\$. Élément bureau d'angle seulement 319\$, 189\$. Miroir Thomassville, blanc cassé et fleurs 395\$, 199\$. Tête de lit 1/2 Thomassville 399\$, 229\$. Marchepied Drexel 369\$, 269\$. Miroir Cabernet de Drexel 659\$, 465\$. Psyché Kaufman 1119\$, 780\$. Chiffonnier «Acolade II» 895\$, 749\$. Chiffonnier Gibbard 1139\$, 799\$. Semaier provincial français, 7 tiroirs 1695\$, 799\$. Commode triple Stanley, en pacanier 1489\$, 930\$. Élément chiffonnier Préface de Drexel 1489\$, 930\$. Chiffonnier Captiva de Drexel 1489\$, 930\$. Chiffonnier 3 tiroirs acajou de Gibbard 1095\$, 849\$. Grand lit French, laque blanc 1495\$, 889\$. Commode 60" Captiva de Drexel 1595\$, 889\$. Lit bibliothèque 1/2 de Drexel 1519\$, 995\$. Semaier Heritage, 7 tiroirs 2489\$, 1299\$. Table coiffeuse de Thomassville 1895\$, 1499\$. Lit laiton 1/2 Art Nouveau, avec marchepied 3295\$, 1899\$.

Fauteuil directoire, velours gris 899, 699. Miroir biseauté, dessus ovale 895, 699. Fauteuil Louis XV, velours vert 1595, 799. Fauteuil Louis XV, imprimé floral 1095, 899. Bergère Louis XVI, fini pin décapé 1295, 899. Canapé sculpté, velours or 1159, 939. Console Louis XVI, dessus marbre 1895, 995. Causeuse Louis XVI, velours rouge 1795, 1059. Causeuse canné, imprimé oiseau 1389, 1059. Chaise longue Louis XV, moiré blanc 1395, 1095. Fauteuil Louis XV canné 1599, 1189. Canapé sculpté, velours imprimé 1695, 1199. Causeuse Louis XV, côté cané 1895, 1295. Vitrine, incrustations, or moulu 3195, 1599. Chiffonnier incrusté, or moulu 3450, 1725. Vitrine, or moulu 4295, 2295. Chiffonnier incrusté, dessus marbre 4295, 2295. Commode bombée, dessus marbre 4995, 2995. Secrétaire chiffonnier incrusté 4425, 2995. Meuble vitrine incrusté 6995, 3495.

PRESTIGE de Thomassville. Mobilier de chambre à coucher d'inspiration contemporaine en pacanier clair avec incrustation de ronce. 6 pièces: 1 commode triple 72", un miroir à 3 panneaux, 1 bonheur du jour, 2 tables de chevet, 1 tête de lit à panneau grand format. Prix cour. 6295\$ Solde 4789\$

WINDJAMMER de YOUNG & HINDLE MOBILIER D'INSPIRATION «NAUTIQUE» EN PACANIER, POUR GARÇONS. Miroir droit simple 5189\$, 5159\$. Chaise de bureau, siège vinyle 209\$, 179\$. Tête de lit à panneau, 1/2 259\$, 219\$. Chiffonnier étroit, 3 tiroirs 299\$, 239\$. Table de chevet, 2 tiroirs 289\$, 249\$.

FAUTEUILS DE STYLE CONTEMPORAIN. Fauteuil Drexel, velours beige 3789, 5499. Fauteuil crapaud, velours saule 699, 539. Fauteuil, dossier ouvert, pivotant 699, 539. Fauteuil crapaud, velours gris 699, 589. Fauteuil de détente, velours vert 695, 569. Fauteuil à oreillettes, coton gris 995, 599. Fauteuil à plis, rose poudré 895, 599. Chaise longue taupe, de Drexel 955, 599. Fauteuil dossier droit 1135, 599. Fauteuil droit de Drexel 935, 599. Fauteuil capitonné de Drexel 889, 599. Fauteuil sans bras Heritage, blanc cassé 995, 659. Fauteuil de détente, velours beige 859, 659. Fauteuil dossier capitonné, velours bleu 995, 699. Fauteuil droit de Drexel 1295, 699. Chaise longue, coussin de dossier, velours beige 1135, 759. Canapé-lit, velours beige 899, 759. Fauteuil de détente, dossier capitonné, beige 975, 775. Fauteuil de détente, velours beige 895, 789.

PASSAGE de Drexel. Mobilier de salle à manger d'inspiration contemporaine en chêne avec pacanier massif. 8 pièces: 1 vitrine 54", 1 table rectangulaire genre parson 64 x 42, s'allongeant jusqu'à 104", 2 chaises à dossier canné, genre fauteuil droit, 4 chaises assorties. Prix cour. 7088\$ Solde 5595\$

CANAPÉS DE CUIR, CAUSEUSES ET FAUTEUILS, ET FAUTEUILS DE DÉTENTE. Fauteuil crapaud, cuir brun 8129\$, 6899\$. Fauteuil à oreillettes, cuir brun 1395\$, 895\$. Fauteuil, dossier-lyre ouvert 1150\$, 895\$. Fauteuil à oreillettes, pivotant 1389\$, 1049\$. Fauteuil à oreilles Chippendale, brun 1699\$, 1095\$. Fauteuil Queen Ann à oreilles, brun 1595\$, 1095\$. Fauteuil à oreilles, cuir brun 1595\$, 1095\$. Fauteuil à bras capitonnés, cuir vert 1895\$, 1249\$. Fauteuil pivotant, brun 1795\$, 1389\$. Fauteuil Kaufman à haut dossier, noir 1895\$, 1489\$. Fauteuil et tabouret, bleu Wedgwood 2290\$, 1499\$. Fauteuil de détente et tabouret, vert 1995\$, 1595\$. Fauteuil et tabouret, beige 2489\$, 1599\$. Fauteuil à oreilles, vert 1795\$, 1599\$. Fauteuil de détente, haut dossier, bleu nuit 2099\$, 1599\$. Fauteuil de détente, Chippendale, bleu 2105\$, 1599\$. Fauteuil pivotant Kaufman, noir ou brun en cuir 1995\$, 1659\$. Fauteuil de détente Kaufman, cuir gris 2095\$, 1695\$. Fauteuil de détente, cuir brun 2185\$, 1699\$. Fauteuil conformé à haut dossier et tabouret, havane 2595\$, 1775\$. Fauteuil dossier capitonné et tabouret, boutique 2295\$, 1789\$. Fauteuil de détente Kaufman, cuir brun 2195\$, 1789\$. Causeuse contemporaine tourterelle 2795\$, 1889\$. Causeuse 61", cuir brun 2995\$, 2295\$. Causeuse Charlie Brown 3059\$, 2389\$. Canapé 81", dossier capitonné, bleu 3295\$, 2495\$. Canapé californien Heritage, havane 4995\$, 2595\$. Canapé californien haut dossier, havane 3895\$, 2599\$. Canapé Chippendale, 72" 3495\$, 2659\$. Table à lampe carrée, cuir brun 3995\$, 2699\$. Canapé en cuir brun 3595\$, 2779\$. Canapé en cuir brun, 81", dossier capitonné 3995\$, 2789\$.

TAPIS D'ORIENT RÉDUIT JUSQU'À 40%. BOKHARA 92 x 63 cuirve 5215\$, 5179\$. BOKHARA 95 x 62 rouge 210, 159\$. BOKHARA 95 x 65 cuirve 210, 159\$. BOKHARA 98 x 64 rouge 229, 179\$. BOKHARA 115 x 79 rouge 419, 319\$. BOKHARA 120 x 78 rouge 369, 259\$. BOKHARA 124 x 80 taupe 398, 299\$. BOKHARA 126 x 78 gris bleu 398, 299\$. BOKHARA 123 x 78 cuirve 335, 259\$. BOKHARA 131 x 76 rouge 360, 279\$. BOKHARA 137 x 98 beige 540, 429\$. BOKHARA 141 x 94 rouge 529, 419\$. BOKHARA 146 x 91 gris bleu 469, 369\$. BOKHARA 147 x 98 gris bleu 585, 459\$. BOKHARA 150 x 92 cuirve 585, 459\$. BOKHARA 152 x 92 beige 598, 469\$. BOKHARA 155 x 96 rouge 535, 449\$. BOKHARA 156 x 97 bleu vert 698, 538\$. BOKHARA 157 x 97 rouge 489, 379\$. BOKHARA 153 x 90 crème 569, 439\$. BOKHARA 153 x 96 rouge 535, 419\$. BOKHARA 158 x 97 vert pale 629, 489\$. BOKHARA 158 x 95 rouge 609, 479\$. BOKHARA 160 x 96 rouge 699, 499\$. BOKHARA 180 x 130 rouge 759, 669\$. BOKHARA 182 x 121 rouge 998, 789\$. BOKHARA 187 x 134 rouge 1060, 849\$. BOKHARA 191 x 132 rouge 849, 699\$. BOKHARA 174 x 124 gris 749, 589\$. BOKHARA 177 x 139 doré rouge 915, 779\$. BOKHARA 182 x 124 rouge 695, 479\$. BOKHARA 185 x 130 rouge 1065, 859\$. BOKHARA 190 x 125 rouge 998, 779\$. BOKHARA 194 x 126 beige 1065, 779\$. BOKHARA 201 x 119 rouge 839, 659\$. BOKHARA 260 x 155 beige 1460, 1169\$. BOKHARA 275 x 185 beige 1850, 1449\$. BOKHARA 302 x 216 rouge 2680, 1995\$. BOKHARA 312 x 282 rouge 3680, 2949\$. BOKHARA 328 x 282 rouge 3800, 2995\$. BOKHARA 330 x 251 gris bleu 2900, 2379\$. BOKHARA 338 x 257 rouge 3095, 2400\$. BOKHARA 352 x 295 beige 5200, 3995\$. BOKHARA 353 x 249 cuirve 2995, 2379\$. BOKHARA 363 x 283 rouge 3995, 3179\$. BOKHARA 365 x 276 rouge 3800, 3149\$. BOKHARA 370 x 290 rouge 5460, 4300\$. BOKHARA 414 x 307 rouge 5300, 4100\$.

MOBILIER D'APPOINT TRADITIONNEL EN PIN IMPORTÉ D'ESPAGNE. Berceau en pin 5250\$, 5159\$. Table en pin clair 229\$, 175\$. Chaise Chippendale 329\$, 269\$. Desserte, plateau laiton 425\$, 309\$. Étagère bambou ouverte, 439\$, 349\$. Console, genre huche à pain, en fer et laiton 599\$, 449\$. Huche de boulanger, en angle, fer et laiton 595\$, 459\$. Commode 3 tiroirs 950\$, 499\$. Banc à dossier fuselé, 1 tiroir 899\$, 639\$. Buffet à pin, 3 tiroirs 899\$, 695\$. Bureau chiffonnier en pin clair 1195\$, 699\$. Étagère avec lavabo en étain 1150\$, 699\$. Vitrine en pin décapé 995\$, 739\$. Table desserte, 2 niveaux 995\$, 749\$. Armoire d'angle en pin 1095\$, 799\$. Table à abattant Chippendale 975\$, 799\$. Table de réfectoire en pin 995\$, 799\$. Commode 3 tiroirs, base Dutch 995\$, 799\$.

CLASSIQUE de Flair. Mobilier de salle à manger d'inspiration traditionnelle en merisier avec loup de merisier. 9 pièces: 1 base-buffet, 1 armoire avec éclairage 72" et vitrines latérales, 1 table à piètement double 44 x 22" avec panneau 1/2, 2 fauteuils droits capitonnés, 4 chaises à dossier canné. Prix cour. 11475\$ Solde 8995\$

MOBILIER D'APPOINT TRADITIONNEL. Table victorienne sur piètement 5219\$, 5175\$. Table à pied en chêne 415\$, 219\$. Parfumeur sur pied Gibbard en acajou 285\$, 249\$. Table de bout Queen Anne 435\$, 259\$. Table de chêne à deux niveaux 489\$, 289\$. Table lyre à dessus de marbre 419\$, 319\$. Table Drexel sur piètement, acajou 499\$, 339\$. Table-desserte en pin Kaufman 489\$, 339\$. Table à café Henredon, laque rouge 715\$, 348\$. Table ovale victorienne pour lampe 439\$, 348\$. Table plateau «maître d'» en acajou 695\$, 359\$. Console Hammary, portes de verre 639\$, 399\$. Bibliothèque en acajou à portes de verre lavabo, fini rayé 775\$, 399\$. Ensemble de 3 tables gigognes 519\$, 439\$. Table à lampe carrée, Chippendale 659\$, 495\$. Table à cocktails Kaufman, chêne, à abattants 699\$, 495\$. Glagère de boulanger, fer et bronze 599\$, 499\$. Table à canapé «Cabernet» de Drexel 995\$, 599\$. Centre de détente Kaufman en merisier 749\$, 599\$. Table à canapé «Legacy» de Gibbard 684\$, 599\$. Ensemble de 3 tables gigognes en chêne 799\$, 599\$. Petite table Heckman à abattants 1095\$, 599\$. Table de bout à abattants 889\$, 659\$. Table à canapé «Thomassville», genre français 995\$, 699\$. Ensemble de 2 tables en ronce 995\$, 789\$. Table de canapé en ronce de Knob Creek 995\$, 789\$. Pivoigneur en pin 1399\$, 999\$. Table ronde avec plateaux pivotants 1155\$, 895\$. Tables gigognes de Brands 1095\$, 805\$. Paire de bibliothèques d'angle en acajou 2395\$, 1095\$. Table à cocktails Heritage, plateau de cuirve 2495\$, 1099\$. Table Chao, fini chevre 1789\$, 1389\$. Horloge GF en pin piqué 1995\$, 1559\$. Table ronde, 4 chaises en chêne 5595\$, 2495\$. Horloge avec miroir et éclairage 3195\$, 2889\$. Vitrine en pin piqué 3495\$, 2859\$. Horloge acajou en cadran lune 3775\$, 2889\$. Horloge grand-père, cadran lune 4500\$, 3095\$. Grande bibliothèque Chippendale 4995\$, 3995\$. Éléments muraux Cabernet, 5 pièces 10235\$, 5995\$.

MOBILIER D'APPOINT CONTEMPORAIN ET ORIENTAL. Lampe de table en bruyère 549\$, 5299\$. Table à dessus miroir, laque noir 349\$, 249\$. Petite table de service Drexel 699\$, 289\$. Table de service Drexel 630\$, 289\$. Table de coin de Drexel 469\$, 299\$. Table à lampe Préface de Drexel 575\$, 299\$. Table à lampe carrée en pacanier 595\$, 299\$. Table à bout Stanley, dessus de verre 449\$, 319\$. Table à lampe carrée Henredon 739\$, 349\$. Bibliothèque noire et chiniseries 895\$, 359\$. Table à cocktails carrée, dessus miroir 539\$, 389\$. Table de bout Heckman, en if 775\$, 389\$. Table de canapé Henredon «Panasian» 865\$, 399\$. Table hexagonale, ensemble cosmopolitan 949\$, 399\$. Table de bout «Acolade II» 529\$, 399\$. Table pour canapé avec dessus miroir 559\$, 449\$. Table à cocktails Drexel en noyer 715\$, 499\$. Table à cocktails en pacanier clair, 4 pièces 1399\$, 499\$. Table à cocktails Heritage, dessus de verre 795\$, 599\$. Bibliothèque ouverte de Drexel 839\$, 599\$. Table à lampe carrée Henredon 829\$, 699\$. Étagère ouverte, fini cuirve 1089\$, 799\$. Bureau Préface en pacanier 1995\$, 995\$. Panneau pour division en pacanier 1995\$, 995\$. Meuble pour ordinateur, pacanier 1659\$, 1259\$. Commode 4 tiroirs «Folio XVI» 1889\$, 1389\$. Centre de détente Drexel 2145\$, 1399\$. Table pour canapé, noire et chiniseries 1995\$, 1449\$. Meuble-stéréo Drexel 1819\$, 1459\$. Paravent Coromandel, 4 panneaux 2250\$, 1875\$. Paravent Coromandel, 6 panneaux 2750\$, 2250\$. Horloge moderne en chêne 3500\$, 2575\$. Éléments muraux, 4 pièces en acajou, de Palus 4538\$, 2889\$. Bibliothèque genre chinois et noir, avec vitrine 6440\$, 3995\$.

CM CHINOIS. Couleurs. Rég. Solde. CHINOIS 366 x 274 bleu pale 5980\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 rouge 3900\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 beige brun 3900\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 beige 3900\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 bleu médium 3900\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 beige brun 3900\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 rouge 3900\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 bleu pâle vert 3900\$, 2995\$. CHINOIS 366 x 274 rose coquille 3900\$, 2995\$. CHINOIS 305 x 244 beige noir 3075\$, 2375\$. CHINOIS 305 x 244 beige brun pâle 3075\$, 2375\$. CHINOIS 305 x 244 beige 3075\$, 2375\$. CHINOIS 274 x 183 bleu crème 1995\$, 1565\$. CHINOIS 274 x 183 rouge 1995\$, 1565\$. CHINOIS 182 x 122 gris-ivoire 625\$, 495\$. CHINOIS 182 x 122 miel-ivoire 625\$, 495\$. CHINOIS 152 x 91 ivoire/gris 420\$, 329\$. CHINOIS 152 x 91 rose désert 420\$, 329\$. CHINOIS 152 x 91 rose désert 420\$, 329\$.

MOBILIER D'APPOINT TRADITIONNEL EN PIN IMPORTÉ D'ESPAGNE. Secrétaire à abattant en pin 1450\$, 799\$. Crédence bombée en pin 1595\$, 889\$. Crédence, portes vitrées 1895\$, 899\$. Secrétaire, portes vitrées 1299\$, 995\$. Armoire, porte trillagée 1499\$, 995\$. Buffet, porte trillagée 1995\$, 995\$. Bureau français, avec bahut 1389\$, 1099\$. Armoire, porte trillagée 2075\$, 1099\$. Paravent 4 panneaux, pin clair 1595\$, 1099\$. Secrétaire, dessus bonnet 1799\$, 1189\$. Commode française, 3 tiroirs 1595\$, 1189\$. Buffet sculpté, pin clair 1395\$, 1189\$. Bureau mexicain, paties cabriolet 1495\$, 1189\$. Armoire trillagée, dessus bonnet 1595\$, 1189\$. Vitrine en pin foncé 2195\$, 1449\$. Vitrine en pin clair 1895\$, 1495\$. Armoire française, pin clair 1889\$, 1499\$. Secrétaire sculpté en coquille 2395\$, 1889\$. Buffet et bahut en pin décapé 4495\$, 3295\$.

MOBILIER D'APPOINT IMPORTÉ D'ANGLETERRE. Table tambour, dessus cuir 5495\$, 3019\$. Bibliothèque ouverte, en acajou 799\$, 595\$. Meuble d'angle, acajou 850\$, 599\$. Table gigogne en chêne 799\$, 689\$. Meuble de musique miniature 995\$, 789\$. Meuble d'angle en chêne, Cromwell 995\$, 799\$. Vitrine ouverte en acajou 1395\$, 799\$. Table gigogne en chêne 995\$, 859\$. Ecrioire dessus cuir 1095\$, 889\$. Vitrine d'angle serpentine 1295\$, 939\$. Bibliothèque vitrée en acajou 2195\$, 1195\$. Desserte Sheraton en acajou 1899\$, 1395\$. Meuble de salon en chêne 1895\$, 1695\$. Buffet en chêne, 3 portes 2295\$, 1895\$.

MOBILIER D'APPOINT LOUIS XV ET LOUIS XVI IMPORTÉ. Chaise dossier ovale Louis XVI, cadre blanc 5439\$, 5319\$. Fauteuil Louis XVI, cadre blanc cassé 539\$, 399\$. Chaise Louis XV, petit point 489\$, 419\$. Fauteuil droit, petit point 599\$, 449\$. Fauteuil capitonné, velours or 625\$, 499\$. Fauteuil droit Louis XV, velours or 699\$, 529\$. Table console dorée 995\$, 539\$. Chaise miniature, fini gris antique 795\$, 595\$. Table basse, dessus marbre, Louis XVI 1095\$, 895\$. Fauteuil dr. 1, imprimé oiseau 895\$, 639\$. Bergère Louis XV, fini noyer 895\$, 679\$.

MIROIRS DÉCORÉS IMPORTÉS D'EUROPE. Miroir arrière décoré 5109\$, 885\$. Miroir rectangulaire, décoration manuelle, tot vert 159\$, 129\$. Miroir à motif floral 199\$, 159\$. Miroir octogonal argente 295\$, 159\$. Miroir importé de Belgique, chêne 559\$, 159\$. Miroir doré, dessus écaillé 259\$, 185\$. Miroir dessus écaillé 219\$, 189\$. Miroir avec corche 399\$, 189\$. Miroir hexagonal, blanc cassé 379\$, 199\$. Miroir à églomisés noirs et chiniseries 249\$, 209\$. Miroir cathédrale, pin clair 279\$, 229\$. Miroir soleil, pin noir 349\$, 239\$. Miroir à églomisés, blanc cassé 429\$, 249\$. Miroir à treillis, pin clair 375\$, 285\$. Miroir sculpté avec verre biseauté 349\$, 289\$. Miroir Louis XV enluminé 695\$, 499\$. Miroir colonne, verre peint 995\$, 795\$.

PREFACE de Drexel. Mobilier de salle à manger d'inspiration contemporaine en pacanier clair. 8 pièces: 1 vitrine avec portes en verre bronzé, 1 table Parson rectangulaire 62 x 38", s'allongeant jusqu'à 102", 2 fauteuils droits à dossier canné, 4 chaises assorties recouvertes en velours brun. Prix cour. 9995\$ Solde 6899\$

CM IRAN: Couleurs. Rég. Solde. TABRIZ 215 x 147 rouille 53295\$, 25778\$. TABRIZ 208 x 142 vert 3295\$, 25778\$. TABRIZ 198 x 139 crème 3295\$, 25778\$. KERMAN 383 x 289 rouge/bleu 11890\$, 8850\$. KERMAN 287 x 182 beige/bleu 5800\$, 4359\$. YALLAMEH 297 x 203 rouille/bleu 3985\$, 2895\$. HAMADAN 152 x 99 rouge 795\$, 599\$. AFSHAR 182 x 119 bleu/rouge 2150\$, 1659\$.

MOBILIER D'APPOINT LOUIS XV ET LOUIS XVI IMPORTÉ. Chaise dossier ovale Louis XVI, cadre blanc 5439\$, 5319\$. Fauteuil Louis XVI, cadre blanc cassé 539\$, 399\$. Chaise Louis XV, petit point 489\$, 419\$. Fauteuil droit, petit point 599\$, 449\$. Fauteuil capitonné, velours or 625\$, 499\$. Fauteuil droit Louis XV, velours or 699\$, 529\$. Table console dorée 995\$, 539\$. Chaise miniature, fini gris antique 795\$, 595\$. Table basse, dessus marbre, Louis XVI 1095\$, 895\$. Fauteuil dr. 1, imprimé oiseau 895\$, 639\$. Bergère Louis XV, fini noyer 895\$, 679\$.

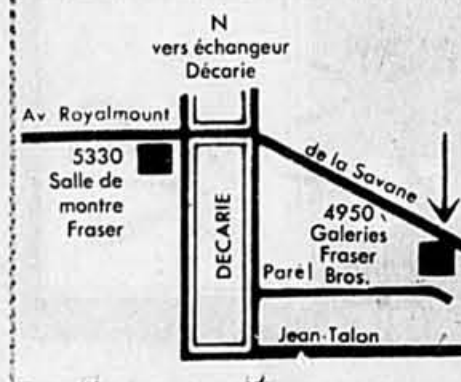
MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER MODULAIRE D'INSPIRATION FRANÇAISE, OR ET BLANC BROSSE, POUR FILLES. Miroir vertical sculpté 5189\$, 5149\$. Banc de coiffeuse 229\$, 179\$. Chaise de bureau, dossier à barres horizontales 229\$, 189\$. Tête de lit fuselée, 3/3 289\$, 205\$. Table de chevet, 1 tiroir 269\$, 229\$. Chiffonnier, 3 tiroirs 349\$, 269\$. Bahut ouvert simple 419\$, 349\$. Miroir de coiffeuse 459\$, 359\$. Bureau d'angle, 1 tiroir 455\$, 375\$. Chiffonnier à porte 459\$, 379\$. Psyché sculpté 459\$, 389\$. Bureau d'écolier, 4 tiroirs 495\$, 399\$. Chiffonnier, 5 tiroirs 495\$, 410\$. Commode double, 6 tiroirs 499\$, 419\$.

FRENCH COURT de Thomassville. Mobilier de chambre Louis XV d'inspiration en pacanier clair. 7 pièces: 1 commode triple, 9 tiroirs, 2 miroirs droits, 1 bonheur du jour avec 2 portes, 2 tables de nuit, 1 tête de lit grand format, cannée, avec panneaux. Prix cour. 9417\$ Solde 7399\$

BEAUJOLAIS de Stanley. Mobilier de chambre d'inspiration Louis XV en pacanier. 7 pièces: 2 miroirs droits, 1 bonheur du jour, 2 tables de chevet à 3 tiroirs, 1 tête de lit à panneau, grand format avec cannage. Prix cour. 3995\$ Solde 3249\$

FRENCH COURT de Thomassville. Mobilier de salle à manger d'inspiration Louis XV, en pacanier avec sculptures main et verre biseauté. 9 pièces: 1 bahut 67", 1 armoire avec éclairage, 1 table à piètement double 45 x 72", s'allongeant jusqu'à 112", 2 fauteuils droits à dossier rembourré, 4 chaises droites assorties recouvertes en bleu. Prix cour. 13395\$ Solde 9589\$

TRYON MANOR de Drexel. Mobilier de chambre d'inspiration italienne classique en merisier, fini bois fruitier. 6 pièces incluant: 1 commode triple 70", 1 miroir droit, 1 bonheur du jour, 2 tables de nuit-commodes, 1 tête de lit canné grand format avec cadre. Prix cour. 6035\$ Solde 4599\$ Supplément de 180\$ pour tête de lit de tres grand format (King)



Fraser Bros. 2 grandes entrées de stationnement 4950 RUE DE LA SAVANE TÉL. 342-0050

- NOS 104 ANS DE SERVICE PROUVENT NOTRE RÉPUTATION
• Politique exclusive d'échange
• Facilités de paiement
• Service de décoration gratuit
• Tapis d'Orient et moquettes
• Service complet — avant et après-vente.

# MALGRÉ LE TOLLÉ DES PARENTS ANGLOPHONES La CEPGM veut fermer deux écoles anglaises au profit des francophones

■ Soirée mouvementée, hier, pour les commissaires de la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal. Devant une salle remplie de quelque 300 parents en émoi, ils ont adopté

de baisser tandis que le secteur francophone (7214) connaît une forte croissance.

Aux aguets, les parents anglophones touchés par les changements envisagés ont afflué nombreux, hier, à la réunion du conseil des commissaires où ils s'attendaient à apprendre le sort réservé aux écoles fréquentées par leurs enfants. Plusieurs s'étaient munis de pancartes pour exprimer d'entrée de jeu leur opposition à toute fermeture.

## NICOLE BEAUCHAMP

des «résolutions d'intention» en vue de fermer deux écoles anglaises — l'une de niveau primaire et l'autre de niveau secondaire — au profit de la clientèle francoprotestante à la rentrée de 85.

La CEPGM brasse ce dossier du réaménagement de son réseau d'écoles depuis l'automne dernier. Fermetures et transformations de ses institutions sont quasiment devenues des questions cycliques en raison de la diminution des effectifs scolaires dans le secteur anglais. Au cours des quatorze dernières années, la commission protestante y a fermé 40 écoles. La clientèle anglophone (24 671 étudiants) continue

On a ainsi annoncé la transformation de l'école primaire Maple Hill, située dans l'est de Montréal, en école francophone. «Allez-vous abandonner cette population anglophone parce qu'elle demeure dans l'est de l'île», s'est exclamé un parent anglophone. Le réseau anglais de la CEPGM compte 34 écoles primaires, dont trois où cohabitent des élèves francophones. Les 11 écoles du secteur français ne suffisent plus pour accueillir les élèves francophones dont la clientèle a augmenté de 20 p. cent par rapport à septembre 83 et se chiffre à 4637 élèves.

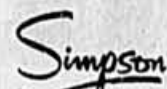
Même constat dans le réseau des écoles secondaires. Un noyau de parents francophones s'indigne de la pauvreté des services reçus: 19 écoles anglaises occupées par 13 497 étudiants en comparaison des 2 écoles françaises (deux anciennes écoles primaires anglaises) destinées aux 1,516 élèves.

«En juin 85, nous aurons 600 élèves qui finiront leur cycle primaire. Où allez-vous les placer? Allez-vous les éparpiller dans des écoles anglaises ou leur accorder une éducation égale, identique à celle du secteur anglophone?», de lancer M. Gerges Halasz. «Il est essentiel de répondre adéquatement à leurs besoins. Il faudra libérer l'une des cinq écoles secondaires anglaises suivantes dans la région ouest — Malcolm Campbell, Northmount, Westmount, West Hill, Outremont ou Town of Mont-Royal High School — pour y ouvrir une nouvelle école secondaire francophone», a répondu M. Marcel Fox.

À voir les réactions très émotives des parents anglophones concernés, cette solution éventuelle promet de provoquer un tollé. Mais les débats de fonds du 28 janvier prochain se dérouleront à huis-clos.

## PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aisé, appelez tout de suite ou: PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981 Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du lac à 20 km de Montréal.



Le SERVICE DE PRÉPARATION DE DÉCLARATIONS D'IMPÔT offre, cette année encore, un COURS SUR L'IMPÔT SANS FRAIS DE SCOLARITÉ.

Apprenez aujourd'hui à gagner votre vie demain. Les cours commencent à la mi-janvier et ils sont gratuits. Vous n'avez que \$80 à déboursier pour les livres, fournitures, etc. De plus, les diplômés se verront offrir un emploi au Service de préparation de déclarations d'impôt. Inscrivez-vous sans tarder. Tél.: 486-1652.

ACAPULCO	12 janvier 1 semaine, avion seulement Avion + hôtel à partir de 499\$	A PARTIR DE	299\$
COZUMEL (MEXIQUE)	Départ toutes les semaines du 12 janvier, avion seulement Avion + hôtel à partir de 399\$	A PARTIR DE	299\$
FREEPORT	Départ toutes les semaines du 12 janvier, avion seulement Avion + hôtel à partir de 279\$	A PARTIR DE	199\$
JAMAÏQUE	Départ toutes les semaines du 12 janvier, avion seulement Avion + hôtel 399\$	A PARTIR DE	299\$
PUERTO VALLARTA	Départ toutes les semaines du 13 janvier, avion seulement Avion + hôtel 459\$	A PARTIR DE	391\$

Non inclus: taxes, cartes de membres gratuites

Ces prix sont valides jusqu'au 19 janvier 1985

**SUNTIME** PERMIS DU QUÉBEC 333-7770

## COURS INTENSIFS DE FINS DE SEMAINES

ANGLAIS ET FRANÇAIS LANGUE SECONDE \$125 par 90 HRS

VENDEDI 19:00 - 22:00  
SAMEDI 09:00 - 16:00  
DIMANCHE 09:00 - 16:00

À L'ÉCOLE SECONDAIRE CENTENNIAL  
880 HUDSON GREENFIELD PARK

6 WEEKENDS  
18 JANVIER 1985  
AU  
10 MARS 1985

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROTESTANTE "SOUTH SHORE"  
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS  
676-1843 ou 671-3772

## SONY CHAÎNE...

UNE OCCASION UNIQUE!

VALEUR 2500\$

PSLX 510C  
— Table à bras tangentiel  
— Entièrement automatique  
— Télécommande sans fil  
— Plateau à entraînement direct asservie au quartz  
— Cartouche VL-45G

ST-J75 Syntonisateur  
— 8 mémoires électroniques  
— Muting variable 3 niveaux  
— Entrées 75 et 300 Ohms  
— Tonalité de calibration

TAAX44 amplificateur  
— 40 watts RMS par canal  
— Télécommande sans fil  
— Mémoires acoustiques électroniques

TCFX 44 magnétophone  
— Capacité métal  
— Dolby «B» et «C»  
— Touches sénétoïdes  
— Télécommande sans fil

SS-967 haut-parleurs 3 voies  
— 60 watts  
— Tweeter à ruban diaphragme  
— Ajustement des hautes et des fréquences médianes  
— Cabinet noyer véritable

Comprend également  
— RM 44 unités de télécommande  
— WS 300 pieds pour haut-parleurs

MAINTENANT 1495\$

**Winnoulin**  
783 Mistral (coin 8250 St-Hubert) 388-4777

SPEC Métropolitain  
A DEUX PAS DU MÉTRO JARRY  
A DEUX PAS DE MÉTROPOLITAIN

# LE BON VIEUX TEMPS EST DE RETOUR CHEZ SIMPSON



ÉCONOMISEZ \$85  
COMPLETS «SHIPLEY» EN  
PURE LAINE WORSTED  
**189<sup>99</sup>**  
VENTE

Le complet le plus demandé! Modèle confectionné au Canada et rehaussé de garnitures élégantes tant recherchées. Venez voir notre fabuleuse sélection dès aujourd'hui: tons unis, fines rayures, rayures modé et motifs sobres en gris, bleu, marine ou brun. Un investissement de choix - un «Shipley», accompagné

d'économies! 38 à 46 convenant à la plupart des statures.

Prix ord. Simpson, complet 2 pces \$275

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT  
Complets pour hommes, 260, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

BETOURNAY ET CRONE  
OPTOMÉTRISTES

Examen de la vue, lunetterie

Centre-ville, au 7e 284-4976  
Fairview, Pointe Claire, au troisième 697-4870, poste 242  
Galeries d'Anjou, niveau du promenoir 353-3300, poste 341

Simpson  
AUJOURD'HUI

# LE BON VIEUX TEMPS EST DE RETOUR CHEZ SIMPSON

## BOTTES À SUPER PRIX

### POUR DAMES



### 49<sup>99</sup>

Prix Simpson

#### Bon achat... bottes «Concetta» en cuir

Choix de 4 modèles en cuir avec chaude doublure «Skinlit». Pointures (avec 1/2) 6 à 10.

1. BOTTES FOURREAU 13 1/2 PO DE VILLE. Talon 3 po. Noir seulement.
2. BOTTES FOURREAU 13 1/2 PO avec talon 2 po. Noir ou brun.
3. BOTTES FOURREAU 14 1/2 PO avec talon plat. Noir ou taupe.
- 3A. BOTTES FOURREAU 12 1/2 PO (non représentées). Talon 1 1/2 po. Noir, taupe ou vin dans le groupe.



### 29<sup>99</sup>

Prix Simpson

#### Chaudes bottes sport en nylon

Bottes fourreau «Santana» avec doublure molletonnée et talons compensés. Pointures (avec 1/2) 6 à 10. Choix de

4. Tige 11 1/2 po ou
5. Tige 14 po. Noir ou gris.
6. BOTTES FOURREAU 6 PO «ROSITA». Talon 2 1/4 po. Noir ou gris.

Pour achat en personne seulement.

### 39<sup>99</sup>

Prix Simpson

#### Bottes fourreau «Rosita»

7. BOTTES 13 PO EN NYLON, AVEC TIGE UNIE. Talon 2 1/2 po. Rebelles à l'eau et se nettoient facilement. Choix de noir ou gris. Pointures (avec 1/2) 6 à 10.

Chaussures pour dames, 276, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

### POUR HOMMES



8

### 24<sup>99</sup>

Prix Simpson

8. BOTTILLONS en cuir avec chaude doublure peluche. Modèle à laçage 3 oeillets. Un achat remarquable... à très bas prix Simpson! Choix de noir ou brun. Pointures 7 à 12.



9

### 24<sup>99</sup>

Prix Simpson

9. BOTTES 7 1/2 PO À GLISSIÈRE LATÉRALE. Chaudes doublure peluche. Choix de noir ou brun. Pointures 7 à 12 dans le groupe.



10

### 39<sup>99</sup>

Prix Simpson

10. BOTTES 8 PO EN CUIR. Pratique fermeture «Velcro», épaisse doublure peluche. Choix de noir ou brun. Pointures 7 à 12.

Chaussures pour hommes, 285, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

### VOUS POURRIEZ GAGNER

- 1 - LE MONTANT DE VOTRE ACHAT
- 2 - UNE  ESCORT GL 2 PORTES

Vous n'avez qu'à remplir le bon de participation que vous remettra la caissière et à le déposer dans une des boîtes spéciales situées près des escaliers roulants.



**Simpson**  
AUJOURD HUI